



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

807156

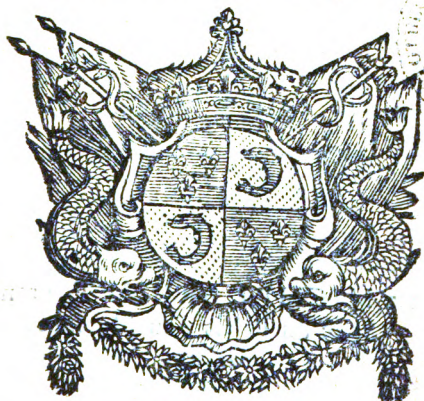
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

FEVRIER 1072.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, 511. Meuble Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure , ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais , au Mercure
Galant.**

**M. D C C II.
*Avec Privilège du Roy.***



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure , puis que malgré les prieres répétées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez , on neglige de le faire , ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur our, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE CALANT

FEVRIER 17



LE Roy est heureusement forti de son année climaterique, & non seulement il ne luy est rien arrivé de facheux dans le cours de cette année si redoutable pour les esprits foi-

A ij

6 MERCURE

bles, & qui mesme inquiete quelquefois ceux qui paroissent avoir le plus de fermeté, mais elle sera remarquable à la posterité dans le regne de Louis le Grand, par l'évenement dont parle le Madrigal que vous allez lire.

Sur ce que le Roy est heureusement sorti de son année climaterique.

MADRIGAL.

*D*U plus grand de nos Rois l'auguste, & longue vie,
De mille heureux succez suivie
A de ses ennemis confondu tout l'espoir.

GALANT. 7

*Ils comptoient fort tous ses vains
politiques,*

Sur tous ses ans Climateriques.

*Et dans quelqu'un ils s'attendoient
à voir*

Quelque événement remarquable.

*Ils l'ont vu. Mais qui l'auroit cru,
Est il rien de plus admirable ?*

*Ils ont vu l'Espagnol, tout Fran-
çois devenu,*

*Cher Espagnol, combien tu les étonnes,
Quand au second des petits Fils
De nostre invincible Louis*

*Tu donnes vingt & deux couronnes:
Et que ce changement s'est fait,
Lors qu'aux ans de Louis on a dit
neuf fois sept.*

*Mais ils attendent peut-être
Dans neuf fois neuf quelque grand
changement*

Qu'ils l'attendent patiaement.

A iiij

8 MERCURE

*Qu'ils craignent toutefois que nostre
auguste maistre.*

Dont le bonheur est sans égal,

*Dans neuf fois neuf encor ne leur
soit plus fatal.*

Vous scavez que les ouvrages de Mr de la Fevrière sont fort aplaudis; celui que je vous envoie de cet Auteur, vous empêchera de faire souvent de mauvais jugemens.

DE F E N S E DE LA PHYSIONOMIE.

IL est vray que la Physionomie est trompeuse. C'est une maxime qui a dégénéré

GALANT: 9

en proverbe , & dont je ne pretens pas désabuser le monde; mais il est vray aussi , que de toutes les Sciences conjecturales , la Phisionomie est la plus-Probable. Je fus surpris de voir l'autre jour dans le second Tome de *Marvilliana* où *Meslanges de littérature & d'Erudition* , un assez long article pour prouver que la Phisionomie n'a point de regles certaines , & que l'exemple & l'experience la rendent entierement fausse & imaginaire. M^r de Marville fonde son opinion sur la rencontre

qu'il a faite de deux Freres , dont l'un qui estoit un Scele-
rat , avoit la Phisionomie tres-
heureuse , & l'autre qui estoit
un parfaitement honneste
Homme , avoit la Phisiono-
mie tres méchante , il a trou-
vé depuis ce temps là , que
pour une fois que l'on rencon-
tre bien à juger des gens par
leur Phisionomie , il y en a
six où l'on rencontre mal. Il
y a deux moyens , dit-il , de
connoistre les hommes par la
Phisionomie ; du costé de
l'esprit & du costé des mœurs.
Il reconnoît même qu'on juge

GALANT. 11

plus facilement , & plus sûrement de l'esprit des gens par la Phisionomie , que non pas de leurs mœurs , mais il soutient que l'on se trompe encore beaucoup là dessus. Il cite pour exemples Mrs Pellisson , Corneille , & la Fontaine , qu'on n'auroit pas pris , dit il pour des esprits rares , sublimes , polis , & délicats. Il ajoute que s'il y a une infinité de gens de grand esprit qui n'en ont pas la mine , il y en a encore plus qui paroissent avoir de l'esprit , & qui n'en ont que médiocrement où

2 MERCURE

point du tout. Je ne suis pas du sentiment de M^r de Marville , jamais Phisionomie spirituelle ne m'a trompé. Les gens qui ont le visage plein d'esprit , ont toujours de cet esprit qu'on appelle naturel , vif, fin , & rusé. Ce ne sont pas de ces genies profonds , & speculatifs , propres pour les Arts , & pour les Sciences, mais de ces esprits polis, délicats, adroits , & subtils propres pour le monde & pour les affaires. La nature prend plaisir à cacher les premiers sous des visages sombres & refro-

GALANT. 13

gnez, & de montrer les autres par des visages gais, beaux, & agreables. Elle nous donne quelque fois le change, mais fort rarement, & dans la stupidité mesme, elle trace au dehors quelques traits du peu d'esprit qu'elle renferme au dedans, comme dans la plus grande beauté elle laisse des marques sur le visage de la grossiereté, & de la simplicité intérieure, car les traits sur lesquels la Phisionomie a fondé ses regles ne sont pas les traits qui font précisément la beauté, ou la laideur.

34 MERCURE

C'est pourquoy un stupide ,
un scelerat peut estre un tres
bel homme , & un homme de
bien peut estre un laid , &
tres-difforme. C'est ce qui
nous trompe dans le juge-
ment que nous en portons.
Nous apliquons toujours une
certaine idée de beauté ,
ou de laideur corporelle aux
scelerats , & aux gens de bien ;
& nous joignons toujours
deux choses qui se trouvent
rarement ensemble, une belle
ame , & un beau corps , un bel
esprit , & un beau visage .
Qu'elle Idée , le peuple ne se

GALANT. 15

forme-t-il point des Saints,
& des grands hommes ?
beaux, majestueux, grands &
de bonne mine. Les Peintres
ne sçauroient le contenter là
dessus, afin que par ces belles
Phisionomies, il juge plus
avantageusement de leurs ver-
tus, & de leurs merite.
Mais les Sçavans dans la Phi-
sionomie, & dans l'Art de
connoistre les hommes, ne
se reglent pas sur la beauté,
& sur la laideur pour juger de
leurs mœurs ou de leur esprit.
Ils en jugent sur la configura-
tion, & l'assemblage de cer-

16 MERCURE

cains traits qui diversement placez marquent dans le visage le caractère de l'ame. Mrs Pellisson, Corneille, & la Fontaine n'estoient pas beaux, & n'avoient pas d'abord la Phisionomie spirituelle, mais lorsqu'on les avoit confiderez, & épluchez, attentivement, on voyoit sur leurs visages de certains traits qui marquent toujours infailliblement l'esprit, & la vertu de ceux qui les portent : car il n'y a point de visage si équivoque pour l'esprit, & pour les mœurs, qui n'ait quelque signe évi-

GALANT. 17

dent par lequel on en peut juger avec assurance. Je ne veux pour établir la certitude de ces signes que le consentement de toutes les Nations qui nous ont laissé les portraits des grands hommes de l'Antiquité. Ne conviennent-elles pas de certaines formes de visages , de certains traits qui sont comme le coin auquel la nature les a tous marquez ; Il n'y a que du plus où du moins , & nous ne pouvons pas nous y tromper.

Il est vray qu'il faut estre bon connoisseur pour remar-

Février 1702.

B.

18. MERCURE

quer ces signes , & avoir bien examiné le visage d'une personne avant que de prononcer sur son esprit , & sur ces mœurs ; car il y a des visages concertez , & dont les différentes attitudes changent entierement la forme & les traits. Ce sont de ces gens dont on peut dire qu'on n'en voit qu'un , mais qu'ils sont deux lorsqu'on les frequente dans le particulier & dans le domestique , après les avoir vûs en Public. Tels sont presque tous les Politiques , & les personnes dissimulées

GALANT. 19

qu'on ne sçauroit connoître, ny approfondir. Leur visage d'accord avec leur conduite les rend impénétrables, & ils ne sont que ce qu'ils veulent qu'on les croye estre. Ils épui- sent toutes les regles de la Phisionomie, & le plus sou- vent elle y est trompée; mais il faut aussi que ces gens là se communiquent rarement, & ne donnent pas le tems de les étudier, car ny l'humeur, ny l'éducation, ny la politique n'empeschent point l'habile Phisionomiste de deviner l'es- prit & les mœurs de ceux dont

B b ij.

20 MERCURE

il confidere à loisir les traits & le visage; car enfin chacun a son caractère qui le fait connoître malgré la plus forte dissimulation. Tant de gens qu'on a condamnez au suplice, n'avoient-ils pas leur condamnation écrite sur leur visage avant que le Juge eust prononcé leur arrest, non pour estre laids & difformes, mais pour avoir la Phisionomie convenable & revenante au genre de vie qu'ils ont menée? *J'ay lu parfois entre deux beaux yeux, dit Montagne, des menaces d'une nature maligne, & dan-*

gerense ; comme aux rebours en une face qui ne feroit pas trop bien composee il peut loger quelque air de probité , & de fiance. Il y a quelque art , continuë t-il , à distinguer tous les differens caracteres des personnes par les visages, mais ces choses échapent aisement à une veue grossiere comme est la nostre. Il faut une veüe nette & bien purgée pour découvrir cette secrette lumiere que Dieu a repandue sur le visage des hommes. *Signum est super nos lumen vultus tui Domine*, s'écrie le Prophete Royal. Mais enfin la Physiologie à toujours servi à dis-

22 MERCURE

cerner les bons d'avec les mé-
chans. Il y a aucuns visages
heureux, & d'autre mal'encon-
treux, dit encore Montagne,
c'est une foible garantie que la mi-
ne, ajoute il, toute fois elle a
une consideration. Je ne voudrois
pas, non plus que cet auteur,
en pronostiquer les aventures
futures, ce sont des matieres
que je laisse indécises comme
luy. Il suffit que la Phisiono-
mie ait des Regles generales
qui soient infailibles, & cer-
taines pour montrer que ce
n'est pas une science chimé-
rique.

Je demeure d'accord avec M^r de Marville , que l'éducation change l'esprit , & les mœurs , & rend l'homme tout différent de ce qu'il paroist. Socrate avoit la physionomie d'un debauché , & Democrite d'un fou ; Cependant l'un & l'autre estoit fort sage , & tres vertueux , parce que ces deux grands hommes avoient corrigé leur temperament , & leur inclination par la Philosophie ; mais de là je conclus en faveur de la physionomie , de l'aveu mesme de Socrate qui

24 MERCURE

reconnut que le *Physionomiste* qui avoit jugé de ses mœurs avoit dit la vérité. Que si la Philosophie l'avoit rendu le plus sage des hommes, la nature l'avoit fait naître le plus vicieux. C'est l'éloge de la Philosophie, & de la *Physionomie* en même tems. Mais tous ces changemens que la vertu ou le vice apporte dans l'ame des hommes par la bonne ou par la méchante éducation, ne dérangent point assez la *Physionomie* pour luy faire prendre le change. Le visage marque toujours

GALANT 25

toujours , le caractere que la nature luy a donné , & le distingue de l'air & de la figure que l'estude où le monde luy ont fait prendre. Il paroist sage & vertueux par travail , par habitude. Qu'on l'estudie bien il aura dans la Physionomie quelques traits de folie & de sceleratesse. Il paroist niais & stupide naturellement & cependant il est habile homme. Qu'on l'examine exactement , il aura ~~de~~ le visage l'air studieux , & d'un sçavant : car, comme dit Montagne , *Il n'est rien plus vray*

Fevrier 1072.

C

26 MERCURE

semblable que la conformité, & relation du corps à l'esprit.

Mais il ne faut pas confondre l'homme sçavant & l'homme d'esprit dans la Phronomie non plus que l'homme né sage, ou le Philosophe par étude. L'esprit ne change pas si facilement que les mœurs, il demeure d'ordinaire le même avec les Sciences qu'il corrompt quelquefois avant qu'il en est corrompu.

Je suis bien aise de la distinction que fait icy M^r. de Marville, de l'esprit & de la Science, de l'esprit naturel, & de

l'esprit acquis. Il devoit faire la mesme chose des vertus naturelles & des vertus acquises, qui toutes ont des caracteres differens imprimez sur le visage par la nature, ou par l'habitude. Enfin cet Auteur se rabatte sur ce point, & demeure d'accord que si tout n'est pas pour les Phisionomistes de profession, tout n'est pas aussi contre eux; mais il ne peut rien accorder à ceux de ce mestier qui veulent, dit il, nous faire croire que chaque homme a sur le visage le portrait *ad vivum*

28 MERCURE

d'une certaine beste entre une infinité dont les instincts ont rapport à l'esprit , & aux mœurs de cet homme , & le font connoître jusqu'au fond de l'ame. Il attribue ce système aux Italiens. En effet , Baptiste Porta en a parlé amplement , mais il y a longtems que les Grecs en ont parlé les premiers. Ils ont poussé la chose plus loin ; car ils ont dit que Prométhée voulant former le premier homme , assembla tous les animaux , & prit quelque chose de chacun d'eux qu'il périt

dans l'argile dont il compoſa ſa ſtatue, qui ayant eſté animée du feu celeſte qu'il avoit apporté de l'Olympe, contracta toutes les inclinations des beſtes qui avoient ſervi à ſa compoſition ; & dont les traits, & les lineamans furent marquez ſur ſon viſage, ce qu'on voit encore aujourd'hui dans ſes deſcendans.

Cette Fable qui veut dire que l'homme eſt ſujet à toutes les paſſions des beſtes, peut ſervir auſſi à prouver qu'il en porte tous les caractères, ſi l'Auteur y avoit fait quel-

C ii j

que attention, il n'auroit pas eu de peine à convenir de cette vérité, & il n'auroit pas tourné en ridicule la doctrine de Bapriste Porta. Chacun philosophe à sa manière sur la nature humaine, les uns élèvent l'homme jusqu'à la Divinité; les autres l'abaissent jusqu'au dessous de la beste. J'ay connu une Dame d'un rare mérite que le fol amour qu'elle avoit pour les chiens portoit à croire volontiers la Merempicase. Elle prenoit plaisir à s'en entretenir, & elle estoit toute disposée à se

voir un jour sous la figure
 d'une jolie petite chienne en-
 tre les bras de quelque gran-
 de Princesse. Si Madame la
 Marquise de Sablé avoit esté
 de son humeur , elle ne se
 feroit pas tant recriée contre
 le Philosophe dont parle M^r
 de Marville , qui luy faisoit
 remaquer qu'il y avoit de l'air
 des bestes dans la physiono-
 mie de tous les hommes , &
 au lieu de dire ; *mon Dieu que*
de bestise ! que de bestise ! Elle
 auroit dit , *mon Dieu la grande*
verité ! Il y a bien des gens
 qui ne sont pas si jolis , si

32 MERCURE

spirituels que des bestes ;
mais les personnes du caractère de Madame de Sablé qui
• sont idolâtres de leur corps,
• & de leur esprit, croient qu'il
n'y a rien que de divin dans
toute leur machine , & que
le plus petit organe qui la
compose est conduit par une
intelligence. Il n'y a que ceux
qui sont pénétrés du néant,
• & de la misère de l'homme,
• & qui toujours attentifs sur
eux mêmes , voyent tomber
leur machine pièce à pièce,
qui connoissent avec saint
Jean Chrysostome, que l'hom-

GALANT. 35

me est la plus miserable des creatures, & peu different de la beste. Qu'il est furieux comme le Lion, cruel comme le Tigre, timide comme le Cerf & que s'il en a toutes les inclinations dans l'ame, il peut bien en avoir quelques traits sur le visage.

Il suffit de ressembler en quelque chose à la beste, & non pas en tout, pour establi ce principe de Physionomie qui consiste dans un certain air, & dans un je ne sçay quoy qui marque ce Caractere, & non pas dans une juste &

34. MERCURE

exacte conformité des parties qui composent l'homme & la beste. J'avouë que pour trouver ce caractere de beste dans le visage de l'homme, il faut avoir l'imagination vive, & qui saisisse d'abord son objet ; autrement jamais bien cette ressemblance, que ceux qui n'ont point d'idée & d'imagination, traitent de chimere. Ces gens là trouvent tous les hommes semblables, & ne mettent aucune difference entre un nez & un nez, des yeux & des yeux, un front & un front ; ou s'ils y en met-

rent, ce n'est que dans la dimension du grand & du petit, & par là ils voudroient qu'on ressemblassent depuis les pieds jusqu'à la teste. C'est pourquoy les Peintres ignorans ont toujours le compas à la main pour donner de la ressemblance à la personne qu'ils peignent, qu'ils font consister à donner la mesme grosseur à chaque trait qu'ils dessinent. Cependant après avoir bien mesuré, & bien compassé tous les traits, le portrait ne ressemble point du tout, & il arrive mesme qu'ils pa-

36 MERCURE

roissent plus grands ou plus petits sur la toile , parce que la ressemblance ne dépend pas de cette proportion géométrique , mais de l'air du visage qui résulte de la figure & de l'union des traits. Si cette proportion s'y trouve bien gardée , à la bonne heure , mais elle doit s'y rencontrer d'elle même ; ce qui ne manque jamais d'arriver quand le Peintre est habile ; mais ce n'est pas par là qu'il doit commencer. Cela soit dit en passant ; car je ne prétens pas donner ici des règles de la

Peinture en parlant de la Phisionomie.

Ce qui fait le plus de peine à M^r de Marville, est qu'on réduit ces Portraits de bestes à un très petit nombre, & qu'il faudroit supposer, selon luy, autant de sortes de bestes qu'il y a d'hommes, afin que chacun eust sa beste dans le visage, ce qui n'est pas : n'étant point vray, dit-il, qu'il y ait au monde autant d'especes de bestes qu'il y a de differens visages de personnes ; car une espeece de beste toute entiere comme de

38 MERCURE

Loups, de Moutons, d'Aigles, ne fait qu'un Portrait, parce que d'ordinaire toutes les bestes d'une espece se ressemblent. Il fait là-dessus une énumération, & se recrie, qui me fera croire, supposé qu'il n'y ait au monde que trois cens millions d'hommes, qu'il y ait trois cens millions d'especes de bestes sur la terre, dans l'air, & dans les eaux ? Qui peut avoir, continue-il, une connoissance entière & parfaite de toutes ces especes de bestes, afin d'en faire une juste application au

visage d'un homme que l'on considère, & dont on veut découvrir l'esprit, & les mœurs, par rapport aux traits de l'espece de beste qui luy convient ? D'où il conclut qu'on ne juge que temerairement, & avec incertitude de l'esprit & des mœurs de l'homme, quand on juge qu'il ressemble à une certaine beste. Cette objection luy paroist forte, mais il est facile d'y répondre.

C'est une pure illusion que cette multitude infinie d'animaux dont Mr de Marville

40 MERCURE

suppose qu'il faut avoir la connoissance pour établir ce principe de Physionomie; car outre qu'on peut les reduire à un nombre mediocre qui sont fort communs, & qui se trouvent par tout où il y a des hommes; tant de Sçavans dans l'Histoire des Animaux, peuvent-ils acquérir par là une connoissance parfaite de la Physionomie quand ils voudront s'y appliquer. Mais il n'est pas necessaire qu'il y ait autant d'especes d'animaux qu'il y a d'hommes sur la terre, afin que chacun ait sa beste

CALANT 41

particuliere dans le vilage

Quand il n'y en auroit que trente-deux mille comme le pretend Aldovrandus, & non pas trois cens mille, comme suppose Mr de Vincüil, il y en auroit plus qu'il n'en faut pour entretenir cette ressemblance qui se rencontre entre quelques hommes & quelques bestes; ressemblance dans laquelle il entre mesme plusieurs insectes. Mr de Marville tombe icy dans une étrange contradiction, il nie d'abord toute ressemblance entre les hommes, &

Février 1702.

D

42 MERCURE

pretend que tous les visages sont differens, mais ensuite il dit que toutes les bestes de la meime espee se ressemblent comme les Loups , les Moutons; & moy je luy demande , pourquoy tous les hommes dans leur espee ne se ressemblent ils pas comme tous les Loups ou tous les Moutons. Il est vray que tous les hommes ont quelques traits de visage differens qui les distinguent les uns des autres, mais ils se ressemblent tous en general. L'homme a la forme specifique qu'il ne

change jamais malgré la diversité des traits qui composent son visage, c'est pourquoy il ne fait qu'une espee parmy les animaux. Tous les hommes se ressemblent donc comme tous les Loups & tous les Moutons; & quand cette ressemblance generale descend quelquefois dans le particulier, deux hommes sont si semblables qu'on les prend l'un pour l'autre, comme il arrive souvent des enfans jumeaux. C'est de cette ressemblance particuliere dont il s'agit dans la Phrynomie.

D ij

44 MERCURE

soit de l'homme avec l'homme, ou de l'homme avec la beste. Je le repete encore, il n'est pas besoin d'un si grand nombre de bestes pour la marquer. Combien d'hommes coleres, lâches, perfides? Il ne faut que trois animaux pour en faire le parallele. N'y a-t-il qu'un seul homme à la fois de ce caractere? Tout le monde en est plein. Il n'y a donc qu'un certain nombre de bestes qui entrent dans le Portrait de l'homme, & peut-estre, que sçait-on, Dieu a réglé & fixé toutes ces ressem-

GALANT. 45

blances à ce mesme nombre de bestes. Pour moy je ne les étens pas au delà des principales bestes qui ont plus de rapport à l'homme, & qui luy sont plus connues, comme tous les animaux domestiques desquels les femmes grosses peuvent tous les jours s'imprimer l'idée & la figure, ce qui seroit capable d'accabler la maxime de Porta & des autres Physionomistes.

Mais enfin la connoissance des animaux qui caractèrisent l'homme, est bornée, & facile. Il n'est pas besoin d'avoir

46. MERCURE

lû Aristote, Hipocrate, & Ak
dovrandus pour en estre in-
struit. Il n'y a point de sim-
ple homme de la campagne
qui n'ait remarqué cette res-
semblance de l'homme & de
la beste à la reserve de l'ap-
plication qu'il ne peut ou
qu'il n'ose en faire, prévenu
qu'il est du merite de l'hom-
me; sorte prévention de nô-
tre orgueil. J'aimerois mieux
ressembler à de certaines bê-
tes qu'à de certaines person-
nes. Comme tous les hom-
mes qui ressemblent aux bê-
tes, ne sont pas laids, tous les

hommes qui ressembloient aux bestes ne sont pas vicieux. Mille gens qui ne se meslent pas de Physiopomie, se récrient sur la beauté, & sur le mérite de certaines personnes qui ressembloient à de fort vilaines bestes.

M^r de Marville qui a bien senti que l'exemple de Monsieur le Prince qui ressembloit à un Aigle au sentiment du peuple même, seroit une forte objection contre luy, s'est appliqué uniquement à la refuter, mais toute la force de son raisonnement consiste

48 . MERCURE

dans la conformation des parties, & sur tout celle du cerveau qui est si différente dans les bestes, ou la cervelle se trouve renversée comme dans l'Aigle, au rapport de quelques Naturalistes. Mais au reste il n'est pas nécessaire d'une conformation si juste des parties nobles de l'homme & de la beste pour en faire la ressemblance, qui est si bien marquée qu'il faut d'émouvoir tous les yeux du monde pour en douter. La nature ne fait rien en vain, & soit qu'elle agisse par elle-même

or

GALANT.

49

ou par cas fortuit , plus intelligente que nous , elle nous donne la figure de la beste sur le visage dont nous avons l'inclination dans le cœur. Pour moy , je ne doute point du dedans , quand cette ressemblance est bien marquée au dehors.

Pour derniere batterie , M^{de} Marville dit qu'il en faut venir à la source de l'esprit & des mœurs , qui n'est autre chose que la conformité & la disposition du cerveau , du cœur ; & des autres principaux organes des hommes &

Fevrier 1702.

E

50 MERCURE

des bestes , qui sont si differens , que c'est se moquer , que de les comparer ensemble ; car si les organes des uns , continuë t il , ne sont pas conformes à ceux des autres , le temperament ne sera pas semblable , & par consequent l'esprit & les mœurs de cet homme & de cette beste ne se rencontrent point. Il revient encore à l'exemple de Monsieur le Prince , qui ressembloit à un Aigle , & s'arreste à faire l'anatomie de cet oiseau qui a le cerveau tout autrement disposé que celui de

GALANT. 51

l'homme, & qui n'a, dit-il, ny imagination ni memoire parce que les oiseaux n'en ont point, & la raison; c'est qu'il n'en ont que faire, & qu'on vit fort bien sans memoire dans le royaume emplumé. C'est ainsi que ce sçavant Compilateur de lieux communs égaye tous les articles de son livre, & réjouit le Lecteur au lieu de l'instruire, comme on le peut voir par ce journal de morale de Madame la Marquise de Sablé que j'ay rapporté tantost, & par la repartie du Philosophe à son Ecolier, qui, comme Socrate,

E ij

52 **MERCURE**

avoit un peu l'air d'une bête.
 Je ne sçay pas, dit-il, si je res-
 semble à l'Animal que vous
 me nommez; mais vous res-
 semblez à un ingrat qui est le
 plus haïssable de tous les ani-
 maux. C'est ainsi qu'en com-
 batant les opinions qui ne
 plaisent pas, on donne des
 plaisanteries pour des raisons,
 & qu'avec un air goguenard,
 on turlupine ceux qui les sou-
 tiennent. Qui vous a dit, ob-
 jecte M^r de Marville, que
 feu Monsieur le Prince qui
 avoit la Physionomie d'un
 Aigle, avoit l'esprit & les

GALANT. 53

mœurs d'un Aigle? Avez vous bien étudié l'esprit & les mœurs des Aigles pour en faire une comparailon raisonna- ble avec l'esprit & les mœurs de Monsieur le Prince? Qu'est- ce que cela dit? Rien du tout. Cependant je me croy obligé de prendre la chose plus sé- rieusement, & d'y répondre en peu de mots.

Il n'est pas necessaire d'exa- miner si l'Aigle a la cervelle renversée ou non, & si elle a de l'imagination & de la memoire, ou s'il n'en a pas, pour soutenir la ressemblanc

E iij

54 MERCURE

de Monsieur le Prince avec cet oiseau. Elle vient du cœur de quelque manière qu'il soit placé dans l'homme ou dans la beste; & comme le visage & sur tous les yeux, sont le miroir de l'ame, c'est là où l'on voit toutes les passions, & tous les mouvemens du cœur. Ainsi Monsieur le Prince pouvoit avoir les inclinations de l'Aigle dans le cœur, comme il en avoit les traits marquez sur le visage. Enfin, il pouvoit en avoir les mœurs sans en avoir l'esprit, supposé que l'Aigle n'en ait point, &

soit en tout une bête, ce que je ne croy pas ; car ou M^r de Marville a-t-il pris que les Aigles, & les autres oiseaux n'ont point d'imagination & de mémoire : l'expérience y est contraire. Tous les oiseaux qui parlent, & qui chantent, & auxquels on apprend tant de petits tours, aussi bien qu'aux quadrupèdes, prouvent suffisamment qu'ils ont de l'imagination & de la mémoire, & même qu'ils sont capables de discipline comme les hommes. Nous ne sçavons pas précisément comme ils se

E iiiij

gouvernement dans le Royaume emplumé, où l'Aigle commande, mais il y a peut estre plus de sagesse, de justice & d'équité que dans l'Empire humain. De quelque maniere que le cerveau soit construit, ou que le cœur soit placé, l'un & l'autre sont le siege de l'instinct & des passions dans les bestes, comme l'un & l'autre sont dans l'homme le siege de l'esprit & des mœurs. La diverse conformation des parties, n'y fait rien dans le fonds, & elle n'empêche point cette ressemblance qui ne fait

pas de tort à l'homme. Quel mal de ressembler à des bestes qui nous apprennent tous les jours tant de choses utiles à la vie ? Ce n'est pas toujours en mauvaise part qu'on juge de l'intérieur des gens par le caractère de la beste qu'ils ont dans le visage. L'Aigle a d'excellentes qualitez, & même jusqu'à la pierre qui porte son nom. C'est le Roy des Oiseaux & le Messager de Jupiter. Les Anciens en faisoient beaucoup de cas, & le prenoient pour leur plus glorieux simbole. Les Romains re-

noient à honneur de porter
l'Aigle dans leurs Enseignes ,
comme l'Aigle est encore la
marque de l'Empire. Dans
l'Apotheose des Empereurs
Romains, l'Aigle estoit le sim-
bole & la figure de leurs ames
qui s'envoloient au Ciel, pour
se placer au rang des Dieux.

*Tel ce Prince à l'Aigle semblable ,
Sorti du sang des Demi dieux ,
Put sa valeur incomparable ,
S'élever jusques dans les Cieux.
Si de l'Aigle il porta l'image ,
Ce fut un assuré presage
Qu'il seroit parmi les Héros ,
Ce qu'elle est parmi les oiseaux.*

Bref, l'Aigle a toujours esté d'un bon augure & même de quelque costé qu'on luy voye prendre son vol, soit à gauche, comme à droite, les Anciens en tiroient un heureux presage, ce qu'ils ne faisoient pas des autres oiseaux. C'est par ces endroits que Monsieur le Prince ressembloit à l'Aigle, & non pas par des qualitez qu'on attribue à quelques oiseaux de son espece qui sont en petit nombre. Pour moy, je suis surpris du goût de M^{de} de Marville, de mépriser l'Aigle pour rendre

62 **MERCURE**

semble. Quoy qu'il en soit, M^r de Marville laisse aux Poëtes & aux Discours de rien qui ne veulent jamais demeurer court, à soutenir de semblables paradoxes, pour enrichir leurs Poësies. Voila une plaisante vision. Belle matiere Poëtique pour la Phylonomie? Il met M^r Despreaux sur les rangs, qui doit estre bien étonné de se voir ici, après avoir dit dans une de ses Satires, *Il n'est point de homme qui s'appelle un chat un chat; Et celle Rolle n'est qu'un fripon*; 25
- La reflexion de M^{de} M^{rs}

ville est admirable. M^r Boileau, dit il, a dit tout simplement, un chat est un chat, & Rolet est un fripon, & non pas, Rolet est un chat, quoy qu'il l'eust pû dire, parce que l'expérience nous apprend tous les jours que les chats, sont de grands fripons. Voilà raffiner sur la Dialectique ; mais à quoy aboutit ce raisonnement ? Il devoit bien plutôt commencer la satire de l'homme que le Poëte commence par ces Vers qui sont si à l'avantage de la doctrine que j'ay soutenue.

64. MERCURE

*De Paris au Perou , du Japon
jusqu'à Rome ,
Le plus sot animal à mon avis ;
c'est l'homme.*

Le Poëte nous fait entendre par ces Vers , que l'homme est pire que la beste, qu'il en a toutes les méchantes qualitez , sans en avoir les bonnes.

Comme Mr de Marville , n'entre pas dans un plus grand détail des Principes de la Physionomie , je ne m'étendray pas davantage sur sa défense , & je me contenteray de dire que de toutes les Sciences conje-

GALANT. 65

rales, c'est la plus raisonnable, la plus certaine, la plus noble, & la plus utile. Elle doit faire l'étude des Rois & de toutes les personnes destinées au gouvernement des Peuples & des Etats. Mais elle n'est pas moins nécessaire aux Medecins qu'aux Politiques. C'est par la Physionomie qu'à la seule inspection du malade, ils connoissent son humeur & son temperament, la nature, & les symptomes de la maladie, & d'où ils tirent leurs pronostics, & leurs conjectures. Enfin elle semble estre un

Février 1702.

E

don du Ciel qu'il communique aux Princes, & aux grands hommes qu'il chérit, pour les préserver du commerce des méchans & des scelerats. Car il n'appartient pas à tout le monde d'être Physionomiste. L'Art & l'Etude y ont peu de part. C'est un entouffiasme divin qui à l'aspect d'une personne, fait découvrir les plus secrets mouvemens de son ame.

M^r Alifon est Auteur des Vers fuivans. Il les fit à l'occasion du mariage d'une Demoiselle.

selle qu'il aimoit fort tendre-
ment.

S T A N C E S.

A Gréables transports dont le cher
souvenir

Loin d'adoucir mes maux ne sert qu'à
les accroistre ;

Pourquoy de vos douceurs venir m'en-
tretenir

Si je perds pour jamais l'objet qui
fit naistre.

A peine deux cœurs épris de mêmes
feux

Suivant de leurs desirs le penchant
unanime ,

Qu'aux tyranniques loix d'un hymen
rigoureux

F ij

68 MERCURE

L'infortunée Iris a servy de victime.



*Le souvenir charmant de nos tendres
plaisirs*

*En vain pour quelque temps fit revol-
ter son ame ;*

*Le devoir combatit ses plus secrets
desirs ,*

*Et la raison enfin triompha de sa fla-
me.*



*Impitoyable amour , dont jadis le
pouvoir*

*Alluma dans nos cœurs une flame si
belle ;*

*Après avoir nourry si longtemp. leur
espoir ,*

*Est-ce ainsi, Dieu cruel, que tu prends
leur querelle ?*



GALANT. 69

Mais, que font à mes maux ces regrets impuissans ?

Tous les plaisirs sont cours dans l'Amoureux Empire ;

J'en ay jadis goûté les charmes renaissans :

Ce temps n'est plus pour moy, c'est le temps du martire.



Accable, il en est temps, Amour, mon triste cœur ?

Ainsi que mon ardeur, que mon mal soit extrême ;

De mon cruel destin je chéris la rigueur ;

Il est beau de souffrir quand on perd ce qu'on aime ?



Mais que dis-je aux sermens si j'ose ajouter foy,

Iris doit partager les peines que j'endure ;

70 MERCURE

*Elle a donné sa main mais son cœur
est à moy ;*

*Amour pour ton honneur ne la rends
point parjure.*

S
*Enchaîne nos desirs sans éteindre nos
feux,
Allume dans nos cœurs une éternelle
flame.*

*Quoy qu'éloigné d'Iris , & toujours
malheureux*

*Qu'il sera doux pour moy de regner
dans son ame.*

**Rien n'est si ordinaire que
de voir des Maitresses enlevées
par des Rivaux plus prompts
qu'eux à se déterminer sur le
Mariage. Voicy encore des
Vers sur le même sujet. Ils**

GALANT. 71
ont esté faits par M^r Tesson.

EPISTRE,
A MONSIEUR DE ***

C*En est fait cher Damis , une in-
juste hymenée*

M'enleve l'objet de mes vœux.

*Qui l'eust dit , que de si beaux
feux*

*Deussent avoir un jour pareille desti-
née.*

*Son austere vertu , son trop juste de-
voir*

Sa trahison , son inconstance

Me privent de toute esperance ;

*Heureux encor de ne la plus re-
voir ?*

*Et de reprendre en fin ma premiere in-
dolence.*

72 MERCURE

C'en est fait désormais je renonce à
l'amour ,

Je déteste jusqu'à ses charmes .

Déjà mon cœur ne craint plus ses
allarmes ,

Ny ma raison un indigne retour ,

Qu'un exemple si salutaire

Cher amy , te serve de loy ;

Livre l'ingrate Olinde à son humeur
legere ,

Méprise une vaine chimere

Et pour jamais degage-oy.

Il est temps de te mettre à couvert de
l'orage ;

On ne sçauroit trop fuir un charme
dangereux ;

Regagne au plustost le rivage

Et de peur de faire naufrage

N'expose plus ton cœur sur les flots
amoureux.

Dans

GALANT

73

Dans ces paisibles lieux où règne
l'innocence,

Du pénible travail de la Jurispru-
dence

Qu'il est doux de se délasser !

Je t'en censure, Ami, viens y passer

Tes premiers jours d'indifférence,

Dans nos bois chers des neuf
Sœurs,

Loin de Themis, & de ton inhu-
maine

Tu pourras exercer ta poétique veine
Et jouir à loisir des Champêtres dou-
ceurs :

Nous t'y verrons au son de la trom-
pette

Chanter la grandeur de LOUIS ;
Que dis-je ? tant de faits autrefois
inoüïs

Etonneront ta Muse & la rendront
muette :

Février 1702.

G

74 MERCURE

*Ton Apollon murmurerà ,
 Et Pegase tout hors d'haleine ,
 Bien-tost ne volant qu'avec peine
 At'élever si haut en vain s'efforcera.
 Mais : quoy , les Filles de Me-
 moire ,
 Au seul nom d'un grand Heros ,
 Ne viendront-elles pas jusques sous
 nos ormeaux
 Te tracer mille exploits inconnus
 dans l'Histoire ;
 Et t'animer par leurs chants les
 plus beaux :
 Ouy , pour chanter un Roy , que tout
 craint , que tout aime ,
 Vainqueur de tant de Rois & vain-
 queur de luy mesme ,
 Je te promets icy des neuvs Sœurs le
 secours ;
 Viens donc , & quitte enfin le soin
 de tes amours.*

SCÈNE II. — MERCURE, APOLLON, PEGASE.

Comme M^r de Cailleres,
qui a succédé à feu M^r de
Frontenac au Gouvernement
& à la Lieutenance générale
de Canada, où il estoit auparavant
Gouverneur de l'Isle
de Montréal, dans le voisinage
des Iroquois, a reconnu par
une experience de près de
vingt années l'inconstance de
cette Nation, quelque Paix
qu'on puisse faire avec eux,
il résolut l'Été passé de con-
cert avec M^r de Champigny,
Intendant, d'envoyer en Ca-
nada deux Compagnies des
Troupes que le Roy entre-

G ij

76 MERCURE

tient en ce Pays là , & plusieurs familles , jusqu'au nombre de près de cent personnes , sous le commandement de Mrs de la Mothe & de Tonty , à trois cens lieues ou environ de Quebec , vers le Sud Ouest en un lieu appelé le *Duroir* , sur le bord d'une Riviere , qui par le cours de vingt-cinq lieues fait la communication du Lac Huron , avec celui d'Erie. On verra le commencement de cet établissement dans la Lettre suivante écrite par un des deux Capitaines , qui y ont conduit leurs Compagnies.

GALANT

EXTRAIT

d'une Lettre écrite du Dévoir,
le premier Novembre 1701.

Je ne sçay, Monsieur, si vous
sçavez appris que M. de Pont-
chartrain a ordonné qu'en établiss-
se, Besse. Quoy qu'il en soit, je
vous diray que j'ay esté choisi de
M. de Cailleres pour en faire l'é-
tablissement avec M. de la Mo-
the, qui en a le Commandement.
Pour cet effet nous sommes partis
avec un Jésuite, qui s'en est re-
tourné, un Recollet, deux Officiers
subalternes, & cent hommes le
5. Juin, prenant la route des On-

G iij

78 · MERCURE

raouako, nostre General n'ayant pas jugé à propos, de nous faire passer par celle de Niagara, qui est bien plus commode & plus courte, voulant voir, avant que de se servir de ce chemin, les affaires affermir entre nous & les Iroquois.

Pour vous donner une idée de ce que c'est que le Détroit, en cas que vous ne l'ayez pas. Vous sçavez que c'est une Riviere, qui a vingt cinq lieues de long, dans laquelle se décharge le Lac Huron pour se jeter dans le Lac Erie. Il s'en rencontre un autre dans cette Riviere qu'on nomme le Lac de Saint Clair. Ce Lac est à prés

de dix lieues de ce dernier, qui en a dix de traverse, & environ quinze de large. Il est fort poissonneux, aussi bien que la Rivière, qui est par les 41 degrez de latitude Septentrionale, & qui court depuis son embouchure jusqu'au Lac Erie, du Nord Nord Est au Sud Sud Ouest. La terre du Nord s'étend du costé des Mianis, où il y a une riviere, par laquelle on s'y rend en six journées, d'où on peut aisément aller jusqu'au Mississipi, celle du Sud jusqu'à Tarento, qui est une terre fermée dans le fond du Lac Huron, qui aboutit dans celuy d'Ontario,

G iij

80 MERCURE

le Déroit est éloigné de cent lieues de Missilimakinak, où nous avons un autre établissement considérable, au Nord du Lac Huron, & de cent autres de Niagara, lequel est distant de Montreal de cent cinquante lieues, & si l'on fait un établissement de ce Poste, il a esté résolu que l'on construeroit des Barques à Katrakoni, devant Fort de Frontenak, pour y transporter les choses nécessaires jusqu'à Niagara, où l'on fera un Fort pour y maintenir des Chasseurs qui en feront le portage. Ces Barques seront reçues par d'autres Barques, qui en feront le trans-

GALANT 808

port jusqu'à de Lac en Lac & de
Rivière en Rivière, d'où on pour-
ra les envoyer aux Miamis, à
Chikagon, & à la Baye pour faire
le Commerce avec les Nations
qui sont en nombre.

Nostre Fort est d'un arpent en
quarré sans les Bastions, situé fort
avantageusement sur une éminen-
ce séparée de la rivière, par une pen-
te douce d'environ quarante pas,
qui forme un glacis fort agreable.
On a observé de le mettre dans
le plus étroit de la Rivière, qui est
d'une portée de fusil, ayant par
tout ailleurs un bon demi quart
de lieue, & si l'on habirue ce poste,
le terrein y est tres. beau pour y bâti

82 MERCURE

dans les suisses une grande Ville.

Les différentes choses qui se rencontrent en ce Pays, le rendent tout à fait agréable. Le climat y est aussi temperé qu'en Touraine, & l'hiver, selon ce que disent les Sauvages, n'y dure au plus que six semaines. C'est un charme de voir cette Riviere bordée d'un nombre infini de pommiers de de quantité de pruniers de plusieurs especes de chataigniers, de Noyers, & de Noisiliers de France & d'y remarquer la vigne qui en fait un des plus beaux ornemens; dont les raisins sont passablement gros & bons. Par intervalle on trouve de fort grandes

GALANT: 83

prairies sèches & mouillées rem-
plies d'herbes, qui ont plus de trois
pieds de haut: elles ne sont inter-
rompues que par des arbres fan-
tiers ou des bois francs, d'une ex-
cessive hauteur, de plusieurs espa-
ces, comme noyer tendre & dur,
chêne rouge & blanc, hêtre, bû-
blanc, orme, frêne, & coconiers.
Cette diversité continue dans la
profondeur des terres, qu'on a eu
la précaution de faire sonder, la-
quelle, se trouve si bonne qu'elle
fait espérer que sa fécondité ne refu-
sera pas à la main du Laboureur
diligent, ce que la nature d'elle-
même a produit si abondamment.

84 MERCURE

C'est dans ces bois & dans ces vastes prairies que se nourrissent un nombre innombrable de bœufs, vaches, cerfs, biches, chevreuils, ours, & d'Indes, qui nous ont été d'un très grand secours, pour faire subsister nos Soldats & nos Voyageurs occupés au travail, à qui les vivres avoient manqué dès en arrivant. Quatre ou cinq Chasseurs ont suffi jusqu'à cette heure pour les en entretenir malgré les grandes chaleurs, qui ont fait perdre une partie de leur chasse, ce qui doit faire juger de la quantité de bestes, qui se rencontrent dans ce continent.

GALANT. 89

Il se trouve dans les prairies, le
lat de S^t Clair & la riviere, où il y
a plusieurs Isles, une grande quan-
tité de gibier, qui consiste en fa-
sans, cailles, ralles, perdrix rou-
ges, grües, cignes, ontardes, ca-
nards de plusieurs especes, carcel-
les, & tourdes.

Voilà, Monsieur, tout ce que
je puis vous mander jusqu'à pré-
sent de la bonté de ce pays, si par
la suite on fait quelque autre dé-
couverte, je vous en feray part.
Je suis, &c.

M^r de Cha'eil de Sougues
en Gevaudan, est l'Auteur du
Madrigal que vous allez lire.

MADRIGAL.

Iris, à quoy bon vous parer
Ces soins, loin de me plaire allar-
ment ma tendresse.
Quand on s'empresse tant à se faire
admirer
On ne scauroit aimer avec délicatesse,
Si vous ne voulez pas enfreindre
vos sermens,
Si vous voulez garder mon cœur sous
vostre Empire
Cessez Iris, vos vains ajustemens,
Je sçay que vous m'aimez cela, vous
doit suffire.
Ah ! quand une beauté s'attache
trop aux soins
Qu'en elle l'Amour propre inspire,
Elle en plaît plus, mais on l'en ai-
me moins.

Voicy la traduction de trois
Epigrammes de l'Anthologie.

I.

Sur l'Original Grec.

MOy dont les superbes loix,
Insulterent l'humble Grece:
Moi dont la porte autrefois
Se vit assiéger sans cesse
Par sa plus belle jeunesse.
A la fin j'offre à Venns
Cette glace trop fidelle:
Je ne veux pas m'y voir telle
Que je suis, & ne puis plus
M'y voir telle que je fus.

Sur le Latin d'Aufone.

Lais offre à Venns cette glace fidelle;

88 MERCURE

*O Déesse , ô beauté qui ne vieillissez
pas*

*Regardez-y toujours vos celestes ap-
pas*

*Pour moy que ferois-je encor d'elle ?
Je ne veux pas m'y voir comme je
suis :*

*M'y voir comme je fus hélas , je ne le
puis.*

II.

Sur l'Original Grec.

Niobé parle.

*Vivante que j'étois , une main im-
mortelle*

Me rendit pierre jadis.

Pierre aujourd'huy je revis

Par la main de Praxitèle ,

Sur le Latin d'Aufone.

J'étois une superbe mère ;

*Je devins pierre en ma douleur
amère.*

GALANT 29

On vit à me polir Praxitele assidu :
Je revis, je respire, en ma forme ordinaire ;

Hors la raison, sa main m'a tout rendu.

Mais en avois-je, ô Dieux, quand
j'osay vous déplaire ?

III

Sur l'Original Grec

Pallas ayant vu

La divine mere

Qu'adore Cithere

Porter un écu,

Voulez-vous, dit-elle

En ce fier estat

Rentrer en combat

Sur nostre querelle.

Moy, répond Cypris

Avec un souris

Février 1702.

H

*Tout rempli de charmes ?
Contre vous des armes !*

*M'en faut-il ainsi ?
Et si toute nue
Je vous ay vaincue ,
Que seroit ce ici ?*

*Sur le Latin d'Aufone.
Pallas à Sparte vit Cyprio ,
En habit de guerriere , armée.
Combatons à présent , même devant
Paris ,
Cria-t-elle aussi-tost d'une voix en-
flâmée.
Eh , quoy , répond Venus , avec un
souris fier ;
Lors que je suis armée , on ne ose dé-
fier.*

*Temeraire , j'estois nue
Lors que je vous ay vaincu.*

GALANT 91

Puisque vous prenez tant d'intérêt à la Ville de Pezenas, & que vous me mandez que ceux qui y ont passé avec Messieurs les Princes, & avec la Reine d'Espagne, parlent avantageusement de cette Ville & de ses Habitans, dont l'ancienne valeur, qui doit avoir passé jusqu'à leurs descendans, leur a fait obtenir de grands Privileges. Je m'en suis informé pour vous en rendre compte, & voici ce que j'ai appris.

Lorsque Saint Louis Roy de France fut fait prisonnier

H ij

92 MERCURE

au Voyage qu'il fit pour la conquête de la Terre-Sainte, les Dames de Pezenas, &c. qu'il y eut de plus notables personnes furent les premières de la Province de Languedoc, qui porterent entre les mains des Consuls leurs Pierrettes avec toute leur Argenture, & leurs autres Bijoux, pour contribuer à la rançon du Roy; & à leur exemple, toutes les autres Villes de la Province en firent de mesme.

A la prise du Roy Jean, & de François I. cette mesme Ville commença toujours à donner des marques éclatantes de sa

GALANT. 43

fidélité & de son amour envers les Rois, aussi pour récompenser son zèle ils l'ont honoré de plusieurs Privileges qui l'ont distinguée de toutes les autres de la Province. Elle a l'avantage d'avoir quatre Foires franches & de tenir un des plus fameux Marchés de tout le pays, le Samedi de chaque Semaine. On y voit venir des Labrans de plus de cent Villes & Villages qui sont à six ou sept lieues aux environs de Pezenas, & il y a des foires d'en tenir à pareil jour à quatre lieues à la ronde.

94 MERCURE

Le Roy donna aussi aux Consuls le Gouvernement de la Ville & ils en conservent encore la qualité qui leur fut confirmée en 1624 sous le Regne du feu Roy par Arrest de son Conseil, contre M^r de Saint Jean, oncle de M^r le Duc de Montmorancy qui la voulut disputer.

Charles Dauphin fils du Roy Charles VI augmenta les Armes de la Ville d'un Dauphin d'azur & le champ d'or, & à la bande ou fimbrier de trois Fleurs de Lys d'or, en reconnoissance du secours

qu'il en avoit recéu, & de ce que Pezenas avoit soutenu le Siegè & les efforts de l'Armée du jeune Duc de Bourgogne, qui pour vanger la mort de son pere qui fut massacré à Montreau, resolut de porter la guerre en Languedoc qui estoit fidele à Charles Dauphin. Ce Duc fit descendre une grosse Armée, le long du Rhône sous la conduite de Jean de Chalon Prince d'Orange. Cette Armée s'arresta devant le Saint Esprit, qu'elle attaqua & prit après quelque resistance, & de là elle s'avan-

96 MERCURE

ça vers Aiguemorte & em-
porta cette Ville d'assaut, &
prit encore Nîmes & Mont-
pellier ; mais le Château de
Pezenas l'arresta, & l'empê-
cha d'aller plus avant. Ce
Château est fort ancien. Il
fut bâti du temps des Consu-
lais Romains ; puisque Plin
en parle, ainsi que César dans
ses Commentaires. On y voit
encore aujourd'hui des tra-
vaux faits par les anciens Ro-
mains, qui sont des Aqueducs
souterrains de plus d'un
lieu de ce pays pour trouver
des sources d'eau dans la pro-
fondeur

GALANT 57

fondeur de plus de cinq toises. Les eaux que l'on a conduites dans la Ville par des canaux souterrains sont divisées en trois belles Fontaines. Plin parle encore de la petite riviere de Peine, qui est très-propre pour le lavage des Laines. Elle dissout la Poix qui est attachée à la Laine, ce qu'aucune autre eau de riviere ne peut faire. Sans parler de la propriété qu'elle a de guerir les ulceres, & les maux de gorge. D'ailleurs elle rend le Linge blanc comme la neige, & de tous costez on vient

Feurier 1072.

1

LES MERCURE

laver les Laines à cette Rivière, de sorte que la Manufacture de la Grange des Prés près de Pezenas, ne se sert que de ce lavage.

Charles Dauphin honora les Consuls & Habitans de cette Ville d'une Lettre pour les remercier du secours qu'ils lui avoient donné au siege des la Ville & du Château de Soumiers.

Henry II. accorda aussi des Lettres Patentes aux Consuls de Pezenas, par lesquelles il les fait Juges de la Police, avec défenses à tous autres Juges d'en prendre connois-



ÉGALITÉ



ance, sauf en divers Ressort
à la Cour de Parlement de
Toulouse. Ces Lettres Paten-
tes ont esté signées à Fontai-
nebleau au mois de Decem-
bre 1553. Ces Consuls en pren-
nent encore la qualité de Ju-
ges de la Police & de Gou-
verneurs de la Ville.

Enfin Louis le Grand par
ses Lettres Patentes a permis
aux Consuls de cette Ville,
de porter les Chaperons de
de satin cramoisi. Nos Rois y
ont établi un College Royal
bien renté, & gouverné
par les Prestres de l'Oratoire.

Pezenas est Chef de Comté. C'est où la Diète & les autres Assemblées du Diocèse se font , parce qu'elle en est la plus importante & la principale Ville. Elle a esté de tout temps le séjour ordinaire des personnes les plus illustres du Royaume. On y a vû des Connêtables de Montmorency , des Amiraux , & des Maréchaux de France , Gouverneurs de Provinces , Commandans des Armées, & l'illustre & ancienne Maison de Vantadour. En 1640. Monsieur le Prince , Ayeul de Monsieur le Prince d'aujourd-

GALANT. 101

d'huy y fit son séjour , & en 1657. Armand de Bourbon obtint l'agrément du Roy pour y faire sa residence avec toute sa famille. Sa Majesté y faisant une promotion de Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit au mois de Mars 1602. envoya le Collier de l'Ordre à ce même Prince, à M^r l'E. vêque d'Albi, (Albi n'estoit point alors Archevêché,) à M^r le Marquis de Polignac , à Mr le Comte de Merinville., à Mr le Marquis de Castres , à Mr le Comte de Bioule , Lieutenant de Roy

I iij

102 MERCURE

de la Province , & à Mr le Comte du Roure , qui se rendirent tous auprès de Monsieur le Prince de Conti , qui comme Gouverneur du Languedoc faisoit sa residence ordinaire à Pezenas. L'Assemblée des Etats se tenant alors à Besiers , il quitta l'Assemblée pour se rendre à Pezenas , & fut suivi de tous ceux dont elle estoit composée. Cette Ceremonie qu'on peut dire la seule dont le Roy ait honoré aucune Ville dans tout son Royaume après celle de Paris , fut faite dans l'Eglise

GALANT 103

Collegiale de Pezenas, où il y a un très beau Chapitre. Ils furent accompagnez d'une influence incroyable de Noblesse & de Peuple. L'ordre leur fut conféré par M^r le Duc d'Arpajou qui se rendit pour cet effet dans cette Ville avec les S^{rs} Martineaux & des Præz, Herauts d'Armes des Ordres du Roy. On voit encore aujourd'huy dans le Chœur neuf de l'Eglise Collegiale les Armes de ces illustres personnes pour memoire de la grace que Sa Majesté leur accorda en faveur de M^r

I iiij

104 MERCURE

le Prince de Conty qui mourut à Pezenas dans son Château de la Grange des Prez au mois de Fevrier 1666. au grand regret de tous les Habitans & de toute la Province. Le Roy pour marquer l'estime qu'il faisoit de sa personne , confirma toutes ses ordonnances après sa mort & voulut qu'elles fussent exécutées & eussent la même force pendant dix ans.

Quant à la Ville de Pezenas, c'est une des plus belles qu'on puisse voir dans l'Europe. Le Château est scitué sur une

GALANT. 07

grande hauteur bâti sur un Roc qu'on diroit que la nature a fait expres pour l'y construire. Cette Forteresse ne contient que le terrain éminent. La Ville qui le joint est dans un terrain plein. Elle est forte agréable, dans une très-belle scituation bien percée, bien bâtie, tout de pierre de taille. L'Hôtel de Ville est parfaitement beau. On y a souvent tenu l'Assemblée des Etats de la Province. Au devant est une très-belle esplanade, avec une très-belle fontaine au milieu, fort élevée & faite

106 MERCURE

en forme de pyramide & de deux bassins. Les maisons qui bornent cette esplanade, sont aussi fort élevées, très-belles & bien bâties. On va ensuite à la grande Eglise qui a une très-belle place tout proche, & de là, on entre dans une grande Halle couverte, soutenue par dix piliers très-beaux. A chaque côté de cette Halle, est une très-belle Rue, de huit toises de large. Au bout de la Halle, on entre encore dans une très-belle esplanade d'environ trente toises, au milieu

de laquelle on voit une tres-belle fontaine de la mesme forme, & aussi abondante en eaux que la premiere. Après cela, on trouve un grand cours appelé le quay, de plus decinquens toises delong & de quinze de large, bien plus élevé que les deux ruës qui sont à chaque costé, de sept à huit toises de large; avec des maisons tres-bien bâties. Ce Quay regarde le levant & le couchant, & pour y aller il faut monter par six dégrez de pierre de taille. A chaque costé de l'entrée; il y a deux

108 MERCURE

balustrades aussi de pierre de taille , & au dessus de l'entablement , on a mis pour couronnement un gros lion couché sur ses pattes , dont l'une soutient les armes de la Ville , & d'espace en espace en espace il y a des descentes à degrez pour la commodité des habitans. Les carrosses n'y peuvent entrer , & c'est sur ce Quay , que quand l'Assemblée des Estats se tient à Pezenas , on voit se promener ce qu'il y a de plus beau dans la Province. Au bout de ce même Quay , il y a une fort belle

Croix de marbre & fort haute. Elle y fut mise en 1640. en action de grace de ce que la Ville fut exemte de la peste. Apres Cette croix, on trouve encore une autre fontaine semblable aux premieres, & par tout de belles maisons. Les rues sont fort larges. bien pavées & extremement droites.

Les entrées & sorties de la Ville y sont tres-agréables. On y voit par tout des esplanades fort spacieuses, d'où l'on découvre la plus belle campagne du monde, & par

110 MERCURE

De tout des promenades couvertes de verdure qui sont regardées comme des lieux enchantés. La campagne est couverte de très-beaux jardins.

A la vue de Montpellier, on ne peut voir une approche plus charmante. Après qu'on a passé le pont de la rivière de Peine, on trouve une grande esplanade qui peut contenir six mille hommes en bataille. De là on découvre deux portes de la Ville, l'une appelée la Porte Royale dite de la Grave ; & l'autre de S.

GALANT.

Jean Les murailles de la Ville de ce costé sont percées & l'on y a fait de tres belles galeries qui font en partie l'ornement de les entrées. Cette esplanade est soutenue par une grande muraille qui contient les eaux dans son lit. Au delà de la riviere, on ne voit que jardins tres agreables à la vue.

Ensuite faisant le tour d'une partie de la Ville pour aller à Beziers, afin d'éviter le pavé, on passe le long des ramparts, où est le chemin royal, On voit là une des plus bel-

LA MERCURE

le, promenades que l'on puisse souhaiter. On l'appelle le pré de S. Jean. C'est la promenade de toute la Ville ; à la sortie de la Porte Royale à perte de vue toute gazonnée , avec des allées de murieres tout autour , pour se mettre à couvert du Soleil en esté. C'estoit la promenade ordinaire de M^r le Duc de Verneüil quand il venoit tenir les Etats à Pezenas. D'un côté du chemin cette promenade est fermée d'une muraille de demi toise de hauteur , qui sert pour s'y reposer & au

GALANT. 113

de là, on ne voit que des jardins. Sur la droite le long des rampars, on l'on passe au devant de la porte dite de Conty, qui est placée entre deux beaux bastions, on découvre la plus belle Plaine qu'on puisse voir. Elle vient jusques au bord des rampars, avec quantité de jardins, cette Plaine est arrosée par le fleuve d'Herault, qui n'est éloigné que de deux mille de France. On y voit par tout que grands hémins à droite ligne, dont

Fevrier 1702.

K

114 MERCURE

les bords sont plantées de beaux muriers, ou d'oliviers, & ce sont de tous costez de tres belles promenades.

La Ville s'addonne fort au negoce, & le terroir qui est excellent, produit toute sorte de fruits en telle abondance, qu'elle en pourvoit la Ville de Montpellier & les autres lieux des environs. Il y a un nombre infini de Villages à l'entour, ce qui est une grande commodité pour les habitans. On voit à Pezenas une machine, nommée le Poulain. Elle est en forme de

CALANT

geos cheval de Troye, & fut
inventée du regne de Louis
VIII. lors qu'il y vint, dans
le temps de la Croizade con-
tre les Albigeois, il y a plus
de 720. ans. Cette machine
a divertti plusieurs fois nos
Rois, Monseigneur le Duc
de Bourgogne & Monsei-
gneur le Duc de Berry l'a vou-
lurent voir lors qu'ils passe-
rent à Pezenas. Ce Poulain
dance tres bien au son des
hautbois & des petits tambours.
La robe qui le couvre jusqu'à
terre, est peinte d'azur &
parsemée par tout de fleurs

K ij

116 MERCURE

de l'is d'or. On y met dessus la figure d'un homme & d'une femme fort proprement habillez ; il est fort agil , & fait de tres grandes courfes, renversant tout ce qui se trouve à son passage comme aussi, avec sa machoire que l'on fait jouër. Aucun cheval ne peut tenir devant luy , il épouvante tout. On ne sçauroit bien décrire tout le secret de cette machine : nos Seigneurs les Princes luy firent donner dix louis , & ne pouvoient se lasser de le voir.

Le Marquis de Castel Luci,

Un des Chefs de la Conspira-
tion de Naples , s'estant retiré
à Vienne , y a fait un Mani-
feste auquel on a répondu.
Je vous envoie la Traduction
de cette réponse.

TOut homme qui fait
profession de vivre avec
des sentimens d'honneur ,
lors qu'il a fait un crime qui
a paru , doit rendre public le
repentir qu'il en a , parce que ,
*humanum est peccare , Angelo-
rum se emendare , diabolicum au-
tem perseverare.*

118. MERCURE

Si Dieu vous avoit illuminé de ce chrestien Aphorisme, je n'aurois pas la peine de refuter vos écrits, bien plus noirs que l'encre même, dont vous vous estes servi pour les tracer. Vous les avez publiez dans la seule vuë de faire paroistre la continuation de votre perfidie, condamnée, comme vous en faites vous-même l'aveu, de vos plus proches parens, qui, si vous estiez sous leur dépendance, vous mettroient hors d'estat de vous vanter que vous estes exempt de toute justice hu-

GALANT 119

maine, & de vous établir le
Champion de vos Compagnons, mais parce que de
semblables mengeries jetées
au vent retombent sur ceux
qu'elles avancent, je vous en lais-
se la gloire à vous-même. Je
vois bien que pour éviter cet
écueil, vous les adressez à
cette Assemblée qui a donné
une si juste Sentence contre
vous, en la taxant d'ignorance
& de tyrannie. Je vous
avertis que tous ceux qui se
voient condamnez parlent
votre même langue. Si tout
ceux qui ont failli avoient le

120 MERCURE

talent de mentir , & que la
menterie subsistât , on fer-
meroit tous les Tribunaux ,
& aucun homme d'honneur
ne seroit Juge. Ainsi la Justice
seroit exilée & oubliée , &
c'est , ce que vous voudriez
pour n'avoir point à craindre
d'estre puni de vostre cri-
me.

Je n'entreprends point de
répondre à vos Sophismes ,
pour sçavoir à qui appartient
le Royaume de Naples , à
quel Roy il est , qui luy à des-
tiné cette Couronne , qui luy
à transmis les droits de la
Maison

GALANT, 121

Maison d'Autriche, ou en paroist l'Investiture & autres raisons froides que vous établissez pour batre de vôtre absurde raisonnement. Je veux bien vous dire en passant que Philippe V. est le Roy de Naples, que le Royaume de Naples est à luy, qu'il a esté reçu avec applaudissement de tous les Royaumes, destiné pour successeur de la suprême autorité de son glorieux Monarque Charles II. qui resigné à la volonté de Dieu dans les derniers momens de la vie, commu-

Février 1702.

L

122 MERCURE

niqua au tres-Saint Vicaire de Jesus-Christ , son magnanime dessein en implorant le secours du Ciel , & non content de cela , il souhaita qu'il fust approuvé & confirmé par la promesse de concourir à cette sainte inspiration contre quelque personne que ce fust, qui oseroit y mettre obstacle , ce qu'il fit par un écrit de sa propre main , fait au mois de Juin tout plein d'amour rendre envers ses Sujets, par lequel il déclaroit Monseigneur le Duc d'Anjou son heritier uni-

verfel, comme petit fils de la Reine Therese fa Sœur, ne cherchant rien avec plus d'ardeur avant fa mort, qu'à déposer tous les Sceptres entre les mains de celuy à qui les loix du fang les donnoient, fans avoir aucun égard à ce qui pouvoit flater la vanité de fa famille.

Le Pape, dans une affaire de cette importance, aflemba une Congrégation de trois Cardinaux qui vivent encore & qui fe trouvant d'un fentiment uniforme, dirent à Sa Sainieté que non.

Lij

124 MERCURE

seulement elle devoit condescendre à une instance si pieuse, & si honorable pour le Saint Siège, qui y avoit un grand interest, mais aussi remercier sa divine Majesté qui avoit mis dans le cœur du Roy Catholique un dessein si avantageux pour le bien veritable de la Chrétienté & de l'Europe.

Sa Sainteté, après ce resultat de la Congregation, envoya la dessus un fort beau Bref au Roy Charles II. & pour éterniser la memoire d'une requeste si célèbre, elle

GALANT. 125

fit mettre la Lettre qu'elle en avoit reçue, dans les Archives du Chasteau Saint-Ange. Ce fait si pur, si sincere, n'est point parvenu à vos oreilles c'est un grand malheur. Les Ministres du Roy Philippe V. ont fait une faute, en négligeant de vous le communiquer.

Voila comme le droit des Princes de la Maison d'Autriche s'est répandu dans le Sang Royal de Bourbon C'est le mesme sentier par lequel sont fondus dans celui d'Autriche tant d'autres droits

L. iij.

126 MERCURE

de succession de Royaumes. Comme ils n'ont point esté contestez dans ce temps là, celui qui est acquis si legitimement à Philippe V. ne le sçauroit estre sans une injustice tres évidente.

Je viens au motif de l'Investiture, à laquelle vous vous attachez si obstinément pour vous purger de l'énormité de vostre crime. Cette Investiture n'a pas esté accordée, je le confesse. Donc, répondez vous, je ne suis point rebelle. C'est une consequence mal tirée. Vous ne sçau-

GALANT. 127

riez me nier que Philippe V. ne soit dans une paisible possession du Royaume ; & quel titre doit on donner au Perturbateur d'un paisible possesseur d'un Royaume ? Si vous estiez capable de rentrer dans le bon sens , je vous en ferois vous mesme juge ; mais répondez à cet autre argument. Si Philippe V. n'a point eu l'Investiture de Sa Sainteté, pour des considérations particulières, comme il paroît par la Lettre que le Pape écrivit au Cardinal Cantelmi, après le tumulte arrivé a Naples,

L iiii

128 MERCURE

avec ordre de déclarer, que l'Investiture n'avoit point été accordée par des raisons secrètes, & non pas faute de justice, comment pourrez-vous mettre en doute que vous ne soyez rebelle, puisqu'on peut dire que le Roy a esté investi du Pape, dans le temps que sa Sainteté *pro-palavit animum suum*? Mais quelle frenésie a esté la vôtre, quand avec un petit nombre de vos semblables vous avez secoüé la domination du Roy & de tout le Royaume? Qui êtes vous,

pour vous ranger du parti des autres Prétendans, & prendre l'injuste voye d'un tumulte violent pour vous faire Juge d'un différend déjà décidé par le feu Roy Charles II. & par tous ces Royaumes qui reverent son juste Decret en la personne de Philippe V? Mais pour mettre dans une plus grande évidence l'attachement obstiné que vous avez à vos faux sentimens, jerepons que quoy que l'Investiture n'ait point été donnée expressement, elle a esté tacitement accordée, puisque le Pape a

130 MERCURE

continué de tenir un Nonce à Naples, qu'il a reconnu le Viceroy, & qu'il a fait les Evêques nommez par Philippe V. Ces actes continuez de reconnaissance établissent une paisible possession dans le possesseur de bonne foy, puis, qu'elle a esté approuvée par quelque sorte de forme.

Quant à vos autres défenses, qui vous font dire que vous estes un Citoyen si digne de la Patrie, que les Conseils du Royaume n'ont point esté convoquez, que le Peuple n'a prêté aucun

GALANT. 131

serment de fidelité, & qu'une Cavalcade faite par le Viceroy, que vous dites avoir esté formée avec violence, ne peut donner un legitime droit de succession, je répons à vostre perpetuelle confusion, que la triste nouvelle de la mort de Charles II. ayant esté publiée, le Viceroy assembla les Grands du Royaume, parmi lesquels vous ne vous trouvastes point (& vous n'y aviez pas de rang, & c'est par cette raison que vous l'ignorez) & par un excès de modestie, il voulut remettre

132 MERCURE

le Commandement entre leurs mains. Les Grands à force de prieres , estant informez de la derniere volonté de leur défunt Roy , l'obligerent à le reprendre , & le Peuple montra sa joye par la bouche de son Elu , & par de continuels applaudissemens pendant le temps de la Cavalcade , qui se fit sans que personne pressât pour la faire , mais seulement pour répondre à la joye universelle. Ce prudent Ministre ne voulut point exiger le serment de fidelité , parce qu'il le jugea

GALANT: 133

inutile, ayant lû sur leurs visages qu'ils le feroient cent fois au lieu d'une. La joye de ces Peuples alla si loin, qu'ils voulurent témoigner au Roy le dévouement entier de leurs cœurs, par un magnifique don.

Ces veritez historiques destruisent entièrement les calomnies que vous employez. Toutes sortes de fondemens de justice ne manquent pas moins au dessein qui vous fit avoir recours aux armes, que les formalitez publiques du consentement

134 MERCURE

des peuples, & je puis vous apprendre là dessus que de semblables formalitez se recherchent quand l'election a lieu, mais non pas quand il y a un droit hereditaire.

Je revere le Serenissime Archiduc Charles, tant parce qu'il touche de près nostre Roy Philippe V. que pour le respect qu'on doit à son sang Auguste, mais je suis persuadé que ce Prince aura une extreme douleur de sçavoir que son nom n'est pas moins profané par vostre bouche que par vostre plume. Com

bien les dignes Ministres doivent ils sentir le chagrin de s'estre laissé tromper par vous, qui à force de mensonges avez scéu les ébloüir pour vous engraisser de l'Or Allemand, comme il vous est encore arrivé ailleurs.

Mais où vous emporte vostre jalouse folie, lors que vous voulez faire craindre des embuches aux Dames Napolitaines ; à qui tout le monde approprie l'emblème de l'Hermine ; *potius mori quam fœdari* ; & des embuches de la Nation Espagnole ? Je di-

36 MERCURE

rois presque qu'elle péche en idolatrie pour ce beau sexe. Cependant à cause que vous soupçonnez qu'il est susceptible de foiblesse, & que ce soupçon peut contribuër à faire réussir vos mauvais desseins, vous le faites paroître dans vos écrits Imprimez, afin d'augmenter le nombre de ceux que vous voulez attirer dans vostre conjuration, mais je vous assure que vous ne ferez pas plus avec la plume que ce que vous avez tâché de faire avec le Mousqueton ou le Pistolet.

GALANT 137

Vous donnez sujet de rire par les avantages que vous presagez à la Patrie si elle a un Roy dans Naples, comme si ce devoit estre pour elle le comble de la felicité d'y establir le siege Royal. Lisez toutes les Histoires passées, & vous verrez de combien de Tragedies ces peuples ont été les Spectateurs, par la cruauté des Rogers, des Manfiois, des Corradins, ou par la stupidité de Ladislas, par les honteux emportemens de Jeanne, ou par le pouvoir trop absolu de ces Barons mesme qui tiran-

Février 1702. M

138 MERCURE

nisoient les Provinces. Combien de guerres n'a-t-on pas souffertes , dont on n'a esté exempt que sous la domination du Roy d'Espagne ?

Les motifs que vous apportez pour faire donner dans vos tromperies , sont comme ces flambeaux des Anciens qui ne rendent de la lumiere que quand il y a de l'obscurité. Quelle proportion peut-il jamais y avoir entre un Sujet d'un seul Roy de Naples , & un Sujet d'un Roy d'Espagne ? Le premier se renferme à l'unique pré-

rention de peu de gouverne-
mens , estant inégal aux
Grands de Naples , sans autre
lustre que restrictif dans les
confins du Royaume , mais
le second qui a le bonheur
de naistre Vassal d'Espagne ,
soit de Naples , de Sicile , ou
de Milan , avec les privile-
ges considerables des Grands ,
est égal aux Potentats de la
seconde Sphere d'Europe , &
peut pretendre à autant de
Vice - Royaumes que le Roy
son Souverain possede de
Royaumes ; a autant de
Generalats de terre & de mer,

M ij

140 MERCURE

qu'il a d'armées dans les divers pays qu'il possède , & à une infinité d'autres Charges.

Il me semble que je vois déjà la Noblesse Napolitaine élevée à ces honneurs & à ces grandeurs par la magnificence de Philippe V. qui à l'exemple de son Auguste Ayeul , recompensera dans chacun la fidélité qu'on aura montrée. Il a eu une éducation si parfaite , qu'on ne met point en doute que le prix ne suive toujours le vrai mérite.

GALANT. 141

Mais il faut revenir à vous, qui vous dites le pere de la Patrie. Celuy que vous voulez faire vostre Roy, ce Siege Royal que vous voulez établir, avec quoi pourra t'il subsister ? Sera ce avec l'ancien patrimoine Royal ? Il a esté detourné dans la mains de la Noblesse ? Sera ce en restituant ce fond ? O quel funeste renversement ! Sera ce avec les biens fiscaux du Royaume ? Ils sont tous alienez a cinquante pour cent. Et qui en jouït ? La Noblesse. Sera ce avec l'imposition de

142 MERCURE

nouveaux droits ? Voilà tout le Royaume desolé ; & il me semble entendre le peuple en fureur maudire ce Siegeroyal que vous louez tant. Comme le Serenissime Archiduc , n'est pas moins dépouillé de biens de patrimoine , qu'il est riche en vertus & en belles qualitez , je puis assurer qu'au bout d'un mois vous en seriez dégourrez & je voudrois vous voir , vous & vos adherans , pour sçavoir si vous estes aussi desintereffez que vous chetchez à le faire croire par vostre Manifeste.

GALANT. 143

Pour moy, je ne sçaurois le cacher, je vous regarde comme des Loups voraces, qui auriez voulu devorer la substance de l'innocente Nobleſſe que vous aviez entraînée pour concourir avec vous à la perte du Royaume, quoy que cela n'eust pas eſté ſuffiſant pour vous aſſouvir.

Quant à ce qui regarde les ordres à maintenir autour des perſonnes du Viceroy & de la Vicereine, je ne doute point que le Sereniſſime Archiduc n'y eust eu égard, mais je ne croy rien de tout ce qui par

144 MERCURE

de vostre plume , & je ne puis
cesser de m'étonner de ce que
vous osez employer le nom
sacré de l'Empereur dans une
entreprise si tenebreuse , où
la fureur d'un Peuple tumultueux
devoit tout mettre sans
dessus dessous, en confondant
tous les ordres des personnes
avec les meurtres, les incendies,
les ravages, & les rapines,
tant pour les choses profanes
que pour les sacrées ;
maux inévitables, si vous eussiez
eu le courage de soutenir
le feu de quelques Soldats,
qui vous ont dissipé & fait
fuir

GALANT 145

fuir en un moment. Vous vous estes vantez à la Cour de Vienne d'estre des lyons, mais dans l'action vous vous estes montrez semblables aux animaux les plus timides. Rougissez donc, & de l'infamie de l'entreprise, & de la foiblesse de l'exécution, & cessez de répandre par le monde des loix de Chevalerie, quand vous souffrez une tache aussi ignominieuse que celle de la revolte, & n'irritez point nostre patience, en vous montrant dans vos écrits l'épée à la main quand on

Février 1702. N

146 MERCURE

vous a vû un peu auparavant
des ailes aux pieds pour pren-
dre la fuite. Changez de
stile si vous ne voulez que
le Prince Eugene vous impose
le châtiment qui vous attend
en tant d'autres lieux, car ce
n'est pas là un theatre propor-
tionné au personnage que
vous jouëz, ny une chaire
pour la lecture des rebellions
& des fuïtes. Souffrez cepen-
dant le tourment de voir vô-
tre nom derefté de tous l'U-
nivers, & vostre memoire
odieuse à toute la Posterité.

L'Epitre que vous allez

GALANT. 147

lire a esté faite sur l'incertitude où M' Maugart qui en est l'Auteur s'est vu touchant le choix qu'il avoit à faire d'une profession.

A MONSIEUR NIVELLE,
Avocat au Parlement.

E P I T R E.

*Avocat renommé dont les sages
avis.*

*Sont des prudens cerveaux aprouvez
& suivis,*

*Maintenant que soumis aux loix du
Mariage*

*A chercher un estat le nom d'homme
m'engage,*

N ij

148 MERCURE

Et qu'il me fait songer à m'assurer
un port

Pour me mettre à l'abri des caprices
du sort,

NIVELLE, enseigne moy ce qu'il
faut que je fasse.

Dois-je encore monter sur le haut du
Parnasse, [divin

Et cultivant sans cesse un langage
Me proposer les vers pour étude &
pour fin ?

Mais pourquoi, diras-tu, ce tra-
vail inutile

Qui ne raporte pas cinq sols dans
vostre Ville,

Qui ne fait qu'irriter mille jaloux
esprits,

Et traiter d'insensé tous les fai-
seurs d'écrits ?

Iray-je m'exposant sur l'élément hu-
mide

GALANT. 149

Supporter les ardeurs de la zone torride,
Et dans les chauds climats cher-
chant la perle & l'or

Préferer à ma vie un dangereux
Tréfor ?

Me faut-il, trafiquant sur la bourse
Publique,

Dans Troye ou dans Lion dresser
une boutique,

Et comme un gros Marchand sur
un Maître Comptoir

Les jettons à la main, établir mon
sçavoir ?

Vaut-il mieux pratiquer l'intérêt
& l'usure

Et retirer d'un sac une double motu-
re,

Où sous main des marchez enlevant
tout le grain

Aux Pauvres attronnez faire crier
la faim ?

N. iij

150 MERCURE

Dois je, loin des honneurs que nostre
 siècle adore ,
 Ensemencer les champs de Cérés &
 de Flore ,
 Et sous un toit rustique au ménage
 attaché ,
 Dans un honteux oubli vivre tou-
 jours caché ?
 Est-il plus à propos que je reste en
 Province ? [Prince ?
 Ou me conseilles tu de m'approcher du
 Dois-je acheter chez lay quelque
 Office d'honneur ,
 Et l'épée au costé faire le grand Sei-
 gneur ?
 Du faussaire Damon, dois-je em-
 prunter l'adresse
 Afin de me forger des titres de Na-
 bleffe ,
 Et vouloir, quoy que fils d'un père
 roturier ,

GALANT Kij

*Faire accroire au public que je suis
Ecuyer ?*

*Choisirai-je flottant au gré d'une hu-
meur folle ,*

*Aujourd'huy le compas , & demain
la boussole ?*

*Où dans mon Cabinet le crayon à
la main [dessin ?*

*Reserverai-je six mois sur un nouveau
Fantôme , les yeux clouez sur la note
bizarre ,*

*Descendre où bien monter de b mol
en b quarré ,*

*Et de l'Ut & du Fa vingt fois cher-
chant les tons ,*

*Consommer tout mon tems en d'inuti-
les sons ?*

*NIVELLE , encore un coup quel
parti dois-je prendre ?*

*Enai-je , les dieux du monde , à la Trappe
me rendre ,*

N iiii

152 MERCURE

Pour laisser dans un cœur par l'himen
abusé

Un éternel regret de m'avoir épousé ?

Mais de quoy me sert-il , laissant ta
patience ;

De tenir plus longtems mon esprit en
balance ?

Ton seul nom n'est-il pas une assez
forte voix

Qui me fait la leçon & m'instruit de
mon choix !

Ouy , je cede à ce nom , ton exemple
m'anime

Laisant tout autre employ , mesme
jusqu'à la rime ,

Et contemplant sans cesse un modele
si beau ,

A courir comme toy dans le champ du
barreau.

Mais par où commencer cette vaste
carrière

GALANI 153

*Si toy même ne vient m'en ouvrir la
barrière ?*

*Comment puis-je tenir un si glissant
chemin*

*Si pour me soutenir tu ne m'offres la
main ?*

*Prête-moy dont la voix, le sçavoir,
l'éloquence,*

*NIVELLE, inspire moy ton air ;
ton assurance.*

*Tes bons conseils pourront me faire
exécuter*

*Ce qu'en te regardant je viens de
projeter.*

J'ajoute un Sonnet qui a
esté fait pour exciter un jeune
Avocat à vaincre une certaine
timidité qui l'empêche de pa-
roître souvent au Barreau quoy

154 MERCURE

qu'il ait beaucoup de talent
& de grandes parties pour y
acquérir de la gloire.

SONNET

*Quelle raison, dis-moy, quelle
nécessité*

*Peut t'imposer le joug d'un auste-
silence ?*

*Manques tu de sçavoir, de feu, de ve-
hémence ;*

*Rèpons, est-ce prudence, est-ce timi-
dité ?*

*Des yeux de nos Argus ne crains
point la clarté,*

*Par la sublime voix de ta vive
éloquence*

GALANT

113

Tonne dans le bareau ; fais raire
l'ignorance,

Et contre le mensonge arme la ve-
rité.

2

Terrasse la chicane & confonds l'in-
justice,

Ce beau champ est ouvert, va, cours
dans cette lice,

D'un visage assuré, d'un pas ferme
& certain.

3

Montre toy de nos loix un fidelle in-
terprete,

Et des droïtes de Thémis un vigoureux
Athlete

Un digne élève enfin de l'Orateur
Romain.

156 MERCURE

Voici des reflexions sur des
paroles de Saint Paul, qui
font de la peine à beaucoup
de Femmes. Ces paroles sont
*Que les Femmes soient soumises
à leurs Maris; & vous, Maris,
aimez vos Femmes.*

Maris trop entestez du pouvoir
marital,
Vous alleguez Saint Paul; mais
vous l'entendez mal.
D'un sourcil élevé vous prononcez
l'Oracle
*Que ce grand Apostreadicté;
Et prétendez que sans obstacle
Il soit toujours executé.*
Aux Femmes, il est vray, ce saint
Docteur commande.

D'estre soumises aux Epoux ;
Mais que commande-t il , quand il
s'adresse à vous ?

Répondez, je vous le demande.

Aimez vos Femmes , vous ,
Maris.

Vous devez donc comme Chefs les
conduire ,

Et par exemples les instruire ,

Vous avez de plus forts esprits.

Commencez d'obéir à l'ordre de l'A-
pôtre.

Les Femmes ont leur ordre, & vous
avez le vostre.

Vous n'avez donc qu'à les chérir

Vous aurez trouvé l'art de vous fai-
re obéir.

Quel plaisir goûtez-vous quand la
crainte servile ,

Au lieu d'une sincère & tendre af-
fection

Fait naître la soumission

48. MERCURE

*De ce Sexe fragile ?
Êtes-vous des Tyrans , pour ne rien
imiter*

*Que ce qu'un dur tiran enseigne ,
Et direz-vous , sans vous inquié-
ter ,*

*Qu'on haïsse , pourvu qu'on crai-
gne ?*

*PAUL nous a dit d'aimer de bon
cœur , sans despit ,*

*Ce n'est pas là tout. Pierre or-
donne*

*Pour achever notre couronne
De joindre l'honneur à l'amour.*

*Faites votre devoir , Maris , sans
résistance ,*

*Le Sexe , comme on sçait , vous doit
la préférence ,*

*Passer devant , les Femmes vous
suivront ,*

*Aimez les bien , on vous répond
D'une sincère obéissance.*

GALANT 159

Une Dame illustre par plusieurs grandes qualitez, s'étant levée depuis peu avant l'Aurore, une Muse de ses amies l'estant venue voir, la trouva si belle & si brillante qu'elle s'écria. Je ne m'étonne pas qu'on n'ait vû aujourd'hui ny Aurore ny Soleil; assurément on vous a cédé; ajouta-t-elle l'Empire du jour & pour s'exprimer en Muse, car les Muses s'expriment en vers, elle prit des tablettes qu'elle remarqua sur la toilette, & y écrivit ce Madrigal.

160 MERCURE

Helene un jour matinale ,
D'une brillante beauté
Qui surpassoit la clarté
De l'Amante de Cephale :
Phebus n'osa s'exposer
A sortir du sein de l'onde ,
Et sans lay rien opposer ,
Elle fut l'Astre du monde.

Je croy que vous serez
contente de l'Air nouveau
que je vous envoie. Il est de
la composition de Mr le
Camus le fils, aussi bien que
les paroles.



le Gouvernement de Mon
treau, mourut le 27. du mois
passé. Il estoit à vingt deux
ans à la teste du Regiment
Fevrier 1702. O

160 MERCURE

Helene un jour matinale ,

D'une brillante beauré

us ie nis, aussi bien que
paroles.

AIR NOUVEAU.

*UN Berger soupiroit auprès d'une
Fontaine.*

*Quand Philis en passant luy de-
manda sa peine.*

*Quoy, dit-il; ne sçavez-vous pas
Que je expire pour vos appas?*

Messire François le Char-
ron, Seigneur de Frenoy, Ba-
ron de d'Encourt, Vicomte
d'Orval, Marquis de Saint
Ange, à cause dequoy il avoit
le Gouvernement de Mon-
treau, mourut le 17. du mois
passé. Il estoit à vingt deux
ans à la teste du Regiment

Fevrier 1702.

O

162 MERCURE

Colonel de Cavalerie qu'il a commandé l'espace de onze ans, & ensuite il fut premier Maître d'Hôtel de la feuë Reine Mere, & avoit acheté de M^r le Duc de Mortremart la Capitainerie de la Varenne du Louvre qu'il avoit en chef, & dont il se défit entre les mains de M^r le Maréchal de Chulemberg. Il estoit fils de feu Messire François le Char-ron, Marquis de Saint Ange, premier Maître d'Hôtel de la feuë Reine Mere. Sa Mere estoit Anne de Boullogne, petite fille de Messire

GALANT 163

Julie de Boulogne, Conseiller;
Maistre d'Hôtel du Roy, Gouverneur des Ville & Château de Nogent, Capitaine d'une Compagnie entretenue au Regiment de Champagne, Seigneur du Plan, Bonnecourt & autres lieux. Sa Maison est fort illustre, & il y a plusieurs Chevaliers de Malte & Comtes de Saint Jean. Elle estoit nièce de M^r l'Evesque de Digne, c'est de là que vient l'Abbaye du Val Sainte Catherine, que M^r de Saint Ange qui vient de mourir a donné à M^r l'Abbé Servien.

O ij

Elle estoit aussi cousine germaine du Cardinal Capiuchy, qui eut vingt-sept voix à un Conclave. Feu M^r le Marquis de Saint Ange dont je vous apprens la mort, a servi sous M^r le Maréchal du Pleffis-Praslin dans toutes les guerres d'Italie. Il estoit oncle, à la mode de Bretagne, de M^r le Duc de Brissac, de M^r le Comte de Cossé, de Madame la Marquise d'Urcé, cousin germain de M^r le Duc de Choiseüil, de feu M^r Bouchard de Champigny, Intendant & Maître des Requestes,

de Madame la Presidente de Motteville, de Madame la Marquise de Trichasteau, de M^r le Maréchal de Trichasteau, grand Maréchal de Lorraine, qui a fait double alliance avec la Maison de Brulart, cousin aussi de Madame la Presidente de Nesmond, & de M^r de Caumartin, & neveu de Madame la Comtesse d'Origny, Gouvernante de Semeur en Bourgogne. Il avoit épousé en premières nœces Mademoiselle de Servien, Fille de M^r de Servien Ambassadeur pour

166 MERCURE

le Roy en Savoye, & Nièce
de M^r de Servien Surinten-
dant des Finances, & en se-
condes nôces, Marie Made-
leine Angelique du Bourdet,
qui descend d'un Cadet de la
Maison du Bourdet, dans
laquelle il y a eu plusieurs
Alliances avec la Maison
d'Aubusson, jusqu'à Mr le
Duc de la Feuillade d'aujourd'uy.
Il est mort avec une en-
tiere resignation aux volontez
du Seigneur; telle que la doit
avoir un veritable Chrétien,
& disoit toujours, quelques
douleurs qu'il souffrist, qu'il

ne souffroit pas assez. Le Roy
 a eu la bonté d'accorder à la
 Veuve la même pension
 dont il le gratifioit. La maison
 de Charron a fait plusieurs
 fouches, & est alliée à ce qu'il y
 a de meilleures Familles dans
 l'Epée & dans la Robe.

Je vous ay souvent parlé
 de Mr Antier, & ce fameux
 Perspecteur, s'il m'est permis
 de me servir du terme qu'il
 croit avoir mis en usage, a si
 souvent fait des Leçons à
 ceux qui luy paroïssent en
 meriter, qu'il ne doit pas

168. MERCURE

trouver mauvais que d'autres
l'ay en fassent à leur tour, &
que je vous envoie leurs Ou-
vrages comme je vous ay en-
voyé les siens. Je n'entre
point dans leurs démêlez, &
je veux croire que chacun a
de fort bonnes raisons pour
soutenir sa cause : Cependant
il me paroît que ce n'en est
pas une, que de dire contre
Mr Antier, que les fautes
qu'il a reprises sont des fautes
d'impression, & des fautes fai-
tes par les Graveurs. Il suffit
qu'on avoue qu'il y ait des
fautes pour justifier Mr An-
tier.

GALANT 169

tier. Il n'est pas obligé de deviner si elles ont esté faites par des Imprimeurs & par des Graveurs. Voicy ce qui vient d'estre écrit touchant la Perspective par Mrs de Reirna à un Gentilhomme du Languedoc.

A M^r GRATIANI.

J'Eus, Monsieur, il y a quelques jours une Conversation par hazard avec M^r Antier, qui montre la Perspective dans Paris, comme vous dites. Nous nous parlâmes assez long temps.
Février 1702. P

170 MERCURE

Pour nous connoître, je ne feins point de vous assurer, que ses descovertes ne sont point telles que vous les croyez. Appelez-vous enrichir un Art que de luy donner des termes nouveaux, lorsqu'il en a suffisamment, par le moyen d'squels les Eleves sont pleinement instruits, & les Sçavans sont écoulez avec applaudissement ? Il faut vous en assurer mieux, en vous disant, qu'il pretend que Perspective signifie uniquement, un bon Praticien en Perspective, comme si le terme de bon Dessinateur, connu depuis si longtemps, ne valoit

GALANT. 171

pas le sien, qui est sans exemple, & qui ne sçauroit estre adopté, par Messieurs de l'Académie Française. On dit in-
vective, comme perspectiver, on ne dit pas toutefois Invecteur
& je croy qu'Invecteur, seroit plus souffrable. Ce n'est pas tout. Il a tiré de je ne sçay où, le mot anoptique, pour dire perspective en plafond, & il appelle casoptique, la perspective horizontale. Vous pouvez après cela, vous faire une idée assez juste, du progres, que peut faire un homme dans un Art, quand il s'y prend de cette ma-

P ij.

172 MERCURE

niere, n'ayant d'ailleurs aucune
teinture des demonstrations d'Eu-
clide, ni de l'usage du Compas
de proportion. Vous le pouvez
mettre en parallele, avec l'In-
novateur Neuf Germain, dont
le caractere se voit encore dans
les œuvres de Voiture. Il me
montra, ensuite un Livre qu'il
tira de sa poche, mis au jour par
le P. Lamy, connu par quantité
de beaux Ouvrages, dans lequel
il me montra d'abord la page 136
qui est à la verité defectueuse;
mais pour m'en faire mieux re-
marquer les erreurs, il mit à mes-
me temps le mesme sujet à costé

destiné de sa main. C'est un Piédestail, tel que ceux que Vitruve appelle, per scamilli impares : Portant une baze de de colonne, qu'il pretendoit estre dans sa perfection ; mais comment serois je convenu de cela, lors qu'il me demanda mon sentiment, puisque le trait des membres, & des moulures de l'un & de l'autre, estoient tres corrompus, sans goust de clair-obscur, & sans précision ? Les proportions d'ailleurs, qui sont l'essence de la belle Architecture, comme l'ame l'est du corps, y estoient au hazard, avec des saillies trop

174 MERCURE

camuses , dans la partie fuyante , & sur le tout tres-mal profilées. Tout cela me fit juger avec raison , qu'il ne feroit ni bien ni mal à l'Auteur : car chacun sçait que les erreurs qui se trouvent dans les Planches d'un Livre , sont toujours attribuées à la negligence des Ouvriers , & qui produit une dissonance , qui se répand quelquefois dans les Ouvrages même des habiles gens , parce qu'ils ne veulent point , se donner la peine d'employer huit jours , à la recherche du vray par les regles , puis que presque deux heures leur suffisent pour

contenter l'œil du Bourgeois, &
 mesme du Marquis. Il pouvoit
 donc se passer de faire le procès
 à un tel Auteur, sur des fautes
 d'impression ; car c'est la mesme
 chose, & au lieu du passage du
 P. Lamy, qu'il s'applique, cer-
 tain Vers d'un ancien Poëte,
 luy convient tres bien ce me sem-
 ble, lorsqu'il dit, ad poeniten-
 dum properat, cito qui iu-
 dicat. Car il s'emporte dans
 la Preface qu'on voit dans le
 Mercure d'une Critique qu'il
 promet de cet Auteur, jusqu'à
 le faire redresser par le petit
 fils d'un homme de son âge.

P iiij

& à prouver par démonstration
 la fausseté des Siennes. En veri-
 ré, j'apprehende pour luy, car
 pour peu que son antagoniste
 veuille se remuer, & le mettra
 bientôt en pays perdu. Ne croyez
 donc pas, que le nouvel Aibe-
 lete, ravisse à personne la gloire de
 mettre l'Art à un plus haut point.
 S'il en faut juger par ce qu'il m'a
 montré sa manière de déterminer,
 la véritable position des objets sur
 toute sorte de surface, plus préci-
 sément que tout ce qui a paru,
 n'est encore que dans les especes
 imaginaires j'ay pris le party de
 faire mettre la copie de ma Let-

tre, dans le *** , pour faire
comme on dir, d'une pierre deux
coups. Cela me dispensera d'al-
ler chez Monsieur Antier, luy
donner avis, que vous allez
mettre au jour, s'il ne vous pré-
vient, la maniere de déterminer,
le trait des cintres en surbaissé,
formés par des berceaux qui se
couperoient à Angles droits, tant
sur les lignes de conduite fuyante
que sur les diagonales, allant de
l'Angle d'une imposte à l'autre.
Comme aucun Livre, n'a traité
cette difficulté, vous sçaurés par
son silence, ou par sa responce,
sa prétendue facilité, à résoudre

178 MERCURE

les difficultez de l'Art , par la combinaison des Principes. Je les quittay en luy disant , que tant que ses desseins seroient touchez de goust , bien profitez , & dans une correction , à plaire à l'œil des Sçavans , il ne manqueroit , ny Eleves , pour instruire , ny de personnes de distinction , pour prendre ses avis. Je suis, Monsieur , vostre &c.

La place de Pensionnaire à l'Academie Royale des Sciences qu'avoit M^r le Fevre, Auteur de la Connoissance des temps , ayant vacqué , l'Academie a élu deux sujets

Astronomes de son corps, & un externe pour la remplir, ſçavoir M^r Maraldy neveu de M^r Caſſini, M^r de la Hire le fils & M^r Pothenot, Profefſeur au College Royal. Le Roy a choiſi le premier de ces trois pour mettre à la place de M^r le Fevre, & comme M^r Maraldy eſtoit affilié Geometre, l'Academie a élu deux Sujets pour occuper la place de celuy-cy, ſçavoir M^r Carré, ancien Eleve de M^r Varignon, & Mr Cœpler le fils entre leſquels le Roy a choiſi M^r Carré.

Tous ceux qui composent cette Academie sont tres-profonds dans les Seiences qu'ils professent; on en peut juger par les Ouvrages de M^r Parent qui n'est que simple Eleve dans ce corps. Ce qui suit vous en apprendra le nombre & les noms, & à quel âge ils ont esté faits.

A 21. ans les démonstrations de l'Arithmetique de Chauver.

Depuis 16 jusques à 21 différentes pieces de Poésie.

A 21 une Version Françoise des Spheriques de Théodose.

appliquée à la Sphere celestie.

A 22 une version Françoisse des Sections coniques de M^r de la Hire, in folio.

A 23 un Traité d'Analogie sur l'Astronomie, la Gnomonique, la Geographic &c.

A 24. une Statique par un principe nouveau.

A 25. un Commentaire sur le mouvement des Eaux de M^r Mariotte.

A 26. un Traité de la Résistance des solides.

A 27. un Traité de Combinaisons & de lieux coniques.

182 MERCURE

A 28. un Traité des Mesures des Figures courbes en general.

A 29. un Traité des Pompes.

A 30. une Geometrie Theorique complete.

A 31. une Arithemetique complete.

A 32. une Geometrie pratique complete.

A 32. des Elements de Geographie.

A 33. des Elements de Mechanique & de Physique.

A 34. une Mechanique universelle commencée.

A 34. & 35. des Analyses de principaux Auteurs de

GALANT. 183

Mechanique & de Physique
au nombre de près de 20.

A35 des Discours sur la Physique universelle.

Depuis 32. jusques 35. donné 24. pieces à l'Academie, 14. dans les Journaux de Paris, quantité dans ceux de Hollande. Plusieurs discours en differens tems sur differens sujets.

Quoy que vous soyiez persuadé qu'il ne peut plus rien arriver de nouveau dans le monde, je vous envoie deux nouvelles si singulieres que je suis assuré que vous n'avez

jamais rien ouy dire de semblable.

A Caïre ce 29. Novembre 1701.

Par les lettres de Smirne que nous venons de recevoir, on nous mande, que le Consul de Venise qui reside en cette Ville, est un homme âgé de cent dix huit ans qui ne se ressent d'aucunes des infirmités de la vieillesse, sinon que depuis quelques mois il a la vue plus trouble, du reste fort frais. Il est à présent à sa cinquiesme Femme, avec laquelle il couche journellement, disant qu'il ne

GALANT. 185

s'en sçauroit passer. Il en a eu un
fils qui est fort vigoureux aujour-
d'huy âgé de dix sept ans , &
qui est auprès de son Pere , aussi
bien qu'un autre fils qu'il a eu
de sa premiere Femme lequel a
quatre vingt dix ans. Ce Pere
éternel avouë qu'entre ses cinq
Femmes il a encore eu quelques
Maitresses; il dit qu'il n'a jamais
bu de vin , n'y mangé tout ce
qui est salé ou epicé , il a porté
60. années durant des cheveux
blans ainsy que la moustache :
mais la nature qui les luy avoit
donnés noirs , n'a pû souffrir
plus long temps cette Métamor-
Feurier 1702. Q

phose, elle les a donc fait revivre depuis quelque mois a leur premiere couleur & luy a outre cela fait présent de deux nouvelles dents. Voilà la nouvelle telle qu'on nous la demande.

En voicy une autre du même Pays.

Il s'est fait icy une gageure depuis peu entre deux portefaits a qui porteroit plus longtemps une outre remplie d'eau & de sable du poids de cent trente de nos livres sans se reposer ny quitter le fardeau un moment, sans s'appuyer en aucun endroit & sans mesme pouvoir porter la main

contre un mur, où à terre. Cette gageure n'estoit simplement que pour l'honneur, le premier l'a porté en la maniere cy dessus durant soixante & cinq heures. Nous l'avons veu rodant jour & nuit par toute la Ville, accompagné d'un tambourin & suivi d'un grand nombre de gens de sa sorte, la pluspart interessez pareillement d'honneur, dans cette mesme gageure; les uns pour un party, les autres pour l'autre. Ces gens cy ne l'accompagnoient pas pour luy faire cortège mais pour observer si la lassitude ne l'obligeroit pas à manquer à quel.

Q ij

188 MERCURE

qu'une des conditions ; il mar-
 geoit en marchant & il prenoit
 de temps en temps un breuvage
 pour s'empescher de dormir. Son
 Antagoniste est entré dans la car-
 rière au bout de huit ou dix jours,
 & il a esté plus vigoureux,
 ayant porté le même fardeau soi-
 xante & sept heures. Il devoit
 même le porter encore cinq heures,
 car la gageure estoit pour trois
 fois vingt quatre heures, mais
 par hazard ou autrement, l'outre
 a crevé au bout de soixante-sept
 heures, ce qui n'a pas empesché
 qu'il n'ait esté proclamé victo-
 rieux, puisqu'il a surpassé l'an-

ire de deux heures. Le lendemain
 de sa victoire ses camarades l'ont
 promené par la Ville revêtu par
 dessus ses haillons d'un Caffetan
 que le Pacha luy a fait presser ;
 moyennant dix écus qu'il en a
 donnez pour le loüage à l'Officier
 du Pacha qui distribue les Caffe-
 tans ; pour avoir l'honneur de le
 porter un iour seulement. Ce Caf-
 fetan est pareil à celui que vous
 m'avez vû que j'avois à l'Au-
 dience du Grand Kifit. Nostre
 Champion a esté en cet équipage
 dans les maisons des Grands, &
 des personnes dont il a crû recevoir
 quelque gratification. L'on m'a

140 **MERCURE**

*dit que toute sa fortune se montoit
à quarante écus.*

On a fait un Service so-
lemnel & tres - magnifique
pour feu Monsieur à la
Martinique. Vous en trou-
verez tout le détail dans la
Lettre que je vous envoie.

A MONSIEUR ***

*À la Martinique ce 20. Novembre
1701.*

PUisque vous m'avez fait
part des nouvelles de l'Eù-
rope, je crois que vous ne serez

GALANT.

191

point fâché, Monsieur, que je vous apprenne celles de l'Amerique. Vous me fites dans vostre derniere Lettre une ample description des honneurs funebres qu'on avoit rendus à Son Altesse Royale Monsieur, après sa mort & vous voulûtes me faire connoître qu'ils estoient des preuves sensibles de l'amour qu'on avoit pour ce Prince & du regret qu'on a eu de le perdre, mais sur ce principe, je puis vous assurer, Monsieur, que nostre amour n'a pas esté moins grand, ny nostre douleur moins sensible, puisque nous n'avons eu ny moins de zele pour luy procurer les secours de l'Eglise, ny moins d'empressement pour luy ren-

dre les honneurs dûs à son haut rang & à son mérite. A peine les tristes nouvelles de sa mort furent-elles répandues, dans cette Isle de la Martinique, que les Capucins qui résident au Fort Royal, & qui y exercent les fonctions Curiales, firent d'abord dans leur Eglise un Service solennel, auquel assistèrent plusieurs Religieux & où se trouverent toutes les Puissances de cette Isle (terme dont on se sert dans le Pays pour nommer M^r le General, M^r l'Intendant & les Officiers de l'Etat Major. Les Peres Jesuites qui résident au Fort Saint Pierre & qui y exercent les mêmes fonctions, en firent autant six semaines après, & se distinguèrent

GALANT 193

gueroit même par une Chapelle ardente. On vit bien que les Peres Jesuites de Saint Dominique qui résident dans le même lieu, & qui y ont la Paroisse du Mouillage, n'avoient esté les derniers, que pour donner des marques plus sensibles de leur douleur & des témoignages plus éclatans de leur reconnoissance.

Le jour que leur Supérieur avoit arresté avec les Puissances estant enfin arrivé, le Clergé & toutes les personnes de distinction suivies d'une multitude de Peuple se rendirent à neuf heures du matin dans leur Eglise de Nostre-Dame de Bon Port & tous furent également surpris de l'ordre de leur tenture.

Février 1702.

R

194 MERCURE

la multitude de leurs cercueils
du nombre des Armoiries de
Monsieur, placées de distance
en distance & d'une Répresen-
tation des plus magnifiques &
des mieux entendues qu'on pui-
se voir. Elle estoit de l'inven-
tion du fils de Mr Benoist si
connu par ses Ouvrages du
Cercle Royal. Voicy la des-
cription de cette pompe func-
bre.

L'Eglise estoit rendue depuis
le haut jusques au bas. Autour du
Chœur & de la Nef étoit d'espa-
ce en espace un rang de grands
Cartouches de deux pieds de
haut où estoient les Armes de
Monsieur entourées des Cor-
dons de saint Michel, & du
saint-Esprit. Au milieu de la

Nef estoit la representation
 élevée sur une haute estrade où
 il avoit trois marches garnies
 de près de trois-cent chande-
 liens avec leurs cierges où es-
 toient attachées les Armes de
 Monsieur. La Representation
 estoit couverte d'un magnifique
 Poisse de velours noir, où es-
 toient attachées les armes de
 Monsieur. Sur la teste de la
 representation estoit un careau
 de velours sur lequel estoit la
 Couronne & les Coliers des
 Ordres couverts d'un grand
 Crespe. Au dessus de tout, es-
 toit un Dais magnifique de
 quinze pieds de long sur dou-
 ze de large. Il estoit en
 maniere de lit d'Ange suspen-
 du en l'air, aux quatre fa-
 R ij

196 MERCURE

ces. Sur le milieu de la corniche, qui estoit chargée d'ornemens, estoit un grand cartouche dans lequel estoient les Armes de Monsieur, entourées des Colliers des Ordres, & des supports : aux quatre coins estoient de gros Bouquets de plumes, chargés chacun de son Aigrette. Au dessous de la corniche regnoit une Campanie par festons à fond noir bordée d'argent, & au milieu une fleur de lis d'or. Au bas de chaque feston pendoit une grosse houppe d'argent. Le fond du Dais estoit de Velours ; au milieu duquel étoit une Croix de Satin blanc, les Armes de Monsieur dans chaque Angle, & pour finir le Dais, il y avoit quatre grands rideaux de Drap noir retroussés par

façons les bouts pendants aux quatre coins. L'Autel estoit pareillement paré d'un grand nombre de Chandeliers & de Cierges où estoient attachées les Ecussions de Monsieur. Le Portail estoit rendu aussi de noir, avec un rang d'Armoiries.

Toutes choses ainsi disposées, le P. Paris Curé de la Paroisse accompagné des Ministres & des Officiers qui ont accoutumé de servir aux saints Autels commença la Cere-
monie par l'Office des Morts. La grande Messe suivit, & y fut solennellement chan-
tée, tant par les meilleurs Chantres qu'on avoit eu soin de ramasser, que par le Clergé composé de douze Domini-

R iij

194 MERCURE

quains, qui s'estoient restés de leurs Cures, dont plusieurs sont éloignées de quinze à vingt lieues, de sept Peres Jesuites, de trois Ecclesiastiques, de deux Peres Capucins, & de cinq Religieux de S. Jean de Dieu qui furent tous placés dans le Chœur chacun selon son rang.

Ce qui rendit cette Ceremonie complete, fut l'Oraison funebre prononcée par le P. Giraud Religieux de la Province de Toulouze Superieur des Missions de S. Dominique, qui est la seule qu'on ait fait dans les Isles à l'honneur de Monsieur & qui fit connoître à ces Peuples la haute vertu de ce Prince, les qualitez éminentes qu'il



GALANT



possédoit, & la perte que la France avoit faite. Elle fut universellement applaudie. Il prit pour son texte. *Nam ignovatis quoniam Princeps & maximus cecidit in Israël.* Ignorez-vous qu'un Prince est mort & que dans la personne nous avons perdu un des plus grands hommes d'Israël.

C'est ainsi Messieurs, poursuivit-il, que parloit autrefois un saint Roy, après qu'il eut appris la mort fatale de son cher & généreux Abner. Ce grand Prince affligé d'une séparation si imprévue, perneuve jusqu'au fond du cœur d'une perte si considérable, percé de douleur à la vue de son Cadavre, après s'estre épuisé en Eloges, après avoir arrosé son Tombeau de ses larmes.

R. iiii

200 MERCURE

voulant enfin exciter son peuple à la douleur, immortaliser la mémoire de celui qu'il regrettoit, & rendre son nom à jamais recommandable s'écria dans les transports de son affliction : Ignorez-vous qu'un Prince est mort & que dans sa personne nous venons de perdre un des plus grands hommes d'Israël.

Chrétiens, qu'une des plus tristes, des plus lugubres, mais des plus salutaires Ceremonies de l'Eglise assemble icy de toutes parts, ce que ce Saint Roy disoit aut esois, n'ay-je pas sujet de le dire à ce jour ? Et ma foible voix estoit-elle donc réservée pour vous annoncer une nouvelle si triste & si affligeante ? Quel homme sous le Ciel fut jamais plus grand que Tres-haut, Tres-puis-

sant, Tres-excellent Prince Phi-
 lippe de France Duc d'Orleans.
 & quel Prince fut jamais environ-
 né de tant de gloire ? Les gran-
 deurs, les richesses, l'indépendan-
 ce, l'éclat, la majesté, les honneurs
 suprêmes n'ont-ils pas toujours été
 l'appanage de la Maison des
 Bourbons ? Et en falloit-il davan-
 tage pour rendre Monsieur le plus
 glorieux de tous les Princes, que
 d'avoir été le Frere unique de
 Louis le Grand ? Mais où a passé
 cette gloire, Messieurs, & qu'est
 enfin devenue cette Puissance & cet-
 te Grandeur ? O neant ! ô vanité
 des Grandeurs mondaines, que ton
 brillant est faux, que ta durée est
 courte, que tes esperances sont vai-
 nes, que tes idées sont flatueuses,
 que tu éblouis, que tu trompes aise-

202 MERCURE

ment ceux qui s'en repaissent, & qui-heureux) sont ceux qui ne mettent leur confiance que dans le Seigneur !

Vous le sçavez, Messieurs, les Lettres que vous avez reçues, les Nouvelles qui vous sont venues, ces Sacrifices solennels qu'on a déjà faits, ces représentations augustes & magnifiques, ces Chapelles ardentes, ces Pompes funéraires établies pour honorer la mémoire des Grands, Augustes, mais tristes & pitoyables restes de la vanité des Mortels ne nous l'ont déjà que trop appris, que depuis six mois est mort Tres-haut, Tres-puissant, Tres-excellent Prince Philippe de France, estimé, cheri, loué, regretté du plus grand de tous les Rois, dont l'approbation seule vaut plus que

GALANT 203

tous les Eloges, & pleuré de tout un Peuple qu'il cherissoit tendrement, dont il estoit luy-mesme plus que cheri, qu'ils appelloient leur Pere commun & dont il faisoit l'ameur & les delices;

- Vous le sçavez donc, Messieurs, & personne ne l'ignore, qu'un Prince & un des plus grands Princes de la Maison de France est mort, mais ses actions immortelles, ses vertus heroïques, ses rares & éminentes qualitez, ses œuvres de piété, de religion, de justice, de miséricorde, de charité, de dévotion nous sont si bien connues, & nous en a-t-on encore fait le recit? Accomplissons, Chrétiens, toute justice, rendons à Monsieur les tributs d'honneur & de louange qu'il merite & qui luy sont dûs, que la triste Ce-

224 MERCURE

remonie qui nous a icy assemblez ne soit point imparfaite, & qu'un Prince cheri de Dieu & des hommes recoive à ce jour la portiou de nous qu'il merite & que nous luy devons, Tres RR. Peres, Nous qu'il a honorez de son amitié & de ses visites, qu'il a consolez, qu'il a mesme edifiez par ses entretiens, qu'il a hautement protegez dans les affaires les plus importantes, & à qui il a rendu des services pendant tout le cours de sa vie, rendons-luy, dis-je, les tributs d'honneur & de louange qu'il merite, & que luy sont dus, que la justice & la reconnoissance se joignent ensemble, & qu'elles s'empressent aujourd'hui de nous faire voir en la personne de Monsieur, un Prince tres-religieux envers Dieu, tout attaché

GALANT. 205

aux interets du Roy, & plein de bonté pour les Peuples. Tel fut, Messieurs, le caractere de celui que nous regretons à ce jour, que nous ne sçaurions assez regretter, & tel est l'Eloge funebre que ie consacre à la memoire immortelle de Tres-haut, Tres-puissant, Tres-excellent Prince Philippe de France, Duc d'Orleans, & Frere unique du Roy.

Après cet Exorde, l'Orateur fit une description touchante des malheurs qui accompagnoient la naissance des hommes. Il fit voir le peu de sujet qu'ont les Grands de s'en glorifier, & dit que leur bonheur n'estoit point d'estre nez de parents nobles selon la chair, mais d'avoir esté regenez par la grace de

206 MERCLURE

J. C. & qu'un Prince juste & religieux estoit infiniment plus élevé par la pieté que par son rang. Ses vertus, ses bonnes œuvres, ajouta-t-il, le toient assez hautement, & tout ce que nous pouvons dire de son Origine; c'est que Monsieur rendit autant d'éclat à ses Ancestres qu'il en avoit luy-même reçu, & que si descendra sans contredit de la plus illustre de toutes les familles de l'univers fut un bonheur pour luy. Il honora encore autant cette glorieuse Famille Et, continua-t-il, quel Prince fit jamais tant d'honneur au noble Sang dont il estoit issu; & quel Prince fut jamais plus digne de descendre d'un Sang si pur & si noble après Louis le Grand qui fait un rang à part parmi les Rois, & qui seul mérite d'être

admiration de l'univers, jamais
 Prince fut-il si accompli, & tout
 autre que Philippe de France eust-il
 esté digne d'estre le frere unique de
 Louis le Grand ? Dieu, dit-il en
 un autre endroit, luy donna un
 naturel si bon, si doux, si honneste,
 si affable, qu'on ne pouvoit s'em-
 pêcher de l'aimer en le voyant &
 qu'on ne pouvoit se lasser de le voir,
 tant on l'aimoit, Jamais tant de
 douceur, tant de modestie, tant
 d'affabilité n'accompagnerent tant
 de Grandeur, & jamais des ma-
 nières si naturelles & si simples ne
 conserverent tant de Grandeur, ny
 de Majesté. Par là il s'attira l'esti-
 me, l'admiration des Estrangers,
 par là il fist des impressions d'a-
 mour, de tendresse, d'affection sur les
 cœurs du Roy, par là il se concilia

208 MERCURE

le cœur de tous les François & j'ose dire, Messieurs, que nul autre n'eust esté si digne de regner sur eux, s'ils n'avoient déjà en la personne de Louis le Grand, le plus sage, le plus juste, le plus modéré, le plus puissant, le plus bienfaisant, le plus aimable de tous les Rois & s'ils n'avoient en la personne des Enfans de France, des dignes & legitimes Successeurs capables de remplir leurs plus hautes esperances & de rendre les Peuples les plus fortunés du monde.

Il dit dans la suite que ce qui avoit rendu Monsieur véritablement heureux n'estoit ny la dignité de son rang, ny l'éclat de sa gloire ny l'abondance de ses Richesses ny le brillant de ses qualités, mais

ce fut d'avoir esté aimé de Dieu
& des hommes, *dilectus Deo &*
hominibus, d'avoir laissé sa me-
moire en benediction par les
exemples de vertus qu'il nous
a donnés, *cujus memoria in be-*
nédictione est, & d'avoir acquis
par sa pieté une gloire presque
égale à celle des Saints, *simi-*
lem illum fecit in gloria sancto-
rum: Ensuite il s'étendit sur sa
piété, & sur sa dévotion; il en-
tra dans un détail qui fit con-
noître la haute vertu de ce
Prince, & qui seroit trop long
de rapporter. Voici ce qu'il dit
en son second point. Toutes fois
ne pensez pas Chrétiens, que la
piété de Monsieur ait fait aucun
tort à sa valeur, ny qu'elle ait
esté moins intrepide, parce qu'il

Février 1702.

S.

210 MERCURE

A esté plus devot. Sa pieté, sa dévotion ne firent qu'augmenter son courage, & sa fermeté, & l'un & l'autre Messieurs, parurent dans tout leur éclat, soit qu'il suivit le Roy dans ses glorieuses Conquestes, soit qu'il fust luy-mesme à la teste de ses Armées, soit enfin qu'ils restast sur nos Frontieres pour empêcher cette nuée d'ennemis de se répandre dans le cœur de la France par les descentes dont ils nous menaçoient toutes les années, & que Monsieur empêcha toutes les fois que nous fumes menagez. On eust dit que le Roy luy confiant tantost le dehors, tantost le dedans de son Royaume, luy avoit inspiré sa sagesse, sa prudence, son courage, sa fermeté, sa valeur, & que Monsieur n'estoit né que pour imiter un Roy.

GALANT 211

inimitable à tout autre, attentif à la gloire de ce Monarque comme à son plus cher interest, étudiant ses sentimens pour les suivre & sa conduite pour l'imiter. Il n'eust d'autres vœux, d'autres pensées, d'autres desirs, d'autres projets, que ceux du Roy, & le plus grand éloge que nous puissions luy donner: c'est d'avoir étudié sa conduite & d'avoir en part à ses Victoires. Allés, disoit autre fois le fameux Machabée à son frere Simon, allés prenez des Troupes avec vous, mettez-vous à la teste de cette Armée, comportez-vous en homme vaillant, faites voir la grandeur, la fermeté de votre courage, & délivrez vos freres qui sont en Galilée, tandis que Jonathan & moi irons secourir ceux qui sont en Gulaad,

Sij

212 MERCURE

*Il alla Messieurs dit l'Ecriture
il aura plusieurs Combats, les
nations furent défaites, elles s'en-
fuirent devant luy il les poursuivit
jusques aux portes de Ptolemaide.
Abiit & commisit prælia mul-
ta, & contrita sunt gentes &
persecutus est eos usque ad
portam Ptolemaidis. Chrétiens,
ce que l'Ecriture raconte, ne l'a-
vez-vous pas veu arriver de nos
jours ? & pouvois-je mieux expri-
mer que par ce trait, la confiance
du Roy en l'habileté de Monsieur,
& l'habileté de Monsieur qui
n'estoit pas indigne de la con-
fiance du Roy ? La dessus il par-
la de la prise de Bouchain, de
Zutphen, & de la Bataille du
Mont Cassel, & voicy comment
il toucha la prise de S. Omer,*

GALANT

Je dis trop peu : Monsieur fit encore plus que n'avait fait le frere de Judas Machabée. Non seulement il batit les ennemis , non seulement il mit leur Armée en déroute , non seulement il les pour suivit jusqu' aux portes de la Ville , abie & commisit prælia multa , & contrita sunt gentes & persecutus est eos usque ad portam Ptolemaidis.

Mais profitant de la victoire en habile General, il pressa si vivement Saint Omer, que la Ville fut prise en vingt jours de siege malgré toute la resistance des Ennemis. Qu'il faisoit beau voir, s'écria-il, Louis le Grand , partager avec Philippe de France une gloire qu'il pouvoit se réserver pour luy seul, & qu'il faisoit beau voir Philippe de Fran-

24 MERCURE

ce répondre aux attentes de Louis le Grand, entrer tout entier dans ses intérêts, les soutenir au péril de sa vie, & devenir, pour ainsi dire, un même esprit avec luy ? Mais où nous emporte, poursuivit-il, la douceur d'un si agréable souvenir ? Ignorons-nous que Monsieur est mort, & qu'il n'est rien de si vain que la gloire du siècle ? Tardifs Admirateurs d'un Prince qui cesse de paroître à nos yeux : En vain nous plaignons-nous du larcin que la mort nous a fait. Il disparoît pour toujours ce Grand Prince, ce Prince aimable, ce Prince bienfaisant, il disparoît pour toujours. Sa gloire, sa puissance, ses richesses, sa valeur & nos larmes même ne sauroient le dispenser de cette fatale nécessité.

GALANT. 211

Heureux d'avoir connu le néant,
la vanité de toutes les choses créées,
heureux de les avoir méprisées les
ayant une fois connues, & plus
heureux d'avoir souvent pensé qu'il
devoit mourir, & de s'estre servi de
cette triste, mais salutaire pensée
pour s'avancer toujours dans les
routes de l'éternité. Il y pensa sou-
vent, Messieurs, la mort estoit le
sujet le plus ordinaire de ses entre-
tiens, & non content d'y penser il
s'y dispoisoit par une application
serieuse à la Prière, par des Medi-
tations presque continuelles par des
revues exactes sur soy-mesme, par
des Communions répétées, par des
jeûnes qu'il s'imposoit luy-mesme,
& l'en eut dit, Messieurs, qu'il
prévoyoit le jour du Seigneur, tant
on le voyoit occupé à purifier son

116 MERCURE

*ame ; & à l'enrichir de tous les
tresors & de toutes les richesses im-
mortelles que l'Eglise offre à ses en-
fans au temps heureux du Jubilé :*
Voilà quelques endroits qui
vous feront juger, Monsieur, de
la bonté de cette Piece qu'on a
generalement approuvée, & ne
croyez pas que nous manquions
icy de bons Connoisseurs.

Cette Isle est toute autre
que vous ne pensez , car outre
qu'il y a icy un Conseil Souve-
rain, une Justice Royale qui y
ressort , & que le Gouverneur
General & l'Intendant des Isles
y font leur residence, aussi bien
que tous les Superieurs gene-
raux des Missionnaires qui sont
dans l'étendue des Isles. Elle est
encore

encore l'abord de tous les Vaisseaux de guerre & autres qui sont destinez pour l'Amerique, ce qui la rend tres-considerable, & vous feriez sans doute surpris, d'y voir un grand nombre de personnes d'esprit dont les manieres sont telles qu'on les peut avoir dans les meilleures Villes de France.

Madame la Marquise de Mameville, fille de M^{le} le Marquis de Montchevreuil, & Dame d'honneur de S. A. S. Madame la Duchesse du Maine, desirant se tenir aupres de son Mary, qui est depuis long-temps fort incommodé, a eu
Février 1702. T

218 MERCURE

permission de cette Princesse de se retirer, & le Roy luy a accordé une pension de deux mille écus. Madame la Comtesse de Chambonas a esté nommée avec l'agrément de de Sa Majesté pour remplir sa place. Ce choix a eu l'ap-
plaudissement de toute la Cour, cette Dame ayant autant de mérite & de vertu qu'elle a de naissance.

Son nom est Fontange Auberoque, l'une des plus nobles maisons & des plus anciennes du haut Auvergne. Elle est Sœur & héritière.

GALANT. 249

re du feu Marquis d'Auber-
roque, Sous-lieutenant des
Chevaux legers Dauphin,
qui après avoir donné des
marques d'une grande va-
leur fut tué à la Bataille de la
Marfaille, & fille de feu Mes-
sire Jean de Fontange, Mar-
quis d'Auberoque & de Da-
me Henriette Gasparde d'Es-
pinchal, qui est fille de feu
Messire François d'Espinchal
Comte de Dunierre, Colonel
d'un Regiment d'Infanterie,
mort dans le Service, & de
Dame Marie Isabeau de Po-
lignac, sœur de feu Messire

T ij

220 MERCURE

Armand de Polignac, Vicomte de Polignac, Chevalier des Ordres du Roy.

Messire Henry Joseph de la Garde, Comte de Chambonas, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Capitaine des Gardes de S. A. Serenissime Monsieur le Duc du Maine, épousa Charlotte de Fontange en 1695. Quoy qu'il ne fust encore que Capitaine dans le Regiment des Cuirassiers du Roy, il ne laissa pas d'estre l'un des quatre principaux Officiers dont Sa Majesté fit choix pour

estre auprès de feu Monsieur le Prince de Vermandois qui n'ayant pas encore dix sept ans complets, commença les premières Campagnes en Flandre, & mourut glorieusement à Courtray en 1683. Ce choix laisse un heureux témoignage de l'estime que le Roy faisoit de la sagesse & de la valeur de M^r le Comte de Chambonas. Il fut ensuite fait Major de ce Regiment des Cuirassiers & nommé par le Roy pour estre Capitaine des Gardes de Monsieur le Duc du Mai.

Tijj

222. MERCURE

ne à la premiere Campagne du Siège de Philisbourg en 1688. C'est dans cet employ qu'il a suivi ce Prince avec honneur dans toutes ses campagnes.

Il est frere de Messire Louis François de la Garde , Marquis de Chambonas l'un des Lieutenans de la Province de Languedoc , qui à sa seconde Campagne n'ayant encore que dix-neuf ans , fut Enseigne des Gendarmes de la Compagnie de feu Monsieur Gaston , Fils de France , Duc d'Orleans , créé sous le

GALANT. 223

nom de Languedoc pendant la minorité du Roy. Feu Messire Louis de la Croix Marquis de Castries, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Montpellier, fut Capitaine - Lieutenant de cette Compagnie. Feu Messire Louis de Clermont, Comte de Chate & de Roussillon en fut Sous Lieutenant & feu Messire Charles de Rebe, neveu du feu Seigneur Archevêque de Narbonne, Guidon, mais cette Compagnie fut licenciée un an.

T. iij.

224 MERCURE

après la création.

M^r le Marquis de Cham-
bonas fut ensuite Capitaine
de Cavalerie en 1657. dans
le Regiment de Guiche &
après quelques Campagnes
ayant esté blessé au combat
de Gironne en Catalogne, il
épousa Dame Louise Claude
de Chaumejan Fourille, fille
de deffunt Messire *** de
Chaumajan, Marquis de
Fourille, grand Maréchal
des Logis de la Maison du
Roy, dont il n'a point d'en-
fans.

Messire Charles Antoine

GALANT 245

de la Garde de Chambonas
cy devant Evêque de Lodeve
à présent Evêque & Comte
de Viviers, Prince de Don-
zere, est frere aussi de Mr
le Marquis & Comte de
Chambonas, de mesme que
Messire Jean Scipion, qui
après avoir servi plusieurs
Campagnes Capitaine dans
le Regiment Dauphin depuis
sa creation, s'étant retiré du
service à cause de sa mau-
vaise santé, a embrassé le par-
ti de l'Eglise. Ils avoient en-
core un cinquième frere Ca-
pitaine dans le Regiment

226 MERCURE

Royal, nommé Charles Comte de S. Thomé, mary de Dame Victoire de Rochefort de Saint Point, mort en 1686. dont il reste deux enfans, l'un qui est Lieutenant en pié dans le Regiment du Roi, l'autre Ecclesiastique dans les Etudes de Sorbonne. De ces cinq freres Mrs le Comte du Chambonas est le dernier né.

Cette Maison de Chambonas est d'une Noblesse si ancienne qu'on n'en peut pénétrer le commencement, mais afin de ne point laisser

d'équivoque sur la diversité des Noms & Maisons de la Garde qui se trouvent en France, je ne dois pas taire icy que celle cy, n'est pas celle d'Escalin de la Garde en Dauphiné, qui fut General des Galeres, dont un Auteur moderne fait descendre le Comte de Chambonas, mais bien des la Garde de Chambonas du bas Languedoc au Diocèse d'Uzez, où le Château de Chambonas magnifiquement basti est situé. Et pour vous marquer plus précisé-

ment leur Genealogie, il est certain que dans le temps de la recherche de la Noblesse de France faite par ordre du Roy en 1668. ce^{me} Louis François de la Garde, aîné des cinq freres, établit pardevant feu M^r de Bezons Intendant pour Sa Majesté en Languedoc par Actes originaux de Mariages, Testamens, & Partages qu'il estoit fils de Messire Antoine de la Garde Seigneur de Chambonas & de Dame Charlotte de la Baume de Suze, dont l'illustre Maison vous est assez connue.

GALANT. 219

Cet Antoine se signala pour la Religion & pour le Service pendant les mouvemens des Pretendus Reformez. Le feu Duc de Montmorency, Gouverneur de Languedoc l'honora de divers beaux emplois, & estant reconnu pour homme aussi sage qu'experimenté, Henry de Condé premier Prince du Sang qui régist la Province de Languedoc les premieres années d'après la mort du Duc de Montmorency, partant pour se rendre à la Cour, luy donna une Com-

250 MERCURE

mission expresse pour avoir l'œil sur les Troupes qui pour lors se trouverent répandues dans la Province, depuis le Diocèse de Viviers jusqu'à celui de Lodeve, de même qu'au feu Comte de Bioule, depuis Beziers jusqu'à Toulouse, leur donnant pouvoir de regler la subsistance des Troupes, mesme de changer leur logement ainsi qu'ils le jugeroient à propos, avec ordre aux Officiers d'y obéir.

Cet Antoine de la garde fut fils d'Henry de la garde

GALANT. 278

Seigneur de Chambonas,
Chevalier de l'Ordre de S.
Michel sous le Roy Charles
IX. & de Dame gabrielle
de Mollette de Morangés
son Epouse.

Cet Henry fut fils de Noël
de la garde, Seigneur de
Chambonas & de Dame
Louise du Chastel descendan-
te de la Maison d'Heunegui
du Chastel si renommée.

Ce Noël fils de Baptiste de
la garde, Seigneur de Cham-
bonas & de Dame Simone
d'Herail, Fille d'Herail Vi.
comte de Brezis.

1232 MERCURE

Ce Baptiste fils de Raymon de la garde, Seigneur de Chambonas, & de Dame Catherine de Carville.

Ce Raymon, fils de Pierre de la garde, Seigneur de Chambonas & de Dame Catherine de Freysinet.

Ce Pierre fils de Gaucelin de la Garde, Seigneur de Chambonas & de Dame Philippe de Mollette son épouse.

Et ce Gaucelin fils de Gilbert de la Garde, Seigneur de Chambonas, & de Dame Gabrielle de Château-neuf.

GALANT 233

Mais ce qu'il y a de plus particulier & de plus digne d'estre remarqué, c'est que le Roy Charles VI. *dit le Bien aimé*, ayant fait le Mariage de Madame Elizabeth de France sa fille avec le Roy d'Angleterre à laquelle il constitua pour dot quatre vingt mille francs d'or, & ne pouvant subvenir au payement d'une si grande somme par les revenus de son espargne il fit un Edit ou Mandement Royal pour en faire lever une partie sur tous les nouveaux Nobles de ce temps là. Tous
Fevrier 1702. V

234 MERCURE

les Nobles furent indifferemment assignez pardevant ces Commissaires, & ce Gauechin de la Garde fut assigné par consequent comme les autres. Tous les nouveaux Nobles payerent sans exception & ceux de l'ancienne Noblesse furent déchargez. Et c'est sur la remise & verification des titres de ce Gaucelin qu'il fut déclaré exempt par jugement des Commissaires du Roy de cette contribution, comme estant de la tres-ancienne Noblesse. Il est nommé & qualifié Noble Gaue-

GALANT. 235

M^r de la Garde, Seigneur de Chambonas & autres lieux, Conseigneur de la Garde Guerin; & de ce jugement il fut fait deux Originaux, l'un qui fut remis à ce même Gaucelin, & qui est encore en parchemin dans le trésor du Marquis de Chambonas, l'autre déposé dans les Archives de la Sénéchaussée de Beaucane & Nîmes où il fut encore trouvé en 1668 dans la dernière recherche des faux Nobles faite en Languedoc par-devant M^r de Bezons. En un mot c'est sur ces preuves in-

V. ij.

236 MERCURE

contestables que fut rendu le jugement & l'ordonnance qui maintient le Marquis de Chambonas dans l'ancienneté de la Noblesse de sa maison. Et ce qui est de plus singulier c'est que dans les actes qu'il produisit il prouve sa descendance sans aucune interruption. Tous les chefs de ce grand nombre de générations ont toujours pris le nom de la Garde de Chambonas, Seigneurs de Chambonas, Conseigneurs de la Garde Guerin, avec même armes qui sont simplement

et d'Azur au Chef d'argent, sans
y avoir mêlé celles de leurs
alliances, quoy que toutes les
Femmes qui se trouvent en-
trées par Mariage dans cette
maison soient aussi d'une No-
blesse tres distinguée.

On ne sçait pas bien si les
Seigneurs de la Garde de
Chambonas tirent originai-
rement leur nom du lieu de
la Garde Guerin situé dans le
Diocèse de Mende en Lan-
guedoc a quatre lieues de
Chambonas, ou si dans le
commencement ils donne-
rent le leur à celui de la car-

238 MERCURE

de. On écrit seulement que ce même caueclin de la garde fut aussi l'un des Conseigneurs du mandement de Naves qui appellerent le Roy..... à la Conseignerie de ce mandement en..... & luy en donnerent la cinquième portion à la charge & condition expresse que nos Rois n'y pouroient rien acquérir de nouveau.

Il résulte sur ce titre de 1398. que plusieurs siècles auparavant, les la garde Seigneurs de Chamboinas avoient pour lors conserve l'ancienneté de

leur Noblesse , leur nom ,
leurs terres , & leurs armes.

Voicy une Lettre qui vous
apprendra le détail de l'af-
faire du Marquis del Vasto,
qui fait tant de bruit depuis
quelque temps.

A Rome le 17. Janvier 1702.

*Le Marquis del Vasto & de
Pescara, qui est un Seigneur du
Royaume de Naples, dont l'esprit
est foible & vain, ayant esté sol-
licité pour entrer dans la revolte
de Naples , & ayant écouté*

quelques propositions qui luy furent faites de la part de l'Empereur, fut nommé comme un des Chefs de la dernière sedition. La crainte dont il fut saisi, lors qu'il apprit qu'on vouloit le faire arrêter, l'obligea de se retirer dans l'Etat Ecclesiastique, d'où il écrivit au Viceroy de Naples pour rendre raison de sa conduite, & luy demanda des Lettres pour le Roy d'Espagne qu'il vouloit aller trouver pour se justifier sur l'accusation où il se voyoit envelopé. Le Viceroy luy envoya les Lettres qu'il desiroit. Ce Marquis ayant souhaité de venir à Rome

avant

avant que d'aller en Espagne, le
 Pape luy en accorda la permission
 à la priere du Duc d'Uxeda
 Ambassadeur de S. M. C. Lors
 qu'il fut à Rome le Comte de
 Lamberg & le Cardinal Gri-
 mani trouverent le moyen de le
 détourner du dessein qu'il avoit
 formé d'aller en Espagne, en
 luy persuadant que l'Archiduc
 seroit bien tost Roy de Naples,
 qu'on le feroit Connestable de ce
 Royaume, qu'on luy donneroit le
 Duché de Salernne, avec une Pa-
 rente de Maréchal general des
 Armées de l'Empereur & de
 grosses sommes d'argent. On le
 Février 1702. X

242 MERCURE

flatta même de le faire. Souverain du Montferrat. Ce Marquis qui a beaucoup de vanité & de foiblesse se laissa éblouir par ces promesses, & dit qu'il ne pouvoit se déclarer ouvertement contre le Roy d'Espagne, s'il n'avoit quelque prétexte spécieux; que jusques alors il n'avoit pas lieu d'être satisfait du Duc de Medina Celi Viceroy de Naples, mais qu'ayant esté changé, il falloit en trouver quelqu'un; surquoi le Cardinal Grémani & l'Ambassadeur de l'Empereur firent courir le bruit que les François avoient résolu de l'enlever.

tors qu'il iroit se promener, afin de le conduire à Naples. Cette invention n'ayant pas eu de succès ils se servirent d'une autre supposition diabolique. Ce fut de répandre dans le Public que le Cardinal de Janson avoit suborné deux des domestiques du Marquis pour le faire assassiner. Ainsi le 11. de ce mois l'on trouva affiché en plusieurs Carrefours de cette ville un Ecrit tres insolent portant.

Que le Cardinal de Janson ayant conçu l'infame dessein de faire assassiner le Marquis del Vasto par un Esclave & par

244 MERCURE

un autre de ses Domestiques, Dieu avoir permis que cet attentat avoit esté découvert, deux heures avant que le Marquis se couchât.

Toute la ville de Rome fut scandalisée de cette horrible calomnie. Les gens de bien en marquerent de l'horreur & les Partisans même de nos ennemis ne purent s'empêcher de condamner cette noire accusation, ce Cardinal estant dans le monde d'une réputation si connue que personne de bon sens ne put jamais le croire capable d'une action si détestable, outre qu'il n'y a person-

ne qui ne sçache qu'il n'a jamais
eu aucun démêlé avec le Mar-
quis del Vasto.

Le Pape informé de cet écrit
affiché, en eut de la douleur &
de l'indignation & ordonna au
Gouverneur de Rome, de faire
arrêter l'Esclave & celui qui
devoit le seconder dans le pré-
tendu assassinat, ce qui fut fait
dès le même jour. Comme par
leur déposition ils ont accusé un
certain Francesco Barbery, l'un
des plus grands scelerats de Ro-
me, & qui a déjà plusieurs mé-
chantes affaires sur les bras, ce-

246 MERCURE

luy cy a esté aussi emprisonné. C'est
ce malheureux, qui selon toutes
les apparences conduisoit toute
l'intrigue avec des circonstances
que les ames noires peuvent seules
inventer. On instruit présente-
ment le procès par toutes les
voies de justice, pour découvrir
les Auteurs de la calomnie qui
n'est qu'un artifice, comme on a
dèja dit du Cardinal Grimani &
de l'Ambassadeur de l'Empereur,
non seulement pour mettre dans
leur party le Marquis del Vasto,
mais pour couvrir en quelque ma-
niere, l'horreur que le public a con-
çû des assassins qu'ils avoient

projetez de faire dans la derniere conspiration de Naples, & cacher par là de décrier la nation François, qui est bien éloignée de pareilles infamies.

Le même jour l'Ambassadeur de l'Empereur & le Cardinal Grimani allerent offrir la protection de l'Empereur au Marquis del Vasto qui l'accepta. & luy envoyerent douze hommes armez de livrée de cette Ambassadeur pour demeurer dans son Antichambre. Le soir, cette Ambassadeur luy écrivit un billet par lequel il luy mandoit que le Pape ayant ordonné qu'on vinst

148 MERCURE

l'enlever la nuit dans sa maison pour le conduire au Château S. Ange, il devoit se retirer dans le Palais de ce même Ambassadeur où ce Marquis se transporta aussitost, & où il est encore à present.

Le lendemain le Comte de Lamberg alla à l'audience du Pape, où il feignit de blâmer la conduite du Marquis del Vasto, disant cependant que l'Empereur ne pouvoit pas luy refuser sa protection: Sur quoy il pria Sa Sainteté de luy donner un sauf-conduit pour sortir de Rome & de l'Etat Ecclesiastique, ce que Sa

*Saineté.luy refusa, disant qu'elle
vouloit que ce crime fust puni, en
effet elle a fait renforcer les gardes
des portes de la Ville avec ordre
de se saisir du Marquis, mesme
dans les Carosses de l'Ambassa-
deur de l'Empereur.*

*L'on vient d'arrester encore
le Secetaire du Marquis del Vaso-
ro, & on l'a conduit en prison.*

*Le 19 du mois passé, l'Am-
bassadeur de l'Empereur,
ayant eu une nouvelle Au-
diance de Sa Sainreté, insista
pour obtenir un Saufconduit
& une Escorte en faveur du*

240 MERCURE

Marquis del Vasto, afin qu'il eust la liberté de sortir librement de l'Etat Ecclesiastique. Il representa pour cela que l'Empereur avoit envoyé à ce Marquis un Brevet de Maréchal de Camp General; mais le Pape persista toujours à dire, qu'il vouloit que l'on éclaircist à fond l'attentat infame qui avoit esté commis contre M^r le Cardinal de Janson. On a remarqué que la date du Brevet de l'Empereur est du commencement de Decembre dernier, ce qui fait connoître

GALANT.

que le Marquis del Vasto est engagé depuis longtems avec les Ministres de la Maison d'Autriche, & par un Billet que ce Marquis a écrit il desavouë les Cartels qui ont esté affichez, pretendant n'en avoir nulle connoissance, & declare qu'il n'a jamais rien cru de semblable contre l'honneur de M^r le Cardinal de Janson.

Peut estre ne sçavez vous pas que le jour de la Feste de la Conception de la Vierge, on distribue à Caën tous les

251. MERCURE

ans divers Prix à ceux qui ont fait la meilleure Ode Françoisé, & les meilleures Epigrammes Latines sur des sujets dont on peut faire l'allusion au mystere célébré par cette Feste. Le Pere Mahoudeau, jeune Jesuite, Professeur en Physique dans le College Royal des Jesuits, qui est de l'Université de cette Ville, a remporté cette année le prix de l'Ode Françoisé & le premier Prix de l'Epigramme Latine. Mr Stallot, Orateur & Recteur de la mesme Université a eu

GALANT. 253

le second. Je vous envoie
seulement l'Ode Française.
Le sujet est pris de ce que
Danaüs ayant appris de l'O-
racle qu'un de ses Gendres
luy devoit oster la vie, enga-
gea ses Filles à tuer leurs maris
la nuit de leurs nocces. Ils
estoyent au nombre de cin-
quante, & tous enfans d'Æ-
gyptus frere de Danaüs. La
seule Hypermnestre fit éva-
der Lyncée son époux.

254 MERCURE

SUR L'IMMACULEE CONCEPTION.

O D E.

Quel meurtre , Prince , allez-vous faire ?

Pour éluder l'arrêt du sort ,
Cruel , vous condamnez à mort
Ceux dont vous devenez le pere.
Pour la vie ayez du mépris ,
Plutost que de vivre à ce prix.

Quand on ne sçauroit sans un
crime

Du destin évirer la loy ,
Il est beau d'en estre victime ,
S'il faut mourir, mourez en Roy.

S
Pour parer à vostre disgrâce ,

GALANT. 211

Croyez vous donc, cœur inhu-
main ,

Prévenir la fatale main

De celui dont on vous menace ?

Esperez vous déchirer les Dieux

En massacrant tous vos neveux ?

Ce qui doit rendre inévitable

L'arrest qu'ils viennent de por-
ter ,

Ah ! c'est le moyen détestable

Que vous prenez pour l'éviter.

S

Je parle en vain : ce temeraire

Fait déjà servir d'instrument

L'amante à la mort de l'amant.

Helas ! de peur de luy déplaire ,

La femme de sa propre main

De son mari perce le sein ;

Et pour comble de tant de cri-
mes ,

Le lit nuptial est l'autel ,

256 MERCURE

Où ces innocentes victimes
Se voient donner le coup mortel.

§
Cruels enfans d'un cruel pere,
Par quel outrage vos époux
Ont ils pû mériter vos coups,
Et l'effet de vostre colere ?
Ce poignard estoit-il le bien
Qu'ils attendoient de leur hymen ?

Le premier jour du mariage
Leurs yeux cessent de voir le
jour.

Et la mort est le premier gage
Qu'ils reçoivent de vostre
amour.

§
Tandis que ce Prince perfide
Fait trouver aux maris nou-
veaux

GALANT. 277

Dans leus épouses leurs beaux
reaux ;

Une d'entre elles plus timide,
N'osant imiter leur fureur ,

Consulte , interroge son cœur ;
Doute en soy - même & déli-
bere ,

Tenant suspendu son courroux,
S'il faut obeir à son pere ,
Ou pardonner à son époux.



Si son bras épargne Lyncée ,
L'infortuné Roy Danaüs
Bientost après ne vivra plus ;
La sentence en est prononcée .
La mort d'un pere & d'un
amant ,

Qu'elle apprehende également ;
Met son cœur tendre à la tor-
ture ;

Et fait succomber tour à tour .

Fevrier 1702.

Y.

258 MERCURE

Tantost l'amour à la nature,
Tantost la nature à l'amour.

2

Enfin cette épouse fidelle
En s'approchant de son époux,
Sortez de ces lieux, sauvez
vous,

Fuyez au plutôt, luy dit elle ;
Ce sommeil durera toujours,
La Parque va trancher vos
jours,

Si vous differez vostre fuite :
Et vostre ombre ira sur les bords
De l'Acheron & du Coeyte,
Accompagner vos freres morts.

S

Vous avez irrité mon pere ?
Mais il seroit hors de saison.
De vous dire quelle raison
Vous fait l'objet de sa colere.
Ce qui l'anime contre vous.

CALANT 249

C'est que vous êtes mon époux ;
Ouy votre amour vous rend
coupable ;

Mais si vous vivez en ce jour ,
Vous êtes aussi redevable

De ce bienfait à mon amour.



Touché de ce discours , Lyncée
Sans user de retardement ,
Profite de l'heureux moment ;
Dont dépendoit sa destinée ;
Et s'échappant de ce danger ,
Bientôt après pour se vanger
De cet attentat execrable ,
Il accomplit l'arrêt du sort.
Sur le tyran impitoyable ,
Qui luy vouloit donner la mort.

ALLUSION.

Sans avoir commis aucun cri-
me ,

Y ij

260 MERCURE

Comme ces malheureux époux,
Mortels , le peché nous rend
tous

de l'Enfer la triste victime.

Toy seule VIERGE, du serpent
Ecrafe la tête en naissant:

Et le Ciel veut , t'ayant choisie

Pour donner la vie à ton Roy,

Qu'au premier moment de ta
vie,

A l'Enfer tu donnes la loy.

Voicy les noms de quel-
ques personnes distinguées,
mortes depuis ma dernière
Lettre.

M'Honore Coupeau, Sei-
gneur du Gué, Chevalier de
l'Ordre Militaire de S. Louis.

esfr Jacques Courtin,

Seigneur Chastelain de Chavré, Thierville, Ussy, Marcy, Morintru, &c.

M^r Alphonse de Comeny, Comte de Moreüil, Premier Ecuyer de feu S. A. S. Monsieur le Prince. Il estoit frere de M^r du Saussoy, Ecuyer du Roy. Madame la Comtesse de Moreüil estoit Dame d'honneur de Madame la Princesse, & monsieur le Prince connoissant son grand merite & sa conduite l'a donna pour Dame d'Honneur à Madame la Duchesse du Maine dans le temps que cette Princesse fut mariée.

262 MERCURE

M^r l'Evesque d'Agde, frere de feu M^r Fouquet Sur Intendant des Finances, Il laisse tout son bien au Pere Fouquet Prestre de l'Oratoire.

M^r Cállac , si fameux par ses Remedes approuvez du Public , estant decedé ainsi que son épouse , M^r Meunier son gendre qui a herité de ses Secrets croit que le Public fera bien aise d'apprendre qu'il demeure toujours dans la maison du defunt rue de Richelieu.

M^r François du Gard , Seigneur de Lompré & de Su-

Sanneville, Ecuyer de la grande Ecurie du Roy.

Messire François le Maye,
Conteiller au grand Conseil.

Les Relations de ce qui s'est passé à Cremone le premier jour de ce mois, vous auront appris les circonstances de la mort de M^r de Vienne de Prestes, Colonel du Regiment de Cambrezis, tué d'un coup de mousquet après avoir fait des actions d'une valeur héroïque durant le cours de cette journée.

Il estoit fils de M^r de Vienne.

ne , Lieutenant particulier
 au Chastelet de Paris, & de
 Dame Jeanne Marceau son
 épouse, & frere de Messieurs
 de Vienne, tous deux Con-
 seillers au Parlement, l'aî-
 né en la premiere des Enquê-
 res, & le second qui est Ab-
 bé de saint Martin de Ne-
 vers; en la quatrième des
 Enquêtes.

M^r le Maréchal de Ca-
 tinat qui se trouva à l'As-
 semblée de Messieurs les
 Maréchaux de France, lors
 que la nouvelle de la mort
 y fut apportée, dit publique-
 ment.

GALANT 26

ment que c'estoit un Officier d'un merite accompli, à qui on pouvoit confier les postes les plus délicats & les Emplois les plus importants & que personne ne luy avoit jamais rendu meilleur compte des choses dont il avoit esté chargé. Le témoignage de ce Maréchal est décisif, parce que M^r de Vienne de Presses avoit servy sous luy depuis 1690.

Le Regiment de Cambrésis estant à Cazal au tems du Blocus quand il en fut fait Colonel, il trouva, parce
Février 1702. Z

266 MERCURE

qu'il parloit Allemand, Italien & Espagnol, le moyen de s'y introduire, quoy que plusieurs Officiers qui avoient senté la mesme chose eussent eu le malheur de tomber entre les mains des Ennemis. Pendant la derniere Campagne, il avoit commandé d'abord un Corps d'Infanterie de 4. Bataillons, au dessus de la Ferrare, sur le Monte-Baldo. Ce poste estoit alors le plus proche des Ennemis & le plus important. Quand l'Armée se fut réunie, il fut envoyé par M^r le Maréchal

de Catinar & par M^e de Vau-
demonr , avec deux Regi-
ment Napolitains , comme
propre à accoutumer des
Troupes nouvellement levées
à notre maniere de faire la
guerre.

A l'affaire de Chiari, il
se trouva avec son Bataillon
à portée de pénétrer plus
avant que les autres Troupes
dans le retranchement des
Imperiaux , & il eut son cha-
peau & son justaucorps per-
cé de trois coups de mous-
quet.

M^e de Maréchal de Ville-

Z ij

168 MERCURE

roy, luy confia ensuite le soin de fortifier le poste de Calzo, & l'y laissa jufqu'à ce qu'on ait décampé d'Urago, commandant quatre Bataillons d'Infanterie. Il fut destiné pour estre à l'arrieregarde dans le tems du décampement, & M^r le Maréchal de Catinat luy ayant ordonné de le suivre avec un autre Officier, il se trouva auprès de luy lorsqu'il fut blessé. M^r le Maréchal de Villeroy après luy avoir donné le Commandement de douze cens hommes d'Infanterie choisis,

pour aller sous les ordres de
M^r d'Albergotty dans le Mo-
denois, après l'avoir envoyé
reconnoître les postes des
Ennemis sur les bords de l'O-
glio avec huit cens hommes
d'Infanterie & cent chevaux
qu'il commandoit en chef &
après luy avoir confié avec
huit cens hommes, le poste
qui couvroit les travailleurs
au Pont de Crémone, l'avoir
destiné à un employ infini-
ment plus important & qui
demandoit toutes les quali-
tez d'un General, & il n'es-
toit revenu à Crémone que le

Z iij

270 MERCURE

29. Janvier. Il semble que des Emplois si importants ne luy avoient esté donnez & destinez que pour rendre sa perte plus sensible à tous ceux qui le connoissoient & principalement à ses proches.

Le Roy a eu la bonté de dire publiquement que c'étoit un Officier d'un mérite très distingué. Les larmes des Officiers & des Soldats qui ont assisté à son enterrement à Cremone, ont mieux marqué quel il estoit, que ne pourroient faire les éloges funebres. L'on peut dire qu'il

y à peu d'exemples d'un reg-
 gret si general dans les Trou-
 pes, & en effet, M^r de Pres-
 les joignoit à de grands ta-
 lens pour la guerre, un esprit
 tres poli, tres cultivé & tres-
 universel; une parfaite probi-
 té & le cœur le plus droit, le
 plus simple & le meilleur qui
 pût former un parfait Cava-
 lier. Il reste eucore dans le
 service M^r de Vienne, Colo-
 nel du Regiment de Vienne
 Cavalerie, qui est dans
 Mantouë, & qui a eu le bras
 emporté d'un coup de canon,
 & M^r de Vienne de Buffero-

Z iiij

les Commandant actuellement une frégate de trente six pieces de canon. Je vous ay parlé d'eux en d'autres Lettres.

M^r le Prince de Ligne, Frere aîné de M^r le Prince de Ligne, marquis de moy, est mort à sa belle maison de Belœuil en Flandre. Tout le monde sçait que cette maison est illustre & par son éclat & par son antiquité. Je vous en ay déjà parlé en plus d'une rencontre & en dernier lieu dans ma Lettre du mois de Decembre dernier, à l'occa-

Non de la mort de madame
 la Princesse de Ligne Marqui-
 se de Moy , Belle-Sœur de
 celuy qui vient de mourir.
 Sans entrer donc dans le dé-
 tail de cette magnifique Ge-
 nealogie , je me contenteray
 de vous dire icy que Rodolphe
 Il par son Edit Imperial de 1601.
 donna le titre & le rang de
 Prince de l'Empire à l'Amo-
 rale Prince de Ligne, pour
 luy & pour les siens mâles &
 femelles à perpetuité, avec les
 termes les plus forts & les plus
 précis pour la personne &
 pour la maison. Ce titre porte

274 MERCURE

que cet Empereur luy accor-
de ce rang sans prétendre luy
rien ôter ni diminuer du ti-
tre de Prince qu'il avoit déjà,
& qu'il portoit par son nom
comme ses Ancestres. Cette
maison s'est encore fort sou-
tenue dans la distinction de
l'éclat de ses Alliances. La
mere de ceux cy estoit Nas-
sau, leur Grand-mere Lorrai-
ne, leur Bisayeule Meleun,
leur Trisayeule Egmond,
& en remontant on ne leur
trouve que des Princesses
d'Allemagne, ou d'autres
personnes d'un grand nom.

pour Meres ? Les titres de celui dont je vous apprens la mort estoient Henry Ernest, Prince de Ligne d'Amblise & du Saint Empire, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquenbergh, Baron de Verchin, Belœil, Antoin, Cisoix, Villiers du Mont, Souverain de Faingnolles, Seigneur Baudour, Grand d'Espagne de la premiere Classe, premier Pair de Flandre, Pair Senechal & Maréchal de Hainaut, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur & Capitaine general

de la Province & Duché de Limbourg. Il avoit épousé au commencement de l'année 1677: Jeanne d'Aragon & Benavides ; fille de Louis Ferdinand, Raimon d'Aragon, Duc de Cardonne. Il laisse quatre garçons & une fille qui a épousé M^r le Comte de Horn, Gouverneur du Pays de gueldre. L'Edit Imperial dont je viens de vous parler porte expressement que la Toison d'or , depuis son institution , est comme hereditaire dans cette famille. Ce que j'en ay déjà écrit pourra

vous instruire sur d'autres belles
les circonstances.

Mr le Marquis de Vilars
a épousé Mademoiselle de
Varengeville sœur de Ma-
dame la Présidente de Poissi,
petite fille de Mr Courtin,
Conseiller d'Etat, si connu
& si estimé par sa justice &
par les emplois considéra-
bles qu'il a soutenus avec
tant de réputation; & fille
feu Mr de Varengeville qui
avoit esté Ambassadeur de
France à Venise. Elle est
toute jeune, belle & tres-
bien faite, & on ne voit

278 .MERCURE

guere de plus belle taille
que la sienne. Vous sçavez
que Mr le Marquis de Vilars
est Lieutenant General &
Commissaire General de la
Cavalerie Il estoit Envoyé du
Roy à Vienne , & il a rempli
toute l'étendue de cet Emploi
au gré du Roy & de l'Etat.
Il est fils de feu Mr le Mar-
quis de Vilars, Chevalier des
Ordres du Roy & Conseiller
d'Etat & d'Epée. Il avoit esté
plusieurs fois en Ambassade,
& avoit toutes les grandes
qualitez que demande ce
Ministère.

Cette Maison est ancienne & a donné de grands Hommes à l'Epée & à l'Eglise. Il y a eu entr'autres plusieurs Archevesques de cette Maison à Vienne en Dauphiné, qui y ont laissé d'eux un souvenir qui ne sçauroit s'effacer. Le Roy envoya mr le marquis de Villars à l'Armée d'Italie à son retour de Vienne. Il n'est icy que depuis peu, & il n'y est venu que pour son mariage. mr le President de Poissi qui a épousé la sœur aînée de madame la marquise de Vi-

280 **MERCURE**

lars à la Charge de President à mortier de Mr le President de maisons son pere. Ils s'appellent de Longeüil. Ce nom est des plus anciens & des plus illustres de la Robe. Ils ont des Charges considerables dans le Parlement de Paris depuis la premiere institution.

Mr de Jassaut , President des Comptes, fils de Mr de Jassaut maitre des Requestes, épouse mademoiselle Courard.

Mr le Vidame d'Amiens, fils de Mr le Duc de Chevreu.

se, épouse mademoiselle de la Chenelaye, petite fille de feu M^r le marquis de Soyecour grand Veneur de France, qui avoit épousé la fille de feu M^r le President de Maisons. Il sortit de ce mariage deux garçons & une fille. Ses deux garçons ayant esté tuez à la bataille de Fleurus, laisserent leur sœur heritiere de tous les biens de cette maison. Elle épousa M^r de la Chenelaye, & cest de ce mariage qu'est venue Mademoiselle de la Chenelaye qu'épouse M^r le Vidame d'Amiens.

Fevrier 1702. A a

282 MERCURE

Le Chapitre de S. André de Bordeaux, pour reconnoître les nouvelles graces qu'il a plû à S. M. de luy faire , a ordonné qu'on celebreroit tous les ans à perpetuité une Messe solemnelle pour demander à Dieu une longue continuation de santé & de prosperité pour ce monarque.

Cette Messe qui sera du Saint Esprit pendant sa vie , & ensuite pour le repos de son ame fut celebrée pour la premiere fois par Mr l'Abbé de Cantenac qui avoit esté

choisi & député du Chapitre pour la dire. Il se trouva à cette ceremonie un grand nombre de personnes de distinction.

Comme feu monsieur estoit un Prince tres magnifique, & qui avoit quantité de Pierrieres, on ne peut douter de leur beauté & de leur perfection, parce que personne ne les connoissoit mieux que ce Prince. S. A. R. monsieur le Duc d'Orleans, a resolu de se défaire d'une partie de ces Pierrieres, & pour cet effet elles seront ex-

À a ij

284 MERCURE

posées en vente le 24. Avril prochain. Le lendemain du Dimanche apres la *Quasimodo* dans l'Appartement de S. A. R. au Palais Royal à Paris. Ces Pierreries consistent en Diamans, Rubis d'Orient, Emeraudes, Perles & autres Pierres de couleur. Chacun sera reçu à mettre en chere en la maniere accoutumée.

Le 15. de ce mois, la Compagnie Royale des Penitens bleus de Toulouze fit un Service Solemnel pour le repos de l'ame de feu Monsieur Frere unique de Sa Majesté,

à cause qu'ils ont l'honneur
 d'avoir son seing dans leur
 Registre en qualité de leur
 Confrere : l'action fut fort
 celebre. Leur Chapelle estoit
 toute tendue en noir depuis la
 voûte jusqu'à terre. Un lez de
 velours noir regnoit autour,
 chargé d'un grand nombre
 d'ecussions aux armes de mon-
 sieur & de plaques garnies de
 Bougies de cire blanche, la
 representation couverte d'un
 sac bleu estoit dans un lit de
 Velours noir, sous une Cha-
 pelle ardente, entourée d'un
 grand nombre de gros cier-

246 MERCURE

ges de cire blanche, la Messe fut célébrée par Mr Colbert Archevesque de Toulouze leur Confrere, & chantée par les deux Chapelles de Musique des deux Chapitres de cette Ville, à quoy l'on avoit joint la simphonie, ce qui formoit une harmonie fort lugubre. Cette Musique estoit de la composition de Mr Aphrodise Maistre de la Chapelle du Chapitre Abbatial & Collegial de S. Sernin de Toulouze. Le Parlement, le Senechal, & les autres Cours & Corps de Ville y

assisterent , aussi bien que tout ce qu'il y a de plus qualifié dans la Ville. L'Oraison funebre fut prononcée avec beaucoup d'eloquence , & d'applaudissement par le Pere Capistron Jesuite . Tout cela fut executé par les soins de Mr Dalpe President à Mortier au Parlement de Toulouze , qui est cette année Prieur de cette Compagnie , & sous luy , par les soins de quatre zelez Confreres distinguez par leur qualité & par leur charges , avoient été nommez Commis

288 MERCURE

laire, afin que cette action se
fist avec tout l'eclat possible.
Cette Compagnie de Peni-
tens est la plus celebre du
Royaume. Elle a l'honneur
d'avoir dans ses registres les
Seings augustes du feu Roy,
du Roy aujourd'huy regnant,
des deux Freres uniques de
leurs Majestez, de Monsei-
gneur le Duc de Bourgo-
gne, de Monseigneur le Duc
de Berry & de tout ce qu'il
y a de plus celebre dans le
Royaume, tant du Clergé,
que de la Robe, & de
l'Epée.

Monfieur

Monſieur l'Ambaſſadeur d'Eſpagne preſenta au Roy le mois paſſé, Monſieur le Comte de Aguilar, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, Gentilhomme de la Chambre avec la Clef d'Exercice, Colonel du Regiment de Lombardie dans le Milanez ; & Gouverneur de Novara. J'ay attendu ſon départ pour vous donner un Article complet de tout ce qui le regarde dans le ſéjour qu'il a fait icy : C'eſt un Seigneur des plus accomplis. Il n'a que vingt huit ans, &

Février 1702. B b

290 **MERCURE**

il a déjà fait douze Campagnes. Il est aussi distingué par son esprit & par sa valeur, que par les rangs & par sa naissance. Il est fils de Mr le Marquis d'Aguilar Secrétaire d'Etat. On n'est point surpris qu'un aussi digne père ait donné une aussi bonne éducation à un si digne fils. Mr le Comte d'Aguilar n'ignore rien, il aime & il cultive les sciences, & tout ce qui peut regarder l'esprit. Il parle François & Italien comme Espagnol. Il a du goût pour les Arts, & il en parle

en homme qui s'y connoist
& qui en est instruit. Il
esté fort assidu à Versailles,
& tout le temps qu'il n'a pas
mis à faire sa cour, il l'a em-
ployé à Paris à voir tout ce
qu'il y a de curieux & à s'en-
tretienir avec tout ce que
nous avons d'illustres dans
chaque profession : Un de
ses Amis le mena un jour
chez Mr Coypel le Pere. Il
admira ses Tableaux, &
apres avoir raisonné avec Mr
Coypel sur le goût & les ma-
nieres des Ecoles d'Italie, il
dit à son Ami, *Quand je*

B b ij

292 MERCURE

vois un bel Ouvrage , je ne vois qu'une production d'un habile homme , mais quand je m'entretiens avec cet habile homme je voy le principe de tous les ouvrages qu'il a faits , & de ceux qu'il fera encore. M^r Coypel le mena à l'Academie de Peinture , de Sculpture & d'Architecture. M^r le Comte d'Aguilar s'informa à fonds de tout le détail de ce qui s'y pratique , il eut la curiosité d'en voir les Statuts , & sur le soir il voulut voir le Modele. Il vit un concours de jeunes gens qui viennent tous les

jours à cette Ecole, il admira la bonté & la grandeur du Roy qui n'oublie & n'épargne rien de tout ce qui peut contribuer à donner du mérite à ses sujets & à perfectionner dans les Arts & dans les Sciences ceux qui ont des dispositions à s'y distinguer. Je ne vous diray pas toutes les reflexions délicates & judicieuses que ce jeune Comte a faites sur le nouveau Louvre, sur l'Observatoire, & particulièrement sur les Invalides. C'est là qu'il dit, qu'il seroit bien plus surpris qu'il ne

B b iij

l'estoit s'il n'avoit pas déjà eu l'honneur de saluer le Roy, qu'il l'avoit trouvé si grand par luy-même, qu'il le retrouvoit dans tout ce qui venoit de luy, & que sa grandeur ne pouvoit plus surprendre dans ses effets, quand on l'avoit vüe dans sa personne. Un pareil détail pourroit nous mener trop loin. Mr l'Ambassadeur d'Espagne l'a logé chez luy pendant tout le temps qu'il a esté à Paris, & Son Excellence l'a regalé tous les jours avec cette magnificence qui luy est ordinaire. C'est à peu près de la même

forte qu'il a reçu toutes les personnes qualifiées de la Nation qui sont venues à Paris des differens Etats du Roy son Maître depuis l'avènement de ce Monarque à la Couronne d'Espagne.

Pour vous faire connoître plus précisément Mr le Comte de Aguilar, je vous diray qu'il est bien fait de la personne, qu'il a l'abord gracieux, l'air prévenant, l'accueil facile, l'esprit élevé & doux, les manières nobles & aisées, la conversation familière & brillante, que ses reflec-

B b iiii

296 MERCURE

xions font justes, & délicates, les termes choisis & propres, & les sentimens toujours soutenus & dignes de tout ce qu'il est. Le Roy luy a donné mille marques de bonté, toute la Cour de vrais témoignages d'estime & tous ceux qui l'ont connu à Paris des preuves d'une fort grande considération. Il a mérité une approbation générale, & il est parti laissant icy de luy une idée que peu de gens peuvent se flater de donner d'eux-mêmes.

Je dois ajouter icy que Mr

le Comte d'Aguillar est grand de la premiere Classe, & Mr son pere aussi contre l'usage de leur Pays, où le fils n'est grand qu'après la mort de son pere; mais la Grandesse estoit venue à Mr le marquis d'Aguillar par son mariage, & le fils en a herité après la mort de sa mere. Il a épousé la sœur de madame la Duchesse de Monteleon, & Terra Nova fille du Duc de Monteleon, Duchesse de Terra Nova. Le Roy d'Espagne luy a permis de venir à la Cour, & luy a donné six

298 MERCURE

mois pour son voyage & pour son retour dans le milanez.

M^r l'Ambassadeur presenta aussi le mois passé Don Pedro de Villarin Mestre de Camp , Don Blas de Loya, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques , Capitaine d'Infanterie , reformé , & M^r le Vicomte de Miralcazar , Chevalier de l'Ordre d'Alcantara , fils de Mr le marquis de Montreal , Envoyé d'Espagne à Genes.

■ Dans ce mois de Fevrier Son Excellence a encore présenté au Roy & à toute la



GALANT.



maison Royale , Don Miguel
Francisco guerras du Conseil
de Hazienda , cy- devant
grand Chancelier du Milanais.
C'est un homme d'un vray
merite. Son air seul fait con-
noître & ce qu'il est & ce
qu'il vaut , & son esprit &
sa sagesse paroissent égale-
ment dans ce qu'il dit & dans
ce qu'il fait. Il est fort ca-
pable de servir le Roy son
Maître, & fort digne de tous
les Emplois dont il voudra
l'honorer. Son Excellence à
de même présenté au Roy
Don Sancho de Miranda ,

300 MERCURE

Mestre de Camp general, & cy-devant Gouverneur de Messine, & Don Pedro Benitez de Lugo, Mestre de Camp en Flandres.

Le plaisir que je vous fais de vous entretenir souvent du merite & des succès de M^r l'Ambassadeur d'Espagne m'oblige à vous dire que le Roy parlant avantageusement de luy à Monsieur le Prince devant toute la Cour, ajouta ces mots. *Il peut se flater qu'il n'y a pas un homme sur la terre entre les mains de qui il ait passé des affaires aussi*

GALANT 301

*importantes que celles dont il s'est
veu chargé, & qu'il a sceu si bien
conduire. Voila certainement
une grande approbation. Il
la merite, & peu de Ministres
en ont eu de pareilles.*

*Je ne vous ay pas encore
parlé de la réponse delicate
que fit Son Excellence à quel-
qu'un qui luy montrait la
figure de la France qui se re-
pose ; elle a esté mise au des-
sus du lit du Roy dans son
nouvel Appartement Je ne
~~suis pas surpris~~, dit ce Ministre,
*de voir là en repos la France,
puisque c'est là que le Roy dort.**

302 MERCURE

Cette pensée a donné lieu au Sonnet Espagnol, dont je vous fais part avec la Traduction Françoisë. Don Joan de Rojas y Solorzano en est l'Auteur. Il est Secrétaire de Sa Majesté Catholique, & Secrétaire de l'Ambassade. C'est un jeune Gentilhomme bien fait de sa personne, qui avec un esprit délicat & cultivé, a la conduite la plus réglée. Il est homme de condition. Toute l'Espagne connoist la distinction des deux noms qu'il porte, & le mérite de ceux qui avant luy les ont

dignement portez. Il a eu dans la famille un fort grand nombre de Chevaliers des trois Ordres Militaires d'Espagne, où l'on n'est reçu qu'en faisant des preuves du costé de Pere & de Mere. Sa Maison a fourni aussi de grands Prelats à l'Eglise & un de ses Oncles est encore aujourd'huy Evêque d'Avila. Le Sonnet que vous allez lire vous fera juger de l'esprit de son Auteur.

S O N E T O.

E Sa Estatua que miras subli-
mada ,
Emulacion de Phidias prodigio-
fa . ,

Que en el templo de Marte Ven-
turosa ,
Se ve de los Cinceles admirada.

S

La Francia representa reconstada
Sobre el lecho des Luis , y tan
dichosa ,

Que en el ôcio feliz en que re-
posa

Mayor ventaja logra acredita-
da.

S

No es mucho que sosique con
gloria ,

GALANIE. 305

Si en tan sabio Monarcha , y
Dueño ,
Es un dulce reposo su Cuyda-
do.

S
Y si este triumpho adquiere su
victoria ,
Guardele assi la Francia â Luis
el sueño ,
Pues quiere â Luis la Francia
desbelado.

Voici de quelle maniere ce
Sonnet a esté traduit.

SONNET.

*REGARDE cette image & vois cette
figure*

*Dé l'art de Phidias effort prodigi-
eux*

Février 1702.

Cc.

206 MERCURE

*Du vray Temple de Mars ornement
prétieux*

*Qui confond les pinceaux & sur-
prend la peinture*

§

*C'est la France en repos. Tu vois
à sa posture*

*Que du sommeil d'un Roy qu'on re-
doute en tous lieux*

*Elle tire l'espoir d'un sort plus glo-
rieux*

*C'est-là que son credit au repos se
mesure*

§

*Dans les bras du Sommeil dans le
sein de la Paix*

*Quand LOUIS se repose il ne s'en-
dort jamais*

*Son repos est le fruit de plus d'une
Bataille*

§

*La France doit sa gloire aux soins
de son Heros ,*

*On la voit triompher aussi-tost qu'il
travaille*

*Y gagne-t-elle moins quand il est
en repos?*

**Cette Traduction est d'un
Gentilhomme qui parle Espa-
gnol comme les Espagnols
mêmes. Il est fort connu à la
Cour & fort estimé à la Ville,
Peu de gens peuvent se flat-
ter d'avoir plus d'amis que
luy , & d'estre mieux reçus
chez les Personnes les plus
considerables. M^r l'Ambassa-
deur d'Espagne luy a accordé**

Cc ij

308 MERCURE

aussi cette amitié que ne peuvent lui refuser les plus grands Seigneurs qui le connoissent, Il a fait sur le même sujet le Madrigal que vous allez lire.

M A D R I G A L

sur le même sujet.

*Cette figure de la France
Qu'on voit se reposer sur lit du Hé-
ros*

*N'est pas celle de la Prudence
Qui cherche à prendre du repos.*

*LOUIS dans les travaux, dans
soins qu'il s'impose
Sans relâche occupé veille sur ses
Etats ;*

*C'est la Sagesse qui repose
Mais sa Prudence ne dort pas.*

Les Espagnols témoignent à leur grand Monarque de toutes les manieres qui dependent d'eux, le bonheur qu'ils se font d'avoir un si digne Maistre. La Catalogne & la Ville de Barcelone en particulier luy ont donné des preuves bien essentielles de leur affection & de leur zele. Les Etats Generaux du Royaume de Navarre ne luy ont pas donné des moindres marques de leur respect & de leur amour. Ce Royaume

310 MERCURE

n'est pas de l'étendue & de la richesse de la Principauté de Catalogne & le don qu'il vient d'accorder à Sa Majesté Catholique passe de beaucoup tous ceux qu'on a accordés autrefois aux Rois les Prédécesseurs. Ils donnent au Roy d'Espagne soixante mille ducats d'or, & ce qu'ils appellent un *afno de quartel*, qui montera à trente mille. Cette somme est des plus fortes que puisse fournir le Royaume de Navarre. Les termes & les conditions des payemens de ces sommes sont reglez au

GALANT 311

au gré de Sa Majesté, & de tous les Sujets.

M^r le Marquis de Saint Vincent, Viceroy & Capitaine General de ce Royaume de Navarre, a donné dans cette occasion de grands témoignages de son zele pour le service de son Roy.

Une des conditions du don qu'ont fait ces Etats à Sa Majesté Catholique, est que ces sommes seront prises & employées où Sa Majesté trouvera bon au dedans ou au dehors de ce Royaume.

312 MERCURE

La Faculté de Medecine de Paris estoit trop interessée au succès de l'operation faite à M^r Fagon , pour ne pas s'empresser à donner des marques authentiques de sa joye & à rendre graces à Dieu pour le rétablissement d'une santé qui luy est & si chere & si précieuse.

Le 6. de ce mois il y eut une convocation generale des Docteurs de cette Faculté, pour assister à une Messe solennelle qui fut celebrée par Mr le Curé de saint Estienne du Mont dans la Chapelle des Ecoles

GALANT. 313

Ecoles de Medecine, où l'on chanta ensuite un *Te Deum*. Messieurs les Medecins firent bien paroître ce jour-là l'ardeur de leur zele, puisqu'il n'y en eut aucun qui n'assistât à cette Ceremonie en Robe & en Chaperon.

Après la célébration de la Messe, Mr de Farey, Doyen de cette Compagnie, homme d'un merite distingué, prononça un discours latin, qui fut fort applaudi de toute l'Assemblée.

Il s'attacha à montrer dans ce discours les obligations

Fevrier 1702. D d

134 MERCURE

que tout le Corps de l'Université avoit à Mr Fagon , & en particulier la Faculté de Medecine de Paris , pour mieux faire sentir par-là combien il estoit juste qu'elle se signalât dans la conjoncture présente en donnant au Public des témoignages de la plus vive & de la plus parfaite reconnoissance. En effet la Faculté doit beaucoup à Mr Fagon. Il n'a pas perdu une occasion depuis qu'il occupe la place de premier Medecin du Roy , de la maintenir dans tous ses droits &

ses privileges, & l'on pourroit dire en quelque maniere que c'est à luy qu'elle est redevable du retablissement de sa gloire.

Mr le Doyen fit presque rouler tout son discours sur le récit des avantages que la Compagnie avoit retiré de la protection de Mr Egon. Il passa ensuite aux grandes qualitez de ce premier Medecin qui l'ont si fort elevé au dessus de tous ceux de sa profession, & par lesquelles il a mérité la place qu'il occupe avec tant de distinction.

D d ij

318 MERCURE

Je ne vous en fais point de détail , on lit & on entend partout l'éloge de Mr Fagon. Ce discours finit par une priere & un renouvellement de vœux à Dieu pour l'affermissement & la conservation de la santé d'un homme, qui chargé du soin de celle de notre Monarque , devient si cher & si nécessaire à l'Etat, qui fait d'ailleurs le bonheur d'un grand nombre de gens de Lettres , & le principal ornement d'une des plus celebres Facultées du monde.

Je croy que vous ne dou-

ne pas de l'empressement
qu'avoit Mr. Fagon de revoir
le Roy. A peine s'est-il trou-
vé en état de quitter la cham-
bre, que l'impatiente ardeur
qu'il avoit d'aller remercier
ce Prince de toutes les bon-
tez qu'il avoit eues pour luy
pendant le cours de sa mala-
die, l'a fait voler dans l'Ap-
partement de Sa Majesté, s'il
m'est permis de parler ainsi,
& le Roy en l'embrassant luy
a donné de nouvelles mar-
ques de sa bonté encore plus
éclatantes que les premières.
Rien n'estant plus glorieux.

D d iij

320 MERCURE

pour M^r Fagou , je ne puis finir cet article en plus bel endroit , tout ce que je dirois ne pouvant approcher de l'honneur que ce Prince luy a fait en cette occasion , & de la tendre bonté dont il a plû à Sa Majesté de le combler.

Jamais Monarque n'a mieux récompensé le mérite & la valeur que le Roy , aussi Monarque n'a-t il jamais été servy avec plus de zele , & plus d'ardeur. Les longs services , & les blessures de M^r le marquis de Resigny , Brigadier des Camps & Armées du

GALANT. 328

Roy , & Brigadier de Carabiniers , l'ayant obligé malgré son inclination toute guerrière , à quitter le service on peut dire que le Roy luy a donné en même temps de l'honneur , & du bien , puisque Sa Majesté l'a nommé maréchal de Camp , & l'a gratifié d'une pension de deux mille écus. Ces grandes récompenses prouvent la grandeur de ses services. Sa Majesté a aussi donné deux mille livres de pension à Mr le Comte de Sanzay pour marquer la satisfaction quel-

D d iij

342 **MERCURE**

le a des services de ce Colonel. Il est de la maison de Turpin, Crisse qui est des meilleures & des plus anciennes du Royaume. Mr le Comte de Sanzay son pere fut tué la Journée de Confarebrik, le 5. Aoust 1675. Il commandoit un Regiment de Cavalerie.

Les Gardes du Corps ont ordre de se tenir prests pour une revûë generale qui doit se faire le premier d'Avril prochain après laquelle ce Corps marchera du costé que le Roy le jugera à propos. Sa

majesté garde trois Lieutenant auprès de la personne qui sont Mrs de Barzun, d'Es-ville & de l'Estrade, trois Enseignes, sçavoir, Mr de Cheladet, de Gondras & Bris-sac. Les Exempts auprès du Roy suivront au hazard les détachemens qui formeront le Guet pour la Garde ordinaire. Il y en a deux de fixez qui sont Mr de saint Pô, auprès de monseigneur le Duc de Bourgogne, & Mr de saint Pô auprès de madame la Duchesse de Bourgogne.

La Faculté de Medecine de Paris estoit trop interessée au succès de l'operation faite à M^r Fagon , pour ne pas s'empresser à donner des marques authentiques de sa joye & à rendre graces à Dieu pour le rétablissement d'une santé qui luy est & si chere & si précieuse.

Le 6 de ce mois il y eut une convocation generale des Docteurs de cette Faculté, pour assister à une Messe solennelle qui fut celebrée par Mr le Curé de saint Estienne du Mont dans la Chapelle des Ecoles

GALANT. 113

Ecoles de Medecine, où l'on chanta ensuite un *Te Deum*. Messieurs les Medecins firent bien paroître ce jour-là l'ardeur de leur zele, puisqu'il n'y en eut aucun qui n'assistât à cette Ceremonie en Robe & en Chaperon.

Après la célébration de la Messe, Mr de Farey, Doyen de cette Compagnie, homme d'un merite distingué, prononça un discours latin, qui fut fort applaudi de toute l'Assemblée.

Il s'attacha à montrer dans ce discours les obligations

Février 1702. D d

134 MERCURE

que tout le Corps de l'Université avoit à Mr Fagon , & en particulier la Faculté de Medecine de Paris , pour mieux faire sentir par-là combien il estoit juste qu'elle se signalât dans la conjoncture présente en donnant au Public des témoignages de la plus vive & de la plus parfaite reconnoissance. En effet la Faculté doit beaucoup à Mr Fagon. Il n'a pas perdu une occasion depuis qu'il occupe la place de premier Medecin du Roy , de la maintenir dans tous ses droits &

ses privileges, & l'on pourroit dire en quelque maniere que c'est à luy qu'elle est redevable du retablissement de sa gloire.

Mr le Doyen fit presque rouler tout son discours sur le récit des avantages que la Compagnie avoit retiré de la protection de Mr Fagon. Il passa ensuite aux grandes qualitez de ce premier Medecin qui l'ont si fort elevé au dessus de tous ceux de sa profession, & par lesquelles il a mérité la place qu'il occupe avec tant de distinction.

D d ij

318 MERCURE

Je ne vous en fais point de détail, on lit & on entend partout l'éloge de Mr Fagon. Ce discours finit par une priere & un renouvellement de vœux à Dieu pour l'affermissement & la conservation de la santé d'un homme, qui chargé du soin de celle de notre Monarque, devient si cher & si nécessaire à l'Etat, qui fait d'ailleurs le bonheur d'un grand nombre de gens de Lettres, & le principal ornement d'une des plus celebres Facultées du monde.

Je croy que vous ne dou-

ne pas de l'empressement
qu'avoit Mr. Fagon de revoir
le Roy. A peine s'est-il trou-
vé en état de quitter la cham-
bre, que l'impatiente ardeur
qu'il avoit d'aller remercier
ce Prince de toutes les bon-
tez qu'il avoit eues pour luy
pendant le cours de sa mala-
die, l'a fait voler dans l'Ap-
partement de Sa Majesté, s'il
m'est permis de parler ainsi,
& le Roy en l'embrassant luy
a donné de nouvelles mar-
ques de sa bonté encore plus
éclatantes que les premières.
Rien n'estant plus glorieux.

D d iij

320 MERCURE

pour M^r Fagou , je ne puis finir cet article en plus bel endroit , tout ce que je dirais ne pouvant approcher de l'honneur que ce Prince luy a fait en cette occasion , & de la rendre bonté dont il a plû à Sa Majesté de le combler.

Jamais Monarque n'a mieux récompensé le mérite & la valeur que le Roy , aussi Monarque n'a-t il jamais été servy avec plus de zele , & plus d'ardeur. Les longs services , & les blessures de M^r le Marquis de Resigny , Brigadier des Camps & Armées du

CALANT. 321

Roy , & Brigadier de Carabiniers , l'ayant obligé malgré son inclination toute guerrière , à quitter le service on peut dire que le Roy luy a donné en mesme temps de l'honneur , & du bien , puisque Sa Majesté l'a nommé Maréchal de Camp , & l'a gratifié d'une pension de deux mille écus. Ces grandes récompenses prouvent la grandeur de ses services. Sa Majesté a aussi donné deux mille livres de pension à Mr le Comte de Sanzay pour marquer la satisfaction quel-

D d iij

312 MERCURE

le a des services de ce Colonel. Il est de la maison de Turpin, Crisse qui est des meilleures & des plus anciennes du Royaume. Mr le Comte de Sanzay son pere fut tué la Journée de Confarebrik, le 5. Aoust 1675. Il commandoit un Regiment de Cavalerie.

Les Gardes du Corps ont ordre de se tenir prests pour une revûë generale qui doit se faire le premier d'Avril prochain après laquelle ce Corps marchera du costé que le Roy le jugera à propos. Sa

majesté garde trois Lieutenants auprès de sa personne qui sont Mrs de Barzun, d'Es-ville & de l'Estrade, trois Enseignes, sçavoir, Mr de Cheladet, de Gondras & Bris-sac. Les Exempts auprès du Roy suivront au hazard les détachemens qui formeront le Guet pour la Garde ordinaire. Il y en a deux de fixez qui sont Mr de saint Pô, auprès de monseigneur le Duc de Bourgogne, & Mr de saint Pô auprès de madame la Duchesse de Bourgogne.

324 MERCURE

Son Altesse Royale Madame ayant jugé à propos de ne plus avoir de Filles d'honneur pour des raisons qui ne regardent point celles qui ont eu l'avantage d'estre auprès de sa Personne , les a remerciées en leur donnant à chacune deux mille cinq cens livres de pension , generosité digne de cet-Prince. Madame de Langallerie leur Gouvernante , & leur Sous gouvernante ont eu des pensions à proportion. Ces Filles d'honneur sont ,

Mademoiselle de Simiane ,
 ce nom fait connoître sa
 naissance des plus distinguées.
 Mademoiselle de Sery , fille
 de M^{le} le Comte de la Boffie-
 re , Niece de trois Duchesses ,
 & Mademoiselle de Barriere.
 Elles ont vécu à la Cour d'u-
 ne manière qui n'a fait tort
 ny à leur naissance , ny au
 titre sous lequel elles y ont
 vécu Madame la Duchesse
 de Ventadour , Dame d'hon-
 neur. Madame les presenta
 dernièrement à Sa Majesté
 lorsqu'elle passoit pour aller
 souper. Le Roy leur dit. Je

336 **MERCURE**

suis bien aise que Madame ait fait quelque chose pour vous, & suis fâché que la Cour vous perde. Je suis tres humble serviteur de ces Demoiselles. Ajoûtez à cela les manieres charmantes dont le Roy accompagne tout ce qu'il dit, & vous n'aurez pas lieu de douter que ces Demoiselles ne le retiennent satisfaites de ce Monarque. Un Officier de S.A.R. Monsieur le Duc d'Orleans eut sujet il y a quelque temps de l'estre beaucoup de ce Prince, qui sçachant qu'il avoit esté arresté pour une

bonne somme considerable ; l'envoya payer dans le moment même. Je vous ay bien dit que j'aurois souvent à vous parler de la generosité de ce Prince.

Je me doutois bien que je ferois plusieurs fautes en vous parlant des Officiers Generaux nommez par le Roy. Il estoit impossible de de vous rendre compte sur le champ de près de cent cinquante personnes sans que cela arrivast. Ces fautes seront réparées avec le temps

338 MERCURE

& je commence par ce que vous allez lire.

M^r le Comte de Renepont, n'est point Lieutenant des Gardes du Corps comme je vous l'ay dit dans ma lettre de Janvier, il est Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie qui est le 12. des 48. des Gentilhommes. Il luy fut donné après la Bataille de la Marsaille pour une affaire de distinction & en même tems, le Roy luy donna une Compagnie vacante pour son fils aîné, le Comte de Pons, dans ce mesme Regiment,

& comme le pere & le fils se sont distinguez à l'affaire de Borgoforte où six cens Cuirassiers, furent défaits & où le Baron de Mercy fut fait prisonnier, sa Majesté l'a nommé Brigadier avec pension. Elle a aussi donné deux emplois à deux de ses enfans dans son Regiment. Il y en a deux autres Chevaliers de Malte qui vont faire leur Caravane, après quoy il viendront servir dans le mesme Regiment. Cette Maison de Ponts est originaire de Bretagne, ce que l'on peut voir

340 MERCURE

dans l'histoire du Connestable du Quesclin. Gilbin de Ponts, Cadet de cette Maison acheta il y a trois cens ans la terre de Malroy & de Rennepont, qu'ils ont gardée jusqu'à present, & dont tous les aînez de cette maison ont porté le nom. Elle a esté toujours attachée au Service. Elle est alliée avec les Maisons d'Amboise de Vignori, Dansienville, Dailamont, Molandry, Choiseuil, S. Belin, le Bouteillier de Senlis. La mere de M^{le} Comte de Rennepont, est

frère du Comte de Vigneville
mort à la bataille de Retel,
Mestre de Camp de Cava-
lerie, parent & de même
nom & armes que M^r le Com-
te de Moussi, Colonel du Regi-
ment de la Reine, tué Briga-
dier à Turkem. Cette maison
est éteinte, & il n'y a plus
personne de ce nom que
par des femmes, étant tom-
bé dans la maison de Rote-
lin, du côté de M^r le Com-
te de Moussi, & du côté des
Comtes de Vignevilles dans
la maison des Comtes d'A-
premont & de la Bouthiers,

Février 102. **Ec**

342. MERCURE

maistre des Requestes dont l'ayeul estoit de cette maison sœur de la mere de Mr le Comte de Renepont. Leur mere estoit Antoinette d'Araucour d'une maison illustre en Lorraine. Mr le marquis de Meuse de la maison de Choiseuil, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur le Duc de Lorraine de laquelle il a cinq garçons destinez pour le service de sa Majesté. La fausse accusation que l'on avoit fait contre le sieur Abbé de Machener frere du sieur

Comte de Renepont , leur ayant fait craindre cette condition , quoy qu'il ait esté renvoyé avec réparation, dommages & interets dans deux Tribunaux par des Juges commis par le Parlement de Paris. Le Factum qu'il donnera au public fera connoître les coupables de cet attentat, & les peines qu'ils meritent.

M^r le Baron de Spare Colonel d'un regiment d'infanterie Allemande qu'il vient d'augmenter d'un nouveau Bataillon, est une des plus anciennes & plus Illustres maisons

E c ij

344 **MERCURE**

de Suede; son Pere estoit
Seneateur & Gouverneur de
la Ville de Stokolm. Il est
neveu du feu Comte de Spar-
re., Ambassadeur de Suede
en France en 1675, & Com-
te Dessenbok Grand Maî-
tre de la Maison du Roy de
Suede.

Le Sieur Streff, est Livonien
d'extraction, mais né en
France.

En vous parlant des nou-
veaux Brigadiers que le Roy
a faits, Je vous ay dit que M^r
le Comte de l'Isle estoit fils
de M^r le Procureur General

GALANT 245

du Parlement de Bordeaux.

Je me suis trompé, il n'est pas de cette famille. Il est fils de feu Mr le Comte de l'Isle Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Commandant dans la Ville & Citadelle de Marseille. Il est ancien Officier, Chevalier de Saint Louis, Colonel du Regiment de Barrois & frere de mere de M^r l'Evesque de Chartres.

La curiosité qu'on a d'ordinaire de sçavoir la Genealogie des Officiers Generaux, fait qu'on donne icy celle de

46 MERCURE

Mr le Marquis de Locmaria, Lieutenant General des Armées du Roy, parce qu'elle merite une place honorable entre celles que l'on donne au public. Ce Seigneur est de la Bretagne Françoise autrement dite Armorique. Son nom de famille est celuy du Parc, dont il est Chef du nom & d'armes. Il ne porte le nom de Locmaria, qui est celuy d'une Terre qui luy appartient, que parce que l'un de ses Predecesseurs du vivant de son pere qui se nommoit

Seigneur du Parc, ayant pris pour s'en distinguer ce nom de Locmaria ; les descendants ont depuis ce temps conservé & retenu cette Seigneurie de Locmaria. On trouve une filiation directe & bien suivie des Seigneurs du Parc, depuis Allain du Parc, Seigneur du Parc, qui vivoit en l'an 1270. jusqu'à M^r le Marquis de Locmaria d'à présent, avec ces marques de distinction, qu'ils n'ont tous jamais suivi d'autre profession que celle des Armes, & que dès ce premier

348 MERCURE

temps & depuis ils ont toujours esté Seigneurs d'une Terre considerable, qui porte le nom du Parc, & qui est composée d'un Chasteau & d'une Chastellenie, & qui a toutes les marques des Noblesses considerables. Cet Allain du Parc, qu'on qualifiera premier du Nom, puisque c'est par luy qu'on commence la genealogie, vivoit en l'an 1270. & avoit épousé Agace de Coarmen. Alain du Parc II. du Nom leurs fils épousa Judith de Beaumanoir; Thomas du Parc leur fils épousa

GALANT. 349

épousa Macée de Mauny :
Alain du Parc III. du Nom
leur fils épousa Plefoue de
Blossac. C'est de cet Alain
qu'il est parlé dans les his-
toires de Bretagne & dans
celle de Bertrand du Gles-
quin & dans des Rôles qui
sont à la Chambre des Com-
ptes de Paris aux années 1350.
1360. & 1369. dans l'un des-
quels il est qualifié de Che-
valier : Robin du Parc son
fils épousa Jeanne de Plorec :
Jean du Parc I. du Nom son
fils épousa Isabeau de Lan-
gourla : Guillaume du Parc

Fevrier 1702. F f

& je commence par ce que vous allez lire.

M^r le Comte de Renepont, n'est point Lieutenant des Gardes du Corps comme je vous l'ay dit dans ma lettre de Janvier, il est Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie qui est le 12. des 48. des Gentilhommes. Il luy fut donné après la Bataille de la Marsaille pour une affaire de distinction & en même tems, le Roy luy donna une Compagnie vacante pour son fils aîné, le Comte de Ponts, dans ce même Regiment,

& comme le pere & le fils se sont distinguez à l'affaire de Borgoforte où six cens Cuirassiers, furent défaits & où le Baron de Mercy fut fait prisonnier, la Majesté l'a nommé Brigadier avec pension. Elle a aussi donné deux emplois à deux de ses enfans dans son Regiment. Il y en a deux autres Chevaliers de Malte qui vont faire leur Caravane, après quoy il viendront servir dans le mesme Regiment. Cette Maison de Ponts est originaire de Bretagne, ce que l'on peut voir

340 MERCURE

dans l'histoire du Connétable du Quesclin. Gilbin de Ponts, Cadet de cette Maison acheta il y a trois cens ans la terre de Malroy & de Rennepont, qu'ils ont gardée jusqu'à présent, & dont tous les aînez de cette maison ont porté le nom. Elle a esté toujours attachée au Service. Elle est alliée avec les Maisons d'Amboise de Vignori, Dansienville, D'Alamont, Molandry, Choiseuil, S. Belin, le Bouteillier de Senlis. La mere de M^{le} Comte de Rennepont, est

seur du Comte de Vigneville
mort à la bataille de Retel,
Mestre de Camp de Cava-
lerie, parent & de mesme
nom & armes que M^r le Com-
te de Moussi, Colonel du regi-
ment de la Reine, tué Briga-
dier à Turkem. Cette maison
est esteinte, & il n'y a plus
personne de ce nom que
par des femmes, estant tom-
bé dans la maison de Rote-
lin, du costé de Mr le Com-
te de Moussi, & du costé des
Comtes de Vignevilles dans
la maison des Comtes d'A-
premont & de la Bouthiers,

Février 102. **Ec**

342 MERCURE

maistre des Requestes dont l'ayeul estoit de cette maison fœur de la mere de Mr le Comte de Renepont. Leur mere estoit Antoinette d'Araucour d'une maison illustre en Lorraine. Mr le marquis de Meuse de la maison de Choiseuil, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur le Duc de Lorraine de laquelle il a cinq garçons destinez pour le service de sa Majesté. La fausse accusation que l'on avoit fait contre le sieur Abbé de Machener frere du sieur

Comte de Renepont , leur ayant fait craindre cette condition , quoy: qu'il ait esté renvoyé avec réparation, dommages & interets dans deux Tribunaux par des Juges commis par le Parlement de Paris. Le Factum, qu'il donnera au public fera connoître les coupables de cet attentat, & les peines qu'ils meritent.

M^r le Baron de Spare Colonel d'un regiment d'infanterie Allemande qu'il vient d'augmenter d'un nouveau Bataillon, est une des plus anciennes & plus illustres maisons

E c ij

344 MERCURE

de Suede; son Pere estoit
Seneateur & Gouverneur de
la Ville de Stokolm. Il est
neveu du feu Comte de Spar-
re, Ambassadeur de Suede
en France en 1675, & Com-
te Dessenbok Grand Maîs-
tre de la Maison du Roy de
Suede.

Le Sieur Streff, est Livonien
d'extraction, mais né en
France.

En vous parlant des nou-
veaux Brigadiers que le Roy
a faits, Je vous ay dit que M^r
le Comte de l'Isle estoit fils
de M^r le Procureur General

du Parlement de Bordeaux.

Je me suis trompé, il n'est pas de cette famille. Il est fils de feu Mr le Comte de l'Isle Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Commandant dans la Ville & Citadelle de Marseille. Il est ancien Officier, Chevalier de Saint Louis, Colonel du Regiment de Barrois & frere de mere de M^r l'Evesque de Chartres.

La curiosité qu'on a d'ordinaire de sçavoir la Genealogie des Officiers Generaux, fait qu'on donne icy celle de

46 MERCURE

Mr le Marquis de Locmaria, Lieutenant General des Armées du Roy, parce qu'elle merite une place honorable entre celles que l'on donne au public. Ce Seigneur est de la Bretagne Françoise autrement dite Armorique. Son nom de famille est celuy du Parc, dont il est Chef du nom & d'armes. Il ne porte le nom de Locmaria, qui est celuy d'une Terre qui luy appartient, que parce que l'un de ses Predecesseurs du vivant de son pere qui se nommoit

Seigneur du Parc, ayant pris pour s'en distinguer ce nom de Locmaria ; les descendants ont depuis ce temps conservé & retenu cette Seigneurie de Locmaria. On trouve une filiation directe & bien suivie des Seigneurs du Parc, depuis Allain du Parc, Seigneur du Parc, qui vivoit en l'an 1270. jusqu'à M^r le Marquis de Locmaria d'à présent, avec ces marques de distinction, qu'ils n'ont tous jamais suivi d'autre profession que celle des Armes, & que dès ce premier

348 MERCURE

temps & depuis ils ont toujours esté Seigneurs d'une Terre considerable, qui porte le nom du Parc, & qui est composée d'un Chasteau & d'une Chastellenie, & qui a toutes les marques des Noblesses considerables. Ces Allain du Parc, qu'on qualifiera premier du Nom, puisque c'est par luy qu'on commence la genealogie, vivoit en l'an 1270. & avoit épousé Agace de Coatmen. Alain du Parc II. du Nom leurs fils épousa Judith de Beaumanoir; Thomas du Parc leur fils épousa

GALANT. 349

épousa Macée de Mauny :
Alain du Parc III. du Nom
leur fils épousa Plefoue de
Blossac. C'est de cet Alain
qu'il est parlé dans les his-
toires de Bretagne & dans
celle de Bertrand du Gles-
quin & dans des Rôles qui
sont à la Chambre des Com-
ptes de Paris aux années 1350.
1360. & 1369. dans l'un des-
quels il est qualifié de Che-
valier : Robin du Parc son
fils épousa Jeanne de Plorec :
Jean du Parc I. du Nom son
fils épousa Isabeau de Lan-
gourla : Guillaume du Parc

Fevrier 1702. F f

350 MERCURE

leur fils épousa Jeanne de Coarcourden : Jean du Parc II. du Nom leur fils épousa Peronnelle de Lesversaut. François du Parc leur fils épousa Claude de Boiseon : Claude du Parc leur fils épousa Julienne du Dresnay : Louis du Parc leur fils, épousa François de Coatredres, & Vincent du Parc leur fils, épousa Claude de Nevet, & de ce mariage est sorti Mr le Marquis de Locmaria.

Il faut observer de plus à l'égard de ces treize meres, que l'on prouve la filiation de celle de Nevet depuis l'an

GALANT. 351

1250. celle de Coatredrez heritiere depuis l'an 1089. celle du Dresnay heritiere depuis l'an 1290. celle de Boiseon heritiere aussi depuis l'an 1089. parce qu'elle descend de la maison de Coatredrez, un Cadet de Coatredrez ayant pris en 1400. le nom de Boiseon en épousant l'heritiere du nom de Boiseon ; celle de Lesversaut heritiere depuis l'an 1300. celle de Kimmerch n'estant pas heritiere , on n'en a pas tous les Titres comme des autres, mais il y en a assez pour mon.

F f ij.

352 MERCURE

trer qu'elle estoit d'une Maison tres considerable descenduë des Comtes de Cornouaille; celle de Coatcoureden aussi heritiere. On luy trouve quatre generations, & entre ces generations trois Chambellans des Dues de Bretagne, & à l'égard des autres precedentes meres, leur nom seul fait connoistre qu'elles estoient aussi des plus anciennes Noblesses de la Province.

Les Armes du Parc sont d'argent à trois jumelles de gueules, ayant pour supports anciennement du costé droit un

Lion , & pour Devise de ce costé là ces mots, *Tout beau.* Du costé gauche l'Ecu étoit aussi supporté par un Aigle au naturel portant un Ecu sur l'estomac, ayant pour Devise de ce costé là ces mots ; *Vaincre ou mourir.* Au dessus du casque qui couvroit l'Ecu, il y avoit en cimier un Cocq au naturel debout & comme chantant & tourné du costé du Lion & de la Devise *Tout beau.* Vincent du Parc ayant obtenu des Lettres de Marquisat & d'annexes de plusieurs Terres à celle de Guer.

Ff iij

rand, la verification s'en fit
au Parlement l'an 1639. A la
mort de M^r le Cardinal de
Richelieu, il commandoit les
Gensdarmes, & sa Brigade
estoit toute composée de
Gentilshommes. Il estoit aussi
Maréchal des Camps & Ar-
mées & Conseiller dans tous
les Conseils d'Etat & Privé de
Sa Majesté. A l'égard de M^r
le Marquis de Locmaria dont
nous donnons la genealogie
sans entrer dans le détail de
ses actions, il suffira de dire,
qu'il est connu de chacun,
pour avoir toujours esté ho-

honorable dans sa dépense ,
pour son assiduité & son application au service, pour son
desintereffement , & enfin
par la valeur & la prudence
qu'il a fait paroître dans les
occasions & les postes où il
s'est trouvé.

M^r de Chevilly que le Roy
a nommé Maréchal de Camp
n'est point fils de M^r le Com-
te Desmarais. Il se nomme
Claude Hacte sieur de Che-
villy. Chevilly dont il porte
le nom est une Terre en
Beauce. Il a esté Colonel de
Dragons , & est Lieutenant

Ff iij

356 MERCURE

de Roy à Ypres, où il commande en l'absence de Mr le Comte de Tessé qui en est gouverneur.

Ce n'est point M^r le Marquis d'Obterre qui a esté nommé maréchal de Camp, c'est M^r le Comte d'Obterre Brigadier de Dragons son cousin germain. Le Marquis n'est plus dans le Service. Ils sont tous deux petits fils de feu M^r Bouchard de Lussan, Vicomte d'Obterre, Maréchal & Pair de France, & d'Hippolite Bouchard Vicomtesse d'Obterre, mr le Marquis

d'Obterre d'aujourd'huy est
 fils de Messire Pierre de Lus-
 san Marquis d'Obterre & de
 Dame Marie Claire de Gon-
 drin de Pardaillan , tante de
 Madame de Montespan mor-
 te au mois de Decembre der-
 nier. Ce Comte qui vient
 d'estre fait Maréchal de
 Camp , est fils de feu Messire
 François Desparbes de Lussan
 Vicomte d'Obterre second
 fils du Maréchal, car le pere
 de Mr le marquis estoit l'aî-
 né, & de Marie de Pompa-
 dour. Le Marquis & le
 Comte sont neveux de Mr le

358 MERCURE

Chevalier d'Obterre, Lieutenant General & Gouverneur de Collioure cinquième fils du Maréchal.

M^r de Biron qui vient d'estre fait Maréchal de Camp n'est pas seulement d'une branche de la Maison de Gontaut de Biron, mais il en est pour ainsi dire, la tige étant l'ainé & le chef du nom & des armes de Biron. Il vient en droite ligne des deux Maréchaux de Biron, dont l'un estoit grand Maître de l'Artillerie, Duc & Pair & Amiral de France.

tous deux Cordons bleus. M^r de Biron est fils de François de Gontaut de Biron, Lieutenant general, & d'une sœur de M^r le Duc de Brissac & de Madame la Maréchale, Duchesse de la Meilleray, & par-là Cousin germain de Monsieur le maréchal de Villeroy. Il a épousé mademoiselle de Nogent, & non pas mademoiselle de Nogaret. Elle est nièce de M^r le Duc de Lauzun & de Madame la Princesse de Montauban, non pas de Madame la Duchesse de Montausier, & cousine ger-

350 MERCURE

maine de madame la Duchesse d'Etrées. Il est frere) & non pas neveu) de madame de Nogaret Dame du Palais de madame la Duchesse de Bourgogne. C'est elle-même qui estoit autrefois fille d'honneur de Madame la Dauphine , qu'on appelloit Mademoiselle de Biron. Madame la Marquise Dursé est aussi sa sœur.

M^r de saint Hilaire est Lieutenant genaral de l'Artillerie aussi bien que M^r son pere. C'est Madame sa femme & non pas luy qui est de

la Maison de Jaucour.

Mr Legall n'est pas Allemand, mais Breton, originaire de la petite Ville de Rhedin.

Mr le marquis de Courlandon, qui a esté nommé Brigadier, n'est point Anglois comme je l'ay dit. Il est d'une ancienne Maison de Champagne alliée à celles d'Estampes & d'Anglure.

Quelques uns ont trouvé à redire qu'en parlant de Mr le Marquis de Praslin, j'ay dit qu'il y avoit eu un marchand de ce nom, parce qu'il

262 MERCURE

semble que le nom de Prasslin soit celuy d'une maison particuliere, au lieu que leur nom est Choiseul, & que du Nom & Armes de Choiseul Mr le Maréchal de Choiseul d'aujourd'huy est le troisieme Maréchal de France.

On m'a objecté que Mr de murcey n'est pas frere de madame de Caylus, mais ceux qui m'ont fait cette objection ne sçavent pas que celuy dont je parle porte ce nom, parce qu'un de ses Ancestres épousa une Caylus, qui avoit la Terre de Caylus, dont il

GALANT. 33

prit le Nom. Elle n'avoit point de frere, & avoit deux sœurs.

Mr le marquis de Bousol, que j'ay dit estre de Perigord, est d'Auvergne.

J'espere avoir encore des memoires pour corriger des erreurs semblables le mois prochain. Ainsi quoi qu'il y ait quelques fautes dans mes Lettres, elles ne laisseront pas de faire foy pour la posterité, puisque celles qu'on peut remarquer dans l'une, se trouvent réparées dans la suivante.

364 MERCURE

Le vray portrait de la modestie Chrestienne qui represente au naturel ce que toutes sortes de personnes de quelque condition qu'elles puissent estre doivent garder de mesures dans leur conduite composé par un Solitaire, se débite chez les sieurs Jean, & Michel Guignard, rue du Plâtre à l'image Saint Jean. On voit dans ce livre les caracteres essentiels, les motifs & la pratique de la modestie, & l'on peut atteindre à une grande perfection en profitant de la lecture de tous les

Chapitres de ce livre. Les uns expliquent naturellement les manieres honnestes & humaines qu'on doit garder dans le commerce du monde, & les autres instruisent des regles qu'un bon Chrestien est obligé d'observer. En vivant conformement à ces instructions, on aura le bonheur de plaire à Dieu & aux hommes.

Madame de Machaud, qui est morte en couche depuis peu de jours estoit de la maison de Barjor Dauneuil, qui a donné des Maistres des
 Fevrier 1702. Gg

366 MERCURE

Requestes, des Presidens au grand Conseil, & des Présidens au Parlement. Elle estoit fille de Mr de Carville qui a longtemps servi dans la Cavalerie, & Niece de Mr le Comte du Masi premier Ecuyer de Feüe Son Altesse Royale Mademoiselle de Montpensier, Epoux de Dame Claudine de Clemençon d'une noble famille de Lyon, originaire d'Auvergne.

madame de machaud qui vient de mourir avoit épousé depuis un an Mr de ma-

chaud d'une ancienne Noblesse qui demeure pres de Montargis.

Le mot de l'Enigme du mois passé, qui estoit *la Truse*, a esté trouvé par mrs l'Abbé du Vignac de Vendosme; de Verneüil, & de S. Germain de l'Hostel du maine, à Versailles; Bardet & son amy du Plessis du mans; de Wooloufe Medecin Oculiste attaché au service du Roy d'Angleterre à S. Germain en Laye; Ede-line? Avocat; Cadot: Notaire; & Joly son compagnon;

Gg ij

368 **MERCURE**

Boury, Avocat au Parlemene
 ruë & devant l'Eglise Saint
 Honoré; Millin & la nouvel-
 le Epouse : & Mrs Sermenté
 de la ruë Bourtibourg : le
 marquis de Tabla de la ruë
 de Vaugirard : le Pigmée de
 la ruë des Barres, le petit
 Serlant & le petit Argus de la
 ruë de la Harpe : le jeune Ca-
 nonique de la ruë de Haute-
 feuille : le grand Papa mi-
 gnon de la ruë de l'Hiron-
 delle & la compagnie : l'Evê-
 que de Villepreux : Arnulphe :
 l'Examine non encore grati-
 fié : l'Avanturier Barbenville

de Chartres : l'aimable Catin
 Salomon de la ruë des vieux
 Augustins : l'Abbé Lorré de
 la ruë de Richelieu , & l'Al-
 mant des quatre vingts mille
 livres de la même ruë : le
 Prophete Daniel L. C. & son
 amy D. de la ruë de la Truan-
 derie : les deux freres jaloux
 du second mois de l'année,
 & les deux aimables ASSO-
 ciées amoureuses du même
 mois: mr Derangé; m. Imper-
 tante: le Chevalier de l'Etoile,
 & son aimable Lifette : l'Asth-
 matique de la ruë du Chan-
 tre ; & les Amis inseparables.

370 MERCURE

le Juge auriculaire de la rue
de la Feronnerie, & la spiri-
tuelle moitié : le Control-
leur anonime, ou l'Amant
de la rue des Deux Portes,
& son agreable Rival du
Pont S. Michel; le Chevalier
de S. Celle rien du Quay des
Augustins : les Associez di-
visez : l'Officier Protocoliste,
voisin du Cadran de Saint
Honoré, & le Renard du
quartier Saint Roch, son con-
frere : le Patriarche d'Auber-
villiers, & le futur Docteur es
Loix son amy du Quay des
Augustins. M^r Touard de

Ghastillon & son fils Alexandre : Verdin de la rue des Ponts : Midas ressuscité : M. de Grand Bois : Madame Morelle , & M^r de Giffey , & mademoiselle Bouvot : le Noble de la cloche de l'Hostel d'Hoquincourt , & la Roupie du Faubourg S. Germain : les Donneurs de Bal de devant S. Severin ; & la Dame des trois Pucelles du Quay des Augustins . Le bon Sableur du Petit - Paris , & le Justinien minor de la même maison : le couroucé Rigoulet , & l'Oedipe

372 MERCURE

malgré luy de la rue S. Martin : l'Aprenty Financier , & le Cujas de girofle du mou-
ton rouge de la rue Montmar-
tre. l'Enfant d'Amiens ; l'An-
ti Jacobiste , & son irrecon-
ciliable goudin de la rue des
Gonets ; le Chevalier de mu-
tine , le Sr du Sautoüar , &
l'aymable des jours.

Mademoiselle Javotte Ogier
jeune Muse du coin de la rue
de Richelieu. mesdemoiselles
Langlet de Larfenal ; du Jar-
din ; l'Aimable Marianne de
mainlièvre de Vennes en Bre-
tagne : & son Amant le Soli-
taire.

GALANT. 373

taire vagabond ; l'Amant in-
connu de la belle Damoiselle
Javotte Ogier , Jeune muse
du coin de la rue de Richelieu : Claudine Gauffre de
Basnans , & Charlotte Piche-
ry de Chalaize de Salins en
Franche-Comté

ENIGME.

*J'E suis toujours errant & chacun
sait son nom.*

*On doit me redouter quand j'éleve
le ton ,*

*Mon pouvoir que l'on craint aux
quatre coins du monde*

*Sait se faire sentir sur la terre &
sur l'onde ,*

Février 1702.

Hh

274 MERCURE

*Et tels ont crû cent fois se soustraire
à mes coups ,*

*Qui se sont vûs contrainsts de les es-
sayer tous..*

*La nuit comme le jour j'habite les
montagnes ,*

*L'Hiver comme au Printemps les
plus vastes Campagnes,*

*Plus je combats de forts , & puis-
sans ennemis ,*

*Et plus je prens plaisir à me les voir
sôûmis ,*

*Cent exemples divers que me fou-
nit l'Histoire ,*

Et qu'on aurapent-estre peine à croire ,

*Ne suffissent que trop pour faire con-
cevoir ,*

*Que rien ne sçeut jamais égaler mon
pouvoir.*

Les Vers que vous allez lire ,

GALANT.

75



274 MERCURE



de dé-



Tha



GALANT. 75

ne vous plairont pas moins que
la maniere agreable dont ils ont
esté mis en air.

AIR NOUVEAU.

*Au temps heureux où regnoit
l'innocence*

*On goûtoit en aimant mille & mille
douceurs*

*Et les Amans ne faisoient de
dépence*

*Qu'en soins, qu'en tendres ar-
deurs*

Aujourd'huy sans l'opulence

Il n'est point de vrais plaisirs

*Un Amant qui ne peut dépenser
qu'en soupirs*

N'est payé qu'en esperance.

H h i

376 MERCURE

Madame la Duchesse de Bourgogne & Monsieur le Duc d'Orleans ont joué ce Carnaval en particulier deux Tragedies , & deux pieces comiques , dont les representations ont donné une extrême satisfaction à S. M. & à toutes les personnes qui ont eu l'avantage d'y assister. La premiere a esté Absalon de la composition du S^r Duché, qui fit exprés Jonathas il y a deux ans ainsi qu'il a fait celle - cy. Dans laquelle parut aussi Madame la Duchesse de Bourgogne

GALANT: 377

Cette Princesse a fait dans cette dernière le Rôle de Thamar fille d'Absalon, monsieur le Duc d'Orleans celui de David, M^r le Comte d'Ayen celui d'Absalon. Madame la Comtesse d'Ayen celui de Thares femme d'Absalon, & Mademoiselle de Melun celui de la Reine. L'on joignit à cette Tragedie, à la seconde representation, la petite Piece de la Ceinture Magique que Mr Rousseau avoit composée exprès, dans laquelle Monseigneur le Duc de Berry fit un petit Role.

H h iij

378 MERCURE

Comme la Salle de l'Hôtel de Conty ne contient gueres plus de quatre vingt personnes, les places y ont été fort rares, & qui que se soit n'y est entré, sans être écrit auparavant sur le Memoire de Madame la Princesse de Conty.

M^r de Longepierre si connu par ses ouvrages, ayant fait depuis plusieurs années la Tragedie d'Electre pour sa propre satisfaction, & sans aucun dessein de la donner au Public, Monseigneur & Madame la Princesse de Conty, après luy avoir demandé,

& ordonné aux Comédiens de l'apprendre & de la répéter l'ont fait représenter trois fois sur le Theatre de l'Hôtel de Conty à Versailles; où elle a reçu des applaudissemens conformes à son mérite. Elle en avoit eu déjà d'extraordinaires dans les répétitions qui en avoient esté faites à Paris où tout le beau monde & les beaux esprits avoient couru en foule. Le sujet de cette Tragedie, qui est admirable & qui a esté traité par Sophocle & par Euripide, a reçu de nouvelles beautés de M^r de

H h iij

380 MERCURE

Longepierre. Le sieur Baron le Pere, qui a quitté le Theatre depuis plusieurs années, le Sieur Rosols qui s'en est retiré depuis peu de temps, y ont joué. Le premier a fait Oreste & le second Egiste. Le sieur Baron a fait voir que bien loin qu'il eut perdu quelque chose de ses talens par le manque d'exercice, il estoit encore au dessus de ce qu'il estoit il y a vingt ans. Mademoiselle du Clos dans le personnage d'Electre, a fait dire generalement, qu'aucune Comedienne n'avoit jamais esté plus loin qu'elle, n'y joué.

GALANT. 351

avec tant de force & de grace.

On a joué trois fois Athalie de Mr Racine avec tous les ornemens & les Chœurs mis en Musique depuis long-temps par Mr Moreau qui avoit fait ceux d'Esther. Ces Chœurs ont été parfaitement bien exécutez par les Demoiselles de la Musique du Roy. Madame la Duchesse de Bourgogne a joué Josabel avec toute la grace & tout le bon sens imaginable, & quoy que son rang püst luy permettre de faire voir plus de hardiesse qu'une autre, celle qu'elle a fait paroistre seule-

382 MERCURE

ment pour marquer qu'elle estoit maistresse de son rôle a toujours esté mêlée d'une certaine timidité que l'on doit nommer plutôt modestie que crainte. Les habits de cette Princesse estoient d'une grande magnificence, cependant on peut dire que la personne ornoit encore plus le Theatre que la richesse de ses habits. Monsieur le Duc d'Orleans a parfaitement bien joué le Rôle d'Abner & avec une intelligence que l'on n'attrape que lorsque l'on a beaucoup d'esprit, Mr.

GALANT

383

le Comte d'Ayen a joué Joab & Madame la Comtesse sa Femme Salomite. Ceux qui les connoissent sont persuadés qu'ils ont très bien rempli ces deux Rôles. Quand on a de l'esprit infiniment on réussit dans tout ce qu'on veut se donner la peine d'entreprendre. Madame la Présidente de Chally s'est fait admirer dans le Rôle d'Athalie. M^r le Comte de l'Esparc second fils de M^r le Duc de Guiche qui n'a que sept à huit ans , a charmé dans le personnage du jeune Roy.

384 MERCURE

Joas; Mr de Champeron qui est encore fort jeune a tres-bien réussi dans le Role du fils du grand Prestre Joad, & celui de ce grand Prestre a esté joué par le sieur Baron, qui au sentiment de tous ceux qui ont eu l'honneur d'estre nommez pour voir jouer cette piece, qui n'a esté representée que devant tres-peu de monde, n'a jamais joué avec plus de force. A l'égard des autres Acteurs qui ne s'estant point encore donné le divertissement de représenter des pieces de Theatre

ignoroient eux mesmes s'ils avoient quelque talent pour cela , tous ceux qui ont eu le plaisir de les voir jouer , ont dit hautement que les meilleurs Comediens n'auroient pû jouer avec plus d'intelligence , & de feu , n'y faire répandre plus de larmes. On joignit à la troisième représentation d'Absalon les Précieuses ridicules de Moliere ; Cette petite Comedie fut executée en perfection , & Monsieur le Duc d'Orleans dans le rôle du Vicomte & Mr le Marquis de la

Valliere dans celuy du Marquis, réioüirent fort la Compagnie.

Ceux qui sont nouvellement nommez Maréchaux de Camp, & qui ont des Régimens, estans obligez de les vendre, il y tant de personnes qui cherchent à les acheter qu'après en avoir marchandé un, ils offrent presque aussitôt de l'argent d'un autre, tant ils apprehendent de n'en point avoir. Le nombre de ceux qui s'empresrent à en acheter excédant de beaucoup le nombre des

Regimens qui sont à vendre, il est difficile de parler juste des acheteurs, ainsi contre mon ordinaire, je me serviray des termes de *l'on dit*. On dit donc que M^r le Duc de Charost achette le Regiment de Humieres; M^r du Montal celuy du Poirou, M^r de Guitaut, celuy de Bigore, qu'avoit M^r Blot, Mr de Bervile, celuy du Colonel General des Dragons, Mr le Chevalier de Givry, celuy qu'avoit Mr de Biron, & Mr Harlin Allemand, Lieutenant aux Gardes, ce;

388 MERCURE

luy de Guyenne qu'avoit Mr de
Blansac. On dit aussi que le
fils de Mr le Prince d'Har-
cour en achette un, mais je
n'en sçai pas le nom : Pen-
dant que les uns s'empressent
à chercher des occasions de
se signaler, d'autres se trou-
vent obligez à quitter le ser-
vice de la guerre pour servir
le Roy dans d'autres emplois.

Mr le marquis de Segur,
Lieutenant General au Gou-
vernement de Champagne
& de Brie, & cy devant Ca-
pitaine Lieutenant d'une
Compagnie de Gendarmerie

GALANT. 389

est du nombre de ces derniers. Il eut une jambe emportée d'un coup de canon à la Bataille de Marfaille, & fut obligé de la faire couper, ce qu'il fit avec tant de fermeté que Mr de Vendôme dit au Roy qu'il s'y étoit resolu & avoit souffert en heros. Il a eu l'agrément de S. M. pour acheter le Gouvernement du Pays de Foix, de Mr le Comte de Tallart, à qui le Roy l'avoit donné, & c'est une affaire consommée. Sa Majesté a donné à Mr de Vailac, ancien Colo-

Février 1702. I i

390 MERCURE

nel reformé une Croix de
S. Louis , avec une pension
de cinq cens Ecus qui y est
attachée , & un Brevet de
Maréchal de Camp à Mr
d'Auger, fils du Lieutenant
General tué au service de Sa
Majesté.

Vous attendez sans doute
que je vous parle de la situa-
tion des affaires présentes
comme j'ay accoutumé de
faire tous les mois. Je vais
vous la faire voir en peu de
mots, mais sans vous parler
des affaires d'Italie , parce

qu'elles seront toutes dans la Relation de la Journée de Cremone, qui fait le sujet d'une seconde Lettre entiere, & qui accompagnera celle-cy.

L'Empereur ne se trouve pas peu embarrassé. Il se tenoit si seur lors qu'il a commencé la guerre, que tout le royaume de Naples & tout le Milanez se revolteroient, qu'il a envoyé des Troupes en Italie, & a fait commencer des actes d'hostilité avant que d'avoir conclu aucun Traité avec l'Angle-

I i ij.

terre & avec la Hollande. 251

Le Roy d'Angleterre ne demandoit pas mieux que d'en faire un (souvenez vous que je parle du Roy, & non pas de l'Angleterre) mais les Hollandois, quoy que foibles en apparence à tout siffler pour avoir une barrière, avoient de la peine à faire un Traité qui ne pout servir qu'à avancer la guerre. Cependant l'Empereur qui l'avoit commencée en Italie a esté obligé d'y envoyer la plus grande partie de ses Troupes, parce que l'Armée

GALANT 303

des Alliez estoit nombreuse. Ses intelligences pour faire soulever le Royaume de Naples, & le Milanéz n'ayant pas réussi, ce qui l'oblige d'envoyer de nouvelles Troupes en Italie. Il a conclu un Traité d'alliance avec l'Angleterre, & la Hollande. Il a cinq ou deux mois après les Troupes de ces deux Puissances seroient en Campagne, & empêcheroient la France par la diversion qu'elles feroient d'envoyer de son côté un grand nombre de Troupes en Italie. Cette diversion ne s'est point faite.

394 MERCURE

L'Empereur s'est épuisé pour l'Italie , & nonobstant tous ses grands efforts il s'y trouve si foible, que selon toutes les apparences avant qu'il soit peu, les Troupes n'osant paroître devant celles des deux Couronnes, il sera obligé de quitter la partie. Il ne sçait où prendre des Troupes. Il n'a que quatre Régimens, dont deux sont dans les pays hereditaires. A peine leur marche est elle commencée. Elle doit estre longue, & avec tout ce renfort, lors qu'il sera arrivé, les Trou-

G

pes ne suffiront pas pour faire teste à celle des Alliez. Il compte sur huit mille Saxons que le Roy de Pologne luy doit donner en payant , & c'est une affaire que de les payer ; mais c'en est encore une plus grande que de les avoir , puisque le Roy de Pologne ne peut se défaire de ses Troupes , qu'il ne soit plus affermi en Pologne qu'il n'est , & qu'il ne soit en paix avec le Roy de Suede. Sa Majesté Imperiale compte aussi sur huit mille Brandebourgeois : Mais quand tous

ces Traitez réussiroient , & que l'Empereur auroit toutes ces Troupes, elles ne sont pas prestes à marcher , & ce qu'il en a en Italie pourra en estre chassé avant que des renforts si éloignez & si incertains arrivent pour les secourir. L'Empereur envoie Courier sur Courier en Angleterre & en Hollande pour engager cette Couronne, & cette République à faire la diversion qu'il attend depuis si long-temps. Quoique le Roy d'Angleterre ne soit pas encore en état d'entrer

d'entrer en action , & que tout le secours que le Parlement luy doit donner ne soit pas prest ni à l'égard des hommes, ni à l'égard de l'argent, il ne se passe presque point de jour qu'il n'envoye en Hollande pour obliger cette Republique de porter les premiers coups. Quelque déference qu'elle ait pour ses ordres, elle a peine à s'y résoudre. Elle voudroit bien ne pas rompre la Paix de Risvic , afin d'obtenir les secours que les Garens de cette Paix luy doivent don-

Fevrier 1702. Kk

ner si on l'attaque. Elle
voit de plus, que si elle
rompt avec la France, les
Princes & les Cercles d'Alle-
magne n'auront aucun pre-
texte d'attaquer cette Cou-
ronne, puisqu'elle ne fera la
guerre qu'en se défendant,
& qu'elle aura esté attaquée.
On propose aux Hollandois
d'assiéger Keyservert, ou quel-
qu'autre place du bas Rhin,
& de tenir pendant l'execu-
tion de ce projet, Anvers
en échec par un campement
à Rosendal. Ils avoient crû
d'abord que cette entreprise

GALANT



pourroit avoir quelque succès, mais voyant que le mandement de l'Empereur contre l'Electeur de Cologne n'a pas eu l'effet que l'on avoit attendu, & que les sujets de S. A. E. tant de l'Electorat que de la Principauté de Liege, l'ont fait assûrer de leur fidelité, & que d'ailleurs les troupes du cercle de Bourgogne sont en tres-grand nombre dans cet Electorat, la Republique craint de trouver de grandes oppositions aux Sieges qu'on veut aujourd'hui faire entreprendre. Voilà

K k ij

400 MERCURE

la situation où sont les affaires
aujourd'huy.

Voicy ce qui s'est passé à
la Cour pendant les quatre
derniers jours du Carnaval.

Le Samedi vingt - unième
de ce mois , la Tragedie d'A-
thalie fut representée pour la
troisième & dernière fois , &
parut dans une grande per-
fection. Monseigneur le Duc
de Bourgogne donna à minuit
un grand *Medianoche* aux Da-
mes Actrices de la Tragedie
& à quelques autres.

Lediunche gras le Roy après
avoir tenu Conseil l'après dînée

GALANT 401

partit à cinq heures & demie de Versailles pour se rendre à Trianon. Madame la Duchesse de Bourgogne y estoit arrivée quelques momens plustost vestuë à l'Espagnole, les Commediens representent à sept heures la piece nouvelle de Montefume qui fut suivie de celle du Grondeur. Le Roy vit l'une & l'autre de la tribune, & Madame la Duchesse de Bourgogne demeura aupres de luy. Monseigneur, les Princesses, les Princes & toute la Cour étoient en bas dans le Par-

K k. iij

402 MERCURE

terre en face du Theatre. Il resta apres la Comedie grand nombre de Dames qui avoient esté nommées pour le souper. Elles étoient toutes magnifiquement vêtues d'étofes or & argent, mais non pas en robes. Les deux grandes tables furent remplies, c'est à dire celle du Roy & de monseigneur, & furent tenues l'une & l'autre dans le mesme lieu. Au sortir de Table S. M. suivie de toute la Cour alla dans le Sallon du bout de la Galerie du côté du Bois & y joua au Portique.

GALANT. 403

Le Lundy le Roy tint le
matin Conseil de ministres.
Les Princeffes prirent de
nouveaux habits encore plus
riches, que ceux du jour pré
cedent ; il n'y eut qu'une
Table pour le dîner. Madam
e vint de Versailles dîner
avec S. M. le temps qui fut
tre-vilain, ne permit pas la
promenade aux Dames. Ce
pendant madame sortit avec
le Roy dans le Jardin pour
voir une nouvelle Fontaine,
mais elle n'y demeura pas
long temps. Sur les quatre
heures, les Dames arriverent

Kk iiij

404 MERCURE

fort parées pour passer la soirée à Trianon. L'Opera d'Omphale commença un peu avant sept heures. La Compagnie y fut belle & nombreuse. Le Roy accompagné de Madame la Duchesse de Bourgogne le vit de la Tribune, & Monseigneur & toute la Cour se placerent en bas, comme le jour précédent, pour la Comedie S. M. fut tres-satisfait de cet Opera qu'elle n'avoit point encore vû représenter, & le témoigna en termes fort obligeans au sieur Destou.

GALANT 405

ches qui en a fait la Musique. Comme le Theatre de Trianon n'est pas grand l'on avoit placé les Acteurs & les Actrices qui ne chantaient que dans les Chœurs, sous des portiques & dans des Tribunes qui re- gnent tout au tour du Theatre. Le souper fut servi ensuite en la même maniere que le soir précédent.

Le Mardy, Madame vint encore dîner avec le Roy, & s'en retourna de bonne heure à Versailles, ainsi qu'elle avoit fait le Lundy. Le

406 MERCURE

Roy malgré le temps qui étoit tres-rude , se promena dans le Jardin pendant deux heures. Toutes les Dames arriverent sur les quatre & cinq heures pour le Bal qui commença à dix heures & demie , le souper ayant esté avancé d'une heure. Le Bal se passa dans la Salle de la Comedie , dont on avoit osté l'Orchestre. Le Roy se plaça dans la Tribune , & Madame la Princesse de Conty demeura près de Sa Majesté. Les Dames dansantes furent Madame la Du-

GALANT. 407

chesse de Bourgogne Madame la Duchesse, mademoiselle de Melun, Madame de la Vrilliere, Madame la Comtesse d'Ayen, Madame la Duchesse de Lauzun, Madame la Comtesse d'Estrées, toutes vêtues magnifiquement à l'Espagnole. La parure de madame la Duchesse de Bourgogne étoit superbe. madame la Duchesse d'Orléans étoit vêtue de la même manière; mais elle ne dansa point. les autres Dames du Bal étoient Mademoiselle d'Armagnac, Ma-

408 MERCURE

demoiselle d'Elbeuf, mesdemoiselles de S. Simon, de Souvré, d'Albret, de Chaumont & de Ravetot, mademoiselle des Marests. Les Danseurs estoient Monseigneur le Duc de Berry Monsieur le Duc d'Orleans, monsieur le Comte de Toulouze, Mr le Comte de Brionne, M^r le Duc de S. Simon, Mr le marquis de Sentmanat fils de Mr l'Ambassadeur d'Espagne, Mr le Chevalier de la Vrilliere, le Marquis de Nonant, M^r de Montbazon, Mr de Livry, le fils, Mr de la Chastre,

GALANT 409

Mrs le Marquis de Nangis ,
de la Baume & de Seignelay,
Mr le Prince Camille, Mr
le Duc d'Estrées Mr le Prince
Charles & mr le Marquis de
Nesse qui eut cet honneur
pour la premiere fois. Le Roy
se retira avant minuit, & le
Bal continua.

Rien n'estoit plus galant
que l'habit à l'Espagnole de
Madame la Duchesse de
Bourgogne. La Reine d'Es-
pagne l'a envoyé à cette Prin-
cesse. Il estoit accompagné
d'une Coëffure qui n'est pas
non plus que l'habit selon

410 MERCURE

L'ancienne Mode: Cette Coiffure a tellement plû , qu'on croit à la Cour que de celles de France & d'Espagne , on en composera une nouvelle qui tiendra de l'une & de l'autre, les personnes de bon sens & de bon goût, ne pouvant s'accommoder de la hauteur de celles de France. Si vos Amies sçavoient ceux qui les condamnent, elles se garderoient bien d'en mettre jamais de si élevées.

Tous ceux qui ont vû Madame la Duchesse de Bourgogne avec son habit à Es-

GALANT: 411

pagnole en ont esté charmés, & l'empressement de la voir a esté grand, mais il faudroit entendre cette Princeesse parler Espagnol ; cette Langue ne paroist pas moins agréable dans la bouche que l'habit Espagnol sur son Auguste Personne. Mr Philippe de Souvré qui a eu l'honneur de luy apprendre la Langue Espagnole, doit s'estimer heureux d'avoir trouvé un si bon sujet, de sorte qu'il n'a pas eu besoin de toute son habileté qui est connue pour en-

412 MERCURE

Seigner cette Langue à cette grande Princesse. Il y a deux mois qu'il a commencé à en donner des Leçons à Monseigneur le Duc de Berry. Ceux qui connoissent l'esprit, & la vivacité de ce Prince, doivent estre persuadez que l'étude de cette Langue n'est pas un travail pour luy.

M^r Nolin, Geographe ordinaire du Roy, a fait quelques augmentations à son Theatre de la guerre d'Italie. Il a joint la Carte des Etats du Duc de Modene, & celle

GALANT 413

du Cremonois avec un Plan de la Ville de Cremone, où il a marqué tous les mouvemens qui se sont faits entre la Garnison & les Troupes de l'Empereur dans l'expédition du 31. Janvier au premier Février. Je ne vous en parle point icy, parce que je vous envoie une seconde Lettre entiere sur ce sujet, à la fin de laquelle vous trouverez la situation des affaires d'Italie jusqu'au jour que vous la recevrez. Je joindray mesme ce qui n'aura pû entrer d'autres nouvelles dans cette Lettre.

Février 1702. L. I.

414 MERCURE

tre que je suis obligé de finir avant la seconde, qui contiendra la Journée de Cremona. Je suis, Madame ; vostre, &c.

A Paris ce 2. Mars 1702.



S222SS2S2:S5S22222

TABLE.

P	Relade	
	Madrigal.	6
	Défense de la Phisionomie.	8
	Stances.	67
	Épître sur des Maitresses enlevées par des Rivaux qui épou- sent.	70
	Extrait d'une lettre écrite d'un lieu appelé le Déroit qui est environ à trois cens lieues de Quebec.	75
	Madrigal.	83
	Traduction de trois Epigram-	

TABLE.

<i>mes de l'Antologie.</i>	
<i>Privileges & beautez de la</i>	
<i>Ville de Pezenas.</i>	91.
<i>Réponse au manifeste de Mr le</i>	
<i>Marquis de Castel Luci.</i>	117
<i>Epitre à Mr Nivelles.</i>	147
<i>Sonnet.</i>	153
<i>Reflexions qui doivent faire</i>	
<i>plaisir aux Femmes.</i>	156
<i>Galanterie.</i>	159
<i>Morts.</i>	161
<i>Lettre à Mr Antier touchant la</i>	
<i>Perspective.</i>	167
<i>Places remplies à l'Academie des</i>	
<i>Sciences.</i>	178
<i>Nouvelles tres-singulieres du</i>	
<i>Grand Caire.</i>	183.

TABLE.

<i>Lettre de la Martinique.</i>	191
<i>Dames d'honneur de Madame la Duchesse du Mayne</i>	217.
<i>Lettre de Rome.</i>	239.
<i>Prix distribuez à Caën</i>	251
<i>Second article des morts.</i>	
<i>Mariages.</i>	277
<i>Messe Solemnelle.</i>	282
<i>Vente de piereries.</i>	283.
<i>Service solemnel.</i>	284.
<i>Espagnols presentez au Roy par Mr l'Ambassadeur d'Es- pagne.</i>	289
<i>Eloge de Mr l'Ambassadeur d'Espagne fait par le Roy.</i>	300.
<i>Belle pensée de cet Ambassadeur.</i>	

TABLE

Un Sonnet fait à cette occasion.	301
Madrigal sur le mesme sujet	308
Etats de Navarre.	309
Actions de graces rendues à Dieu par la Faculté de Medecine pour le retour de la santé de Mr Fagon	312
Récompences données par le Roy	320
Officiers des Gardes qui doivent demeurer auprès du Roy, & de la maison Royale pendant la campagne.	322
Les filles d'honneur de Madame prennent congé du Roy.	324
Fautes corrigées.	337
Le vray portraict de la modestie	

TABLET

Chrestienne.	364
Autre article de mort.	365
Article des Enigmes.	367
Comedies jouées en particulier à la Cour, pendant le Carra- val.	376
Regimens vendus.	396
M ^r le Marquis de Segur est pourveu du gouvernement du Pays de Foix.	398
Croix de S. Louis avec la pen- sion donnée à M ^r de Vaillac	399
Brevet de Maréchal de Camp donné à M ^r d'Auger.	400
Situation des affaires de l'Em- pereur de l'Angleterre, &c de la Hollande.	401

TABLE.

<i>Divertissemens de la Cour pendant les quatre derniers jours du Carnaval.</i>	400
<i>Cartes nouvelles & Plan de Cremonne.</i>	412



L'Air qui commence par
*Un Berger soupiroit auprès d'une
Fontaine*, doit regarder la pa-
ge 161.

L'Air qui commence par
*As temps heureux ou regnoit
l'innocence*, doit regarder la
page 275.

